

revue du mois, numéro 307, montréal, juillet 1966, prix 50¢

RELATIONS

Sacerdoce et célibat

L'affaire de Louvain

*Une politique
de la main-d'oeuvre*

Création et évolution. — Après le 5 juin.
— Après le Concile. — Réflexions d'un
aumônier d'hôpital. — Institutions
chrétiennes et école confessionnelle.

SOMMAIRE

JUILLET 1966

Éditoriaux	197
<i>Le 75^e anniversaire de Rerum novarum. — La liberté religieuse en Espagne. — Après le 5 juin...</i>	
Articles	
SACERDOCE ET CÉLIBAT	Marcel Marcotte 199
CRÉATION ET ÉVOLUTION — I	Alphonse Tremblay 201
UNE POLITIQUE PROVINCIALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE — I.	Émile Bouvier 204
Au service du français:	
<i>Français international</i>	Joseph d'Anjou 205
L'AFFAIRE DE LOUVAIN.	Dimitri Michaélidès 206
APRÈS LE CONCILE	Joseph Ledit 211
RÉFLEXIONS D'UN AUMÔNIER D'HÔPITAL.	Dominique Casera 212
Le théâtre: la Grande Roue	Georges-Henri d'Auteuil 214
LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS	Michel Pelletier 215
Lecture du mois:	
<i>« Les Cahiers de Sainte-Marie »</i>	René Dionne 216
Au fil du mois 217	
Balagner victorieux. — Kuo Mo-jo. — La communauté chrétienne à l'école.	
Avec ou sans commentaires: Le problème des institutions chrétiennes et de l'école confessionnelle.	219
Les livres	221
Notes bibliographiques	III
Ouvrages reçus	IV

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi d'APOLLONIA, Gérard HÉBERT,
Marcel MARCOTTE.

Collaborateurs : Joseph d'ANJOU, Georges-Henri d'AUTEUIL,
Jacques COUSINEAU, Fernand POTVIN, Jean-Paul ROULEAU.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Arthur RIENDEAU

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

Publicité:

Cie des Publications Provinciales Limitée

110, Place Crémazie (Suite 719), Montréal-11. Tél.: 384-6800

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'*Audit Bureau of Circulations*. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

VIENT DE PARAÎTRE

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE DU CANADA FRANÇAIS

par Gaston DULONG

Ce volume est le premier d'une série d'ouvrages sur la langue et la littérature françaises au Canada, qui seront publiés par les Presses de l'université Laval, en coédition avec la Librairie Klincksieck de Paris, dans la collection « Bibliothèque française et romane » du Centre de Philosophie et de Littérature romanes de Strasbourg.

Cet ouvrage reprend la *Bibliographie du parler français au Canada* de Geddes et Rivard (1906) devenue introuvable depuis longtemps et la continue jusqu'à aujourd'hui. Laissant de côté ce qui a trait à l'anthroponymie et à la toponymie, cette bibliographie recense les travaux se rapportant à la langue proprement dite (vocabulaire, morphologie, prononciation et syntaxe).

6" x 9", xxxii - 166 pages, broché, \$4.

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C. P. 2447, QUÉBEC-2, Québec

Avez-vous songé

à offrir

un abonnement

à

RELATIONS

en cadeau ?

Ceux qui le font ne le regrettent pas.

Editoriaux

Le 75^e anniversaire de " *Rerum novarum* "

QUELQUE 20,000 travailleurs venus d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Hollande, d'Italie ont commémoré à Rome (22 mai) le 75^e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*, l'ainée des grandes encycliques sociales.

Cette encyclique n'est pas une pièce à part parmi les actes majeurs du pontificat de Léon XIII. Elle s'insère dans une suite de neuf encycliques portant sur la vie politique, économique et sociale au XIX^e siècle, vue à la lumière de la philosophie chrétienne. Léon XIII a même indiqué l'ordonnance logique de ces documents qui s'échelonnent (chronologiquement) d'*Aeterni Patris* (1879) sur la philosophie chrétienne à *Rerum novarum* (1891) sur la condition des ouvriers, et dont l'ensemble constitue un corps de doctrine, une sorte de *Corpus Leoninum*. Ce qui fait dire à Gilson, bon juge en la matière, que Léon XIII prend place « dans l'histoire de l'Église comme le plus grand philosophe chrétien du XIX^e siècle et l'un des plus grands de tous les temps » (*Le Philosophe et la théologie*, p. 235).

Ce jugement en étonnera plus d'un sans doute, comme aussi peuvent surprendre aujourd'hui les éloges de Pie XI à l'endroit de *Rerum novarum*: « magistrale encyclique », écrit-il dans *Quadragesimo Anno*, « remarquable document », « document inoubliable », « immortel document », « grande charte des travailleurs ». La condition des ouvriers, les relations entre capital et travail n'étant plus celles du XIX^e siècle, il est difficile, à moins d'être doué d'une certaine perspicacité historique, de saisir l'audace scandaleuse de Léon XIII qui, à l'aube de notre ère industrielle, dressait la pensée

de l'Église et contre la doctrine du libéralisme économique, pourri d'égoïsme, et contre la doctrine du socialisme marxiste qui voulait appliquer au désordre établi un remède pire que le mal.

L'insistance des papes, de Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI à saluer le 40^e, le 50^e, le 70^e, le 75^e anniversaire de *Rerum novarum*, soit par de nouvelles encycliques, soit par des messages qui en dégagent les valeurs immuables pour les rajeunir, les approfondir, les prolonger au cœur de situations nouvelles sont la meilleure preuve de la fécondité de ce grand document.

La continuité doctrinale, sans laquelle il n'est pas de sagesse, n'est donc pas brisée. L'encyclique *Mater et Magistra* de Jean XXIII, qui joint à la solennité de l'enseignement une sollicitude maternelle jusque dans le titre, se compose, comme on sait, de quatre parties. Or, bien que le texte ne porte ni titre ni sous-titre, les deux premières parties traitent 1) des enseignements de l'encyclique *Rerum novarum* et de ses développements opportuns dans le magistère de Pie XI et de Pie XII, 2) des prévisions et développements apportés aux enseignements de *Rerum novarum*. Jean XXIII y puise un nouvel élan et redonne actualité à la doctrine sociale de l'Église. Risques et vertus de la socialisation, zones creuses, détresse du monde rural, dimensions planétaires du problème social: il est clair que Léon XIII ne pouvait prévoir tous les problèmes. Il n'y prétendait d'ailleurs pas. Mais à partir de certains sommets lumineux — dignité sacrée de la personne, unité de l'espèce humaine, fonction sociale de la propriété — il découvrait et préparait le plus lointain avenir.

Récemment encore, devant les experts chargés de créer, en application de la constitution pastorale *Gau-*

dium et spes, un secrétariat pour la lutte contre la pauvreté, Paul VI n'hésitait pas à déclarer, en partant des mêmes certitudes, qu'il pourrait être nécessaire de modifier tout le système économique et financier du monde, de multiplier la productivité et de transformer le fonctionnement du commerce mondial ». Tant il est vrai que la doctrine sociale de l'Église ne cherche pas à établir un ordre statique, mais introduit, au milieu des réalités concrètes et changeantes du temps, des valeurs constantes, ouvertes et continûment créatrices: celles-là mêmes que, première des grandes encycliques sociales, *Rerum novarum* sut dégager... il y a 75 ans.

La liberté religieuse en Espagne

PARMI LES NOUVELLES, les unes heureuses, les autres déplorables, qui nous viennent d'Espagne, la plus importante à nos yeux est celle d'un projet de statut de liberté religieuse qui sera présenté au Conseil des ministres avant la fin de juillet. Ce texte intéresse non seulement les 40,000 protestants et les 7,000 juifs vivant en Espagne, mais tous ceux qui aiment la liberté et qui aiment la religion, et qui croient que les deux fleurissent ensemble. Selon ce statut, les adeptes des religions non catholiques pourraient ouvrir des églises et des synagogues, comme ils l'entendent, et pratiquer librement leur culte soit en privé soit en public, conformément à la déclaration du II^e Concile du Vatican sur la liberté civile et sociale en matière de religion.

S'il est vrai que la condition des protestants s'est améliorée notablement au cours des dernières années, et que le général Franco s'est toujours refusé à passer des lois raciales ou à prendre des mesures antisémitiques, il importe, cependant, que le nouveau statut civil ne reste pas en deçà de ce que proclame la déclaration *Dignitatis humanae*, puisque la liberté religieuse n'est pas un droit gracieusement consenti par la compétence juridique de l'État, mais un droit naturel de la personne humaine que l'État n'est habilité ni à enfreindre ni à entraver. Ce qui ne veut pas dire que ce droit est illimité au civil, fût-ce au détriment de la paix et de la moralité publiques. Ce droit s'exerce dans la société humaine; partant, son usage est soumis à certaines règles qui le tempèrent, comme le note la déclaration du Concile.

Des abus peuvent donc se présenter. Le cas échéant, il faut espérer que l'autorité civile se laissera guider par la norme de conduite énoncée par le Concile:

Au demeurant, il faut s'en tenir à la coutume de sauvegarder intégralement la liberté dans la société, coutume qui exige que le maximum de liberté soit reconnu à l'homme, et qu'elle ne soit restreinte que lorsque c'est nécessaire et dans la mesure qui s'impose.

En une chose aussi sacrée, mieux vaut se tromper en accordant plus qu'en restreignant trop, et recourir en dernier ressort seulement aux interventions du « bras séculier ». D'autant plus, dirions-nous, que les armes de la religion chrétienne sont des armes de lumière, et que la chose demeure vraie même si la religion catholique est, en Espagne, religion d'État.

Après le 5 juin...

APRÈS LE 5 JUIN, comme auparavant, la vie continue au Québec. Il ne fait ni plus clair ni plus noir. Il n'est besoin ni d'éteindre ni d'allumer son fanal. Les ténèbres et la lumière se partagent encore les 24 heures de la journée, et les hommes gagnent encore leur pain, les uns de jour, les autres de nuit. Ainsi va le monde et l'événement du 5 juin ne le fera pas aller autrement...

Le parti libéral a subi une défaite plus qu'honorable. Journalistes, sociologues, politicologues, analystes de toutes sortes en ont déjà indiqué les principales causes. Signalons, au passage, la répartition si peu démocratique des comtés dans la nouvelle carte électorale, la montée rapide des taxes et surtout le chambardement inutilement radical du système d'éducation. En ce dernier domaine, on a voulu à tout prix faire du neuf comme si rien de bon n'existait auparavant et monter du gigantesque comme si tout le reste était indigne d'une politique de grandeur. Quand Jean Lesage, au lendemain des élections, confiait à un journaliste: « C'est l'éducation qui nous a fait battre », il exprimait un avis qu'un très grand nombre partagent. Sur ce terrain plus que sur tout autre, des erreurs graves et coûteuses ont été commises, engendrant des craintes et du mécontentement dans la population.

On ne peut que regretter le départ de certains ministres du poste qu'ils occupaient avec tant de compétence et de dynamisme. Dommage vraiment que notre système de partis les condamne à poser un geste qui prive la province des nombreux services qu'ils pouvaient rendre. Quel que soit leur rôle dans l'opposition, ils ne seront plus le gouvernement... et encore une fois, c'est dommage.

Quant à l'Union nationale, sa victoire est mince et demeure fragile. Elle accède au pouvoir en un moment où des difficultés sans nombre assaillent la province. Difficultés du côté d'Ottawa, avec qui il faudra, dès l'automne, négocier de nouvelles ententes fiscales, conclure des accords concernant l'assurance-maladie, les subventions aux universités, la main-d'œuvre, etc. Difficultés au plan interne, où les grèves se multiplient et où un travail de géant attend celui qui occupera le poste de ministre de l'Éducation. Celui-là devra avant tout s'efforcer de mettre de l'ordre dans le système, un ordre qui soit moins étatique et plus démocratique, un ordre qui respecte la liberté de tous et rende justice

à chacun, qu'il s'agisse des catholiques, des protestants, des juifs ou des « neutres », des gens de langue anglaise ou des gens de langue française.

Des tâches redoutables attendent le nouveau gouvernement. Il ne saurait s'en acquitter honorablement sans l'aide des plus compétents de ces nombreux spécia-

listes que l'ancien ministère avait réussi à attirer à Québec. Un État qui se veut moderne et fort ne peut ni ne doit se passer d'un pareil concours, l'État québécois moins que tout autre.

Gouverner, c'est servir: puisse le nouveau gouvernement ne jamais l'oublier!

Sacerdoce et célibat

Marcel MARCOTTE, S. J.

AL'HEURE où, dans l'Église de Dieu, tant de traditions vénérables sont, avec des fortunes diverses, remises en question, faut-il se surprendre que la loi du célibat ecclésiastique, pourtant vieille de seize siècles en Occident chrétien, fasse à son tour l'objet de contestations passionnées?

Dès avant le Concile et en vue de sa préparation, Jean XXIII avait été saisi du problème. Fallait-il permettre à des hommes mariés d'accéder à la prêtrise? La diminution des vocations sacerdotales face à la multiplication des besoins et des ministères, les graves difficultés que suscite la pratique de la chasteté parfaite, spécialement dans les jeunes chrétientés, la nécessité d'une redistribution quantitative et qualitative des effectifs sacerdotaux en vue d'un maximum de rendement, tout cela suggérait l'idée d'instituer, à côté du clergé traditionnellement voué au célibat, un clergé marié, d'un recrutement plus facile, qui, en libérant le premier des tâches ordinaires, lui permettrait de se consacrer entièrement à d'autres fonctions plus importantes et plus difficiles (P. Spiazzi).

On ignore la réaction de Jean XXIII à ces suggestions et à d'autres suggestions semblables qui, inspirées du meilleur esprit, susciterent un assez vif intérêt dans les milieux catholiques et reçurent, à tout prendre, un accueil plutôt favorable. Pourquoi éteindre la mèche qui fume? Comme à l'accoutumée, le vieux pape laissait dire, en attendant la visite prochaine de l'Esprit. S'il faut en croire des informations largement répandues à l'époque, il éprouvait personnellement une angoisse profonde touchant le nombre croissant de prêtres pour qui le célibat, en apparence, était devenu un fardeau trop lourd à porter. Peut-être son influence fut-elle pour beaucoup dans l'accélération des procédures canoniques visant à régulariser, au regard de l'Église, la situation matrimoniale de certains prêtres réduits à l'état laïc. Il ne s'en déclarait pas moins, paraît-il, incapable, compte tenu de la tradition millénaire de l'Église latine, d'apporter aucune modification substantielle à la discipline en vigueur.

Cependant, la question restait dans l'air et, vers la fin du Concile, un mouvement d'opinion prit corps, en marge des cercles officiels, pour réclamer qu'elle fût soumise à l'examen des Pères. Paul VI, dans une lettre au Cardinal Tisserant communiquée à l'Assemblée en novembre 1965, s'opposa carrément à un tel examen. L'*aula* conciliaire,

avec tous ces journalistes à l'affût, n'était pas, selon lui, le lieu indiqué pour discuter d'un sujet aussi important et délicat. Au demeurant, il se déclarait résolu, pour sa part, non seulement à conserver « cette loi ancienne, sainte et providentielle », mais à en « renforcer l'observance », en raison même des nécessités de notre temps.

Voilà pourquoi le problème du célibat sacerdotal ne fut pas débattu au Concile. Ce qui ne veut pas dire que le Concile en a fait totalement abstraction. Tout au contraire, comme l'a fort bien montré un article récent de *Relations* (avril 1966), les deux importants décrets portant sur la formation des prêtres, sur leur vie et leur ministère, contiennent à ce propos un enseignement fort explicite et d'une grande richesse spirituelle qui confirme et renouvelle tout ensemble la doctrine traditionnelle. Si l'on veut bien se souvenir que, au moment où ces décrets furent soumis à l'approbation de l'Assemblée, une campagne d'opinion visant à la refonte ou à l'adoucissement de la loi battait son plein, que les Pères étaient donc parfaitement au courant des réformes proposées, cette fermeté doctrinale du Concile, ce vote de confiance unanime et sans réticences en faveur de la tradition sont à interpréter comme une fin de non recevoir opposée aux réformistes; ils signifient clairement, sur le mode positif, que, dans la pensée de la hiérarchie — comme dans celle du Pape — les jeux sont faits et que tout retour en arrière, tout changement en profondeur de la présente discipline sont exclus. Que l'Église, un jour, soit amenée, pour des motifs particuliers, à déroger à sa loi commune en autorisant certains prêtres ou même certaines catégories de prêtres à contracter mariage, c'est possible. Paul VI lui-même, dit-on, a promis d'examiner attentivement devant Dieu les requêtes en ce sens qui pourraient lui être adressées par quelques Églises locales où le manque de prêtres compromet gravement l'évangélisation. Mais ces exceptions, si nombreuses qu'on les suppose, ne feraient toujours que confirmer la règle: sacerdoce et célibat, dans l'Église latine, sont et resteront liés, indissolublement.

Sur quoi on aurait pu croire que ce mauvais procès était clos, — clos avant même que d'être réellement ouvert — et que les partisans du mariage des prêtres, pour peu qu'il s'en trouve dans l'Église qui fassent le poids et méritent considération, s'étaient ralliés aux thèses du magistère. C'est un fait, en tout cas, qu'aucune publication sérieuse, aucun

théologien de qualité, autant qu'on sache, n'a jugé bon de relever le défi et de relancer la dispute. Dieu sait pourtant qu'à cette heure, dans le prolongement de l'*aggiornamento*, l'audace reste à la mode et que les novateurs, au meilleur sens du terme et au pire, gardent le vent en poupe. Mais la bouchée, cette fois, est vraiment trop grosse, et l'on constate sans surprise que, toute fringale cessante, personne encore ne fait mine de vouloir l'avalier.

La grande presse, néanmoins, a les dents plus longues et l'estomac plus solide. Nonobstant le Pape et le Concile, elle paraît bien décidée à ne pas laisser échapper la proie savoureuse. Au cours des derniers mois, les articles de revues et de journaux où le célibat des prêtres est pris à partie se sont multipliés d'inquiétante façon; la presse parlée, comme il se doit, n'a pas raté l'occasion d'entrer dans la mêlée. Avec le résultat qu'un débat qui, de par la nature de son objet, eût dû rester l'affaire des autorités compétentes ou de groupes choisis de spécialistes se déroule à présent sur la place publique, au vu et au su de tout le monde, — des croyants que cette exhibition humilie, étonne et scandalise; des incroyants qu'elle amuse ou confirme dans leurs préjugés. Comme dans le cas de la limitation des naissances, tout se passe comme si les restrictions officielles imposées à la discussion n'avaient eu pour effet que de fouetter la curiosité populaire et de provoquer, chez ceux qui font profession de la nourrir, des indiscretions encore pires. A cela rien d'étonnant. Pour l'amateur de sensations, quoi de plus banal que l'explosion d'un obus sur un champ de bataille? Mais qu'un pétard éclate dans une église silencieuse, quelle affaire!

Pareille effervescence, à vrai dire, n'a rien d'insolite ni d'inédit. Il a fallu à l'Église latine quatre cents ans de patience et de fidélité pour mener à maturité et fixer dans sa discipline son idéal de chasteté. Encore a-t-elle dû, depuis ce temps, livrer de durs combats pour le défendre, aux époques de crise, contre tous adversaires du dehors et détracteurs du dedans. Pourquoi s'en surprendre? Dans un monde où, par la volonté du Créateur, hommes et femmes vont presque toujours par deux, le libre renoncement à l'amour et au mariage constitue un véritable paradoxe, une sorte de défi lancé à la « sagesse des sages » et à la « prudence des prudents », un « scandale » pour tout dire, qui ne se résorbe que dans la « folie de la Croix ». Jésus lui-même avait pris soin d'en prévenir ses disciples: plus encore que l'indissolubilité du lien conjugal, consacrée par l'interdiction absolue du divorce, la chasteté parfaite de ceux qui « se sont faits eux-mêmes eunuques à cause du royaume des cieux » susciterait, au long des âges, des incompréhensions et des résistances sans fin: « Tout le monde n'entend pas cette parole, mais ceux-là seuls à qui il a été donné... Comprenne qui pourra! » (*Matth.*, XIX, 10-12.)

Ce texte souligne tout ensemble l'absolue gratuité de la vocation à la chasteté, qui ne peut être qu'un don de Dieu, un privilège, une grâce réservée au petit nombre, et son caractère surnaturel, son aspect de mystère, par où elle échappe aux considérations profanes et passe tout entière dans le domaine de la foi. Pour comprendre en théorie et pour admettre en pratique — pour soi ou pour les autres — que « mieux vaut ne pas se marier », il faut regarder le monde et la vie avec des yeux neufs, dessillés par la foi, qui discernent, derrière les apparences, la réalité du royaume

de Dieu en marche; il faut se placer et se maintenir dans l'optique surhumaine de Celui qui a dit que, pour *gagner* sa vie, il fallait commencer par la *perdre*: « Si le grain ne meurt, il reste seul, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. »

Et voilà bien ce qui, à certain niveau du débat en cours, paraît être trop souvent oublié. Certes, depuis Luther et Nietzsche aux yeux de qui le prêtre non marié ne pouvait être qu'un anormal, dépourvu de tempérament, ou un hypocrite, féru de compensations clandestines; depuis ces clercs du Moyen Age qui suppliaient qu'on leur permit de prendre femme pour équilibrer leur budget, les adversaires du célibat sacerdotal ont fait pas mal de chemin; ils ont changé à tout le moins de vocabulaire et de style. Mais, sur le fond du problème, leur attitude, à tout prendre, est restée la même, pharisaïque, naturaliste, terre-à-terre, et leurs critiques, au fond, s'inspirent des mêmes motifs. La chasteté, dit-on, provoque des refoulements, empêche l'épanouissement personnel, gêne le contact avec les fidèles, engendre la méfiance envers la sexualité, l'amour et le mariage qui, dans la vie des laïcs, occupent forcément beaucoup de place. Trop peu ou même, en certaines régions et à certaines époques, très mal observée, elle est à l'origine de nombreuses et retentissantes défections qui souillent l'image du sacerdoce dans l'esprit des foules et compromettent d'autant les progrès de l'évangélisation. J'en passe, évidemment, et pour cause.

Le mariage, au rebours, accroîtrait la compétence pastorale par l'expérience vécue de la vie à deux, rapprocherait le prêtre des fidèles, le rendrait plus sympathique à leurs épreuves, plus indulgent aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs devoirs conjugaux et familiaux. Il pourrait même lui procurer, en le déchargeant d'une foule de soucis matériels, un gain de temps pour l'exercice de son ministère.

A la racine de la plupart de ces arguments et des revendications qu'ils supportent, il y a l'idée, plus ou moins explicite, que le prêtre, pour remplir son rôle et mener à bien sa mission, doit renoncer le plus possible à toute originalité, se fondre dans le troupeau, en adopter l'habit, le langage, les mœurs, et vivre si exactement la vie de tout le monde qu'il en arrive presque — suprême réussite — à faire oublier sa présence. C'est ainsi qu'on interprète, dans les milieux dits d'avant-garde, le mot célèbre de saint Paul: « Je me suis fait tout à tous pour pouvoir les gagner tous. » Dans cette optique, il est bien évident que le célibat sacerdotal, avec tout ce qu'il commande, en pratique, de refus, d'éloignements, de solitude, constitue le grand obstacle, celui qu'il faudrait d'abord renverser pour qu'entre le prêtre et le laïc, les distinctions s'estompent ou s'abolissent, pour que s'écroule enfin le mur de séparation qui, si malencontreusement, les divise.

Mais alors le sacerdoce, au regard de la foule, ne risque-t-il pas de perdre, en partie, son sens, sa valeur, son mordant? Et dans cet homme dont on dit qu'il est consacré, mais qui lui ressemble trop, l'homme de la rue n'aura-t-il pas beaucoup de peine — bien plus de peine — à reconnaître l'envoyé de Dieu, « mis à part en vue de l'Évangile », l'image parlante et agissante de Celui qui a dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde »?

Le cardinal Suhard, un jour, l'a rappelé en termes magnifiques: la valeur de choc du sacerdoce catholique, la séduction qu'il exerce comme l'aversion qu'il inspire, sont fonction du mystère dans lequel il baigne tout entier et dont, bon gré mal gré, tout prêtre est le héraut et le témoin en ce monde.

Cet homme qui ne vit pas comme les autres, ce légat qui parle avec une autorité royale, c'est un défi lancé aux autres hommes; c'est le signe de contradiction. Qu'il paraisse: les passions se cristallisent, les coalitions se forment. Il libère instantanément des « complexes » de répulsion ou d'amour. Il est la pierre de touche des consciences.

D'abord parce qu'il les intrigue. Mêlé aux autres, il leur ressemble en tout. Et néanmoins, il y a quelque chose, en lui, qui leur échappe; un secret que le voisinage quotidien n'épuise pas. Proche, il demeure l'inaccessible; transparent, il reste mystérieux.

Mais, cet homme étrange, ce n'est pas un étranger. Que les hommes lui ouvrent ou lui ferment leur âme, il y est toujours présent, même à son insu: comme une protestation de la conscience ou un appel de Dieu. On veut le fuir: il se rencontre inmanquablement sur quelque chemin. On se croit autonome, on se veut libre: il suggère, il oblige.

Et voilà pourquoi le prêtre, dans la cité, sera toujours, par quelque côté, l'Adversaire. On ne lui pardonnera jamais d'évoquer et de perpétuer, de génération en génération, Celui qu'on croyait avoir supprimé pour toujours. Comme le Christ, le prêtre est la pierre angulaire, l'angle vif du Royaume d'en-haut. Loin d'être un conseiller paternel ou un citoyen débonnaire, le prêtre est, comme Dieu, un être terrible. C'est l'homme du combat. Comme Jacob, jusqu'à l'aube du jour qui ne finit plus, il soutiendra avec l'Ange — mais, cette fois, l'Ange des Ténèbres — une lutte à mort en champ clos.

Le mystère du prêtre, bien sûr, ne tient pas, exclusivement ou avant tout, dans le célibat. Mais le célibat en constitue une pièce maîtresse et, jusqu'à un certain point — nous le dirons plus tard — essentielle. Il en incarne aussi, à nos yeux de chair, l'aspect le plus voyant, la forme la plus dramatique. L'amour du conjoint et des enfants joue dans la vie un rôle si capital, il draine de son côté une telle somme de temps et d'énergies que, depuis la naissance jusqu'à la mort, il n'est pas, pour la plupart des humains, d'événement plus décisif que le mariage. C'est lui qui, dans la suite des années, marque l'arrêt principal, la coupure et le repère, l'avant et l'après des grandes joies, des grandes peines, et, plus que la profession, plus que la réussite ou l'échec, façonne les destinées. Voilà pourquoi, au jugement spontané de tout le monde, le célibat sacerdotal — le refus délibéré, pour des motifs religieux, de l'amour humain sous ses formes les plus pures — est comme l'envers visible de la grande réalité invisible à laquelle le prêtre, sacrement du Christ comme le Christ est sacrement de Dieu, a mission de rendre témoignage.

Les saints, a dit Bergson, n'ont pas besoin de parler; il leur suffit de se montrer: leur seule présence est un appel à l'héroïsme. Et de même le prêtre, voué par choix au célibat et, par suite de ce choix irrévocable, entièrement livré à Dieu et à ses frères, n'a pas à crier sur les toits que le mystère existe et que l'Amour, au delà du voile, nous tend les bras. Ce mystère, il le vit dans toute l'épaisseur de son existence énigmatique; cet Amour, il l'atteste et lui rend grâce à chaque battement de son cœur solitaire.

Création et évolution — I

Un croyant explicite sa vision du monde

Alphonse TREMBLAY, C. SS. R.

DIEU appelle toutes ses créatures à une ascension vers Lui-même. C'est déjà en vertu de cet appel que le monde, « au commencement », a été promu à l'existence. Il y a surgi, non projeté, mais attiré par le Créateur. En l'appréhendant au niveau sous-existential du possible et en l'élevant au plan de l'être — geste propre à la Toute-Puissance, qui est Intellect et Pensée —, Dieu le rapprochait de Lui-même. Le possible attend l'action divine: l'existant est tenu par elle: « C'est en Lui, en effet, que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (*Act.*, 17, 28-29.) L'existant participe à l'actualité de l'Être absolu. Il lui est à la fois plus présent, plus uni, plus semblable que le possible, encore que le possible, encore que celui-ci soit lié intimement à l'Essence et à la Pensée infinies de Dieu. L'acte créateur a donc bien la signification d'un appel, étant l'acte du Verbe éternel, qui distingue, définit et nomme, pour les attirer dans la lumière de sa propre actualité, les êtres qui sont créés. Oui, le monde est entré dans l'existence en réponse à une vocation, à une vocation proprement divine. Dans ce devenir initial, dans cette première naissance à l'être, il a commencé de monter vers Dieu, parce que Dieu l'appelait vers Lui.

Toute la suite de l'histoire cosmique a été régie par le même appel. Car le monde, à son origine, était loin de sa perfection, c'est-à-dire, de l'accomplissement de la grande Idée de Dieu sur lui. Il était chaotique et élémentaire, comme la Science en découvre les signes, comme la Bible elle-même nous l'apprend. Il balbutiait son existence. Au bas de l'échelle ontologique, il avait à monter vers le plus-être, sens unique de sa vocation, puisque c'est justement le sens de Dieu. Il devait s'enrichir et s'ordonner, de chaos devenir cosmos, par l'exercice de ses énergies appliquées à sa propre matière. Il devait accéder progressivement à des formes d'être toujours plus hautes, inventer et construire sans cesse, sans cesse se dépasser en de plus merveilleuses réalisations.

Sans cesse se dépasser

Et c'est bien ce qui a eu lieu. Le monde a rempli fidèlement le devoir inscrit dans sa création. Tous les éléments ont servi, avec une espèce de passion et d'irréductible persévérance, à faire exister davantage c'est-à-dire, selon de meilleures essences, la réalité matérielle. Les particules se sont

assemblées pour former les divers atomes. Les atomes se sont combinés pour constituer les molécules, à plusieurs centaines de milliers de types. Les molécules se sont groupées tantôt en des masses homogènes, tantôt en mélanges où plusieurs espèces composaient harmonieusement pour une plus ample efficacité. Les eaux océanes et l'atmosphère sont de beaux spécimens de ces mélanges admirablement équilibrés en vue d'un service planétaire. C'est au sein des mers et sous l'influence des tempêtes électriques de l'atmosphère comme des rayons ultraviolets qu'elle laissait alors traverser, que les assemblages moléculaires se sont mis en route vers la vie en formant les acides aminés, ces constituants des protéines, elles-mêmes éléments de la cellule. Puis parut dans le même milieu cette haute merveille: la cellule, construction d'une complexité que la Science est encore très loin d'avoir entièrement déchiffrée. Ici se révèle un fait nouveau, que le monde jusque-là n'a jamais vu: toutes sortes de mouvements s'accomplissent au profit de la petite chose qui en est le théâtre et le sujet. La cellule s'entretient elle-même, dans un changement incessant. En perpétuelle activité, elle refait à mesure comme par miracle, à même le milieu ambiant, et les énergies qu'elle dépense et les éléments qu'elle consume. Elle fait plus que s'entretenir: elle se développe et se multiplie, divisant son propre corpuscule, arrivé à sa plénitude, en deux unités matérielles de constitution identique (mitose). La cellule est porteuse de la vie, c'est son habitacle spécifique, son nid essentiel dans la matière, l'instrument premier de son extension et de ses conquêtes prodigieuses.

Très longtemps la vie se contenta d'une cellule unique par individu. Mais elle sut dès lors compenser cette petitesse microscopique par le nombre de ses sujets. Les vivants unicellulaires foisonnèrent dans les océans au point de les saturer. Et quelle ne fut pas leur contribution à l'évolution générale du monde, à l'aménagement de notre terre! L'atmosphère terrestre, à l'origine, ne contenait pas d'oxygène libre. Ce corps simple existait déjà mais rien qu'à l'état de combinaison avec d'autres substances chimiques. C'est le peuple marin des algues bleues, végétaux unicellulaires, qui libéra l'oxygène captif, par millions et milliards de tonnes, adaptant ainsi l'atmosphère et les mers elles-mêmes aux nécessités physiologiques des formes de vie supérieures.

Celles-ci purent alors, graduellement, apparaître et s'épanouir. Essor magnifique de la vie, qui prit son début dans le passage de l'unicellularité à la pluricellularité. La cellule apprit à se diviser sans former deux êtres distincts, mais deux éléments d'un seul être. Elle apprit à se multiplier à l'intérieur d'un même vivant. Elle apprit à s'y différencier pour le structurer en tissus, systèmes fonctionnels et organes divers. Elle apprit... ou plutôt, elle fut assumée par une idéeforce plus riche que celle qu'elle réalisait en son unité élémentaire. Le vivant pluri-cellulaire n'est pas un agglomérat, mais un être indivis et original...

Dans la double ligne du végétal et de l'animal

Une fois trouvée cette nouvelle formule, la nature n'en finit plus de multiplier et diversifier ses constructions biologiques. Dans la double ligne du végétal et de l'animal. Déjà au niveau unicellulaire, son génie avait su réaliser, en parallélisme, les deux règnes, ébauchant la plante dans l'algue bleue, le protozoaire dans l'amibe. Au niveau pluricellulaire, l'une et l'autre catégorie accomplirent leur développement en faisant paraître successivement, au cours des âges géologiques, des modèles d'une anatomie de plus en plus fine et ingénieuse, d'une qualité constitutionnelle et physiologique toujours plus élevée. Ce fut en même temps, de part et d'autre, la montée, des abîmes marins, à l'assaut des terres émergées. Le plancton engendra de plus grandes algues. Celles-ci, refoulées par la houle, approchèrent des

côtes continentales, découvrirent le sol au fond de l'eau et se mirent en devoir de l'exploiter en y enfonçant des tentacules qui devaient plus tard s'appeler racines. On eut tout de suite les nénuphars, qui réalisaient la performance de s'accommoder au 3 milieux terrien, aquatique et aérien. Après quoi la race végétale envahit rapidement les plages boueuses, les marécages et les terres humides sous les formes du palétuvier, de la prêle et de la fougère. Puis avec les pins et les sapins, et les autres types de conifères, elle pénétra dans les sols plus secs. Poursuivant sa marche conquérante, elle finit par couvrir, à peu de chose près, toute l'étendue des continents d'un splendide manteau de verdure fait d'arbres et d'herbes de toutes sortes. Et non pas seulement pour un résultat de magnificence et de beauté, mais à toutes les fins les plus utiles: alimentation des animaux, entretien de l'air respirable, création de réserves énergétiques pour les millénaires à venir.

Parallèle fut l'expansion du règne de l'animal. Il monta aussi de la mer pour peupler les espaces terrestres. Mais avant d'opérer son émergence, il sut varier au sein des eaux, beaucoup plus que le végétal, ses formes et ses espèces; il s'entêta à pousser très loin ses perfectionnements organiques, allant du mollusque au cétaqué, du ver au dauphin et à la baleine, à travers des milliers de types. C'est avec les reptiles amphibies qu'il commença à gagner les terres. Mais tandis qu'il rampait encore et avant d'inventer les quadrupèdes, impatient de rapides conquêtes, il se fit des ailes pour voler. Ce fut l'ère des grandes libellules, des abeilles et autres insectes, l'ère aussi des lézards volants, gigantesques machines aériennes, frères ailés des dynausauriens. Lézards volants, dynausauriens: faune monstrueuse de l'époque primaire dont la seule image horrifique, destinée, heureusement, à disparaître avant l'arrivée des humains, mais qui pourtant avait sa mission, nécessaire aux progrès de l'être: implanter la vie animale au sein d'une nature affreusement hostile et inconfortable, affirmer envers et contre tout les droits souverains de cette vie, lui ouvrir la route et lui faire place. Ces êtres grossiers l'étaient exprès. Dans le milieu qui était le leur, en face de la tâche qui leur incombait, ils n'avaient que faire de l'élégance, de la gentillesse et de la finesse. Il ne leur fallait que deux choses: la puissance et la résistance. Ils furent donc ce qu'ils devaient être: des bulldozers biologiques. Et c'est grâce à eux que dans la suite le règne animal put s'accomplir, que tant d'espèces plus richement douées, quoique moins massives et moins puissantes, ont pu se répandre sur la terre, qu'une gent ailée si charmante par la triple grâce de son profil, de ses chants et de son plumage, a pu animer notre ciel.

A l'heure de Sexte ou 6^e jour

Au terme de tout ce développement de la vie végétale et animale, au moment où la terre avait pris, par le jeu des forces géologiques, la savante et belle ordonnance de ses plaines et de ses montagnes, de ses glaciers et de ses rivières, de ses couches fertiles et des gisements, de ses continents et de ses mers; alors qu'elle avait mis au point avec une justesse mathématique la composition et l'état de son enveloppe atmosphérique, remplaçant les gaz délétères par le fluide exquis de l'oxygène, par l'azote aux multiples utilités et la vapeur d'eau fécondante, — enlevant à cette enveloppe son opacité primitive: pour qu'aux heures du jour le soleil puisse atteindre le sol terrestre, apporter à tout ce qui vit sa part nécessaire de chaleur, provoquer chez les plantes vertes l'admirable fonction chlorophyllienne, révéler les choses au regard, mettre tout en fête par l'éclatement de la symphonie des couleurs, — pour qu'aux heures de nuit apparaissent les merveilles de l'espace cosmique, toute la grande armée sidérale en son impeccable défilé; au midi du temps plané-

taire, à l'heure de Sexte, au 6^e jour de la Genèse, parut le vivant qui s'appelle l'homme. Animal comme toutes les espèces qui depuis l'amibe l'ont précédé. Mais animal en qui se révèle une nouvelle valeur ontologique inassimilable aux faits vitaux de l'ordre purement matériel. En l'homme s'accomplit une émergence, non plus de l'eau, mais de la matière. Il y a en lui quelque chose qui échappe au domaine de l'espace-temps, ou du moins n'y est plus confiné, comme le sont, dans toutes leurs activités, les êtres inférieurs. L'animal sent, et c'est merveilleux. Merveilleuse déjà est la connaissance impliquée dans la sensation. Mais l'homme pense, et cela est d'un ordre différent, sans commune mesure avec celui de la perception sensorielle. (Je dis: sans commune mesure, mais je ne dis pas: sans rapport.) Par un processus mystérieux, une métamorphose inouïe, l'image formée par les sens, chez l'homme, devient une idée. On ne saisit plus seulement, dans leur apparence extérieure, les objets qui sont là présents, individuels et concrets, limités à leur propre numéro, mais l'être profond des choses, leur essence éternelle et universelle. On accède à un mode de connaissance impliquant toujours référence à un connaissable illimité: l'idée générale de l'être. La pensée y prend son point d'attache et ne s'en sépare jamais. Tout concept qu'elle élabore, toute définition qu'elle formule, en est une pure détermination; toute affirmation ou négation qu'elle énonce lui est relative et jauge les choses en fonction d'elle; toutes ses constructions rationnelles, de petite ou grande envergure, s'accomplissent suivant les exigences intrinsèques de cette même idée. Mais l'idée de l'être dépouillée de toute restriction et limite, n'est-ce pas le signe de l'Infini vitalement imprimé dans l'âme humaine? Sans doute, l'Infini lui-même, l'Infini dans sa réalité, n'y est pas saisi directement. Néanmoins l'idée dont il s'agit représente bien l'orientation quasi essentielle de notre intellect vers Lui. Elle est, par rapport à Lui, une sorte d'attente et d'appel, comme elle constitue une capacité de le concevoir et de l'affirmer. D'où il faut dire que la religion en son exigence radicale appartient à l'essence de l'homme. Parce qu'il est l'animal *pensant*, il est l'animal *religieux*. Le second caractère suit le premier et est tout aussi distinctif. La notion distincte de Dieu, la certitude de son existence, le devoir envers Lui de l'adoration, de la louange, de l'invocation, de l'action de grâce, et enfin d'une vie de conformité au vouloir divin exprimé dans l'ordre de la nature, tout cela éclôt normalement dans une âme humaine non altérée par l'effet d'un vice héréditaire, ou d'une influence pernicieuse, ou d'un volontaire aveuglement. Cette constatation est capitale dans la perspective où nous sommes du sens général de l'évolution cosmique. Avec l'homme la Création est mise en présence de son Principe en une relation consciente. Relation consciente qui d'ailleurs n'est pas seulement collective mais singulière pour chaque être humain. Les sujets de l'humanité ne sont pas de simples numéros ontologiquement interchangeables; chacun d'eux est une personne, c'est-à-dire un être irremplaçable, en tant qu'au regard de son Auteur il a son visage et son nom propres, que nul autre être ne peut avoir.

Sauf l'accomplissement, encore à faire, de l'humanité intégrale, le monde, à cet échelon de la dignité naturelle de l'homme, épuisait l'élan de sa création. Et dans sa conscience fraîchement éclos, il pouvait admirer sa destinée. Il avait atteint et il occupait un haut lieu de l'être et de la vie, le plus haut dont le rêve obscur fût inscrit en lui dès le principe, comme le rêve des ailes dans l'humble larve et la pauvre chenille rampante. Il était établi sur un sommet qui le situait face au Ciel. Il pouvait lever son regard autrefois rivé à la terre; il pouvait lever son regard et apercevoir l'Infini. Il savait prononcer le nom divin, quoique dans une forme négative qui disait ce que Dieu n'est pas. Il était, de loin, mais réellement, en présence de son Créateur, percevant les signes

de son existence, sachant distinguer sa transcendance et lui dédier ses hommages.

« Il était de loin mais réellement en présence de son Créateur »: on n'a pas aussitôt émis cette phrase qu'on éprouve le besoin de l'inverser. Par le règne humain instauré au-dessus du règne animal, le monde accédait réellement à la présence de son Créateur mais il en restait extrêmement loin. La présence en question n'avait rien de la vraie présence du face-à-face et du dialogue qu'il permet. Ni le visage ni la voix de Dieu n'y étaient perçus par la créature. Toute intimité était exclue des rapports de celle-ci avec son Auteur. Une différence d'être incommensurable étendait un abîme entre les deux. Saint Thomas dit bien qu'en cette condition un certain désir de voir Dieu eût quand même habité le cœur de l'homme. Mais jamais ce désir n'eût revêtu la qualité d'un élan vital, étant dissipé dès sa conception par la fulgurante évidence de son caractère irréalisable.

Le visage et la voix de Dieu

Il devait pourtant se réaliser. Si l'évolution du cosmos, ayant amené le type humain, était au bout de ses inventions, des ressources de son génie et de sa puissance productive, quelque chose de plus grand demeurerait possible, une plus haute manière d'être et de vivre pouvait éclore dans la Création par l'intervention de Dieu même. Une intervention d'un genre nouveau, différente de l'action créatrice. Une intervention consistant, non plus à activer les puissances du monde, mais à introduire dans son sein les valeurs de l'être divin. Cette intervention se produisit, avec ses effets exaltants d'illumination et de joie, parce qu'elle était depuis toujours dans l'intention du Créateur. Celui-ci avait, façonnant le monde et le soutenant dans ses progrès, cette sublime arrière-pensée. Ainsi advint-il que l'animal pensant, chef-d'œuvre et roi de la Création, aussitôt promu à l'existence et dès l'origine de sa propre histoire, connut avec Dieu des rapports que n'impliquait pas sa nature. La voix propre de Dieu se faisait entendre à son âme. Un commerce direct et personnel s'instituait entre Dieu et lui. Il était invité à une communion de pensée et d'amour avec Dieu, qui, vécue d'abord sur la base de la seule audition d'une parole, était destinée à se consommer dans un face-à-face éternel. Sa religion ne s'arrêtait pas aux hommages de l'adoration et de la prière qu'elle inspire; elle était foncièrement théologique, plaçant son essence dans la foi, l'espérance et la charité, cette trilogie constitutive de la vie divine participée.

Nous savons que l'homme n'a pas su rester dans ce doux climat de la grâce, que sa liberté a manqué aux impératifs d'un tel état, qu'il est descendu, qu'il est tombé de cette condition glorieuse, frustrant le monde de la promotion, plus magnifique que toutes les autres, qui venait de l'articuler à la sphère de l'Être infini. Mais heureusement nous savons aussi que cette catastrophe humaine et cosmique a été suivie d'une réparation qui restaure en mieux l'ordre détruit. Par l'Incarnation-Rédemption est rétablie d'une façon plus pleine et plus merveilleuse, dans l'univers, au-dessus des règnes du minéral, du végétal, de l'animal et de l'homme sans grâce, celui que, d'un mot d'une telle justesse, l'Évangile appelle le Règne de Dieu. Le Règne de Dieu en son propre Fils devenu homme pour effectuer autour de lui l'unité de l'espèce humaine et de toutes les espèces de la Création dans la lumière et la joie de Dieu.

Ce Règne, il existe déjà, mais il est en train de s'accomplir. Son accomplissement est représenté par ce que la Foi nous enseigne du Christ ressuscité: Fils de l'Homme assis à la droite du Père au cœur de la Trinité; premier élu de l'humanité au-delà de la mort expiatrice (« premier-né d'entre les

morts »); Oméga de la Création en qui tous les êtres s'achèvent. Qui entend sa parole et croit en Lui, qui mange sa chair et boit son sang, qui consent à vivre et à mourir comme il a vécu et est mort, arrive à la vie éternelle, dont le prototype est en lui, — arrive à la vie éternelle et en porte déjà les prémices. Mais en quoi consiste cette vie? Dans la connaissance et l'amour de Dieu: « Or, la vie éternelle, c'est de Te

connaître, Toi, le seul vrai Dieu. » (Jn 17, 3.) Dans une connaissance et un amour dont Dieu n'est pas seulement l'objet, mais dans notre langue, le sujet, et qui constituent sa propre vie: les deux actes selon lesquels Dieu, éternellement, se conçoit, se dit et se chante en son Verbe et exhale la joie de sa plénitude dans le souffle de Son Esprit.

(à suivre)

Une politique provinciale de la main-d'oeuvre — I

Émile BOUVIER, S. J.

DEPUIS CINQ ANS, la main-d'oeuvre fait l'objet d'une attention spéciale de la part des gouvernements; elle devient même partie intégrante des programmes de politique sociale. Aux États-Unis, on a voté, en 1962, la Loi du Développement de la main-d'oeuvre et de la formation professionnelle (*Manpower Development and Training Act*); au Canada, en 1965, le gouvernement fédéral promet un ministère de la Main-d'oeuvre. Le 23 septembre 1964, le gouvernement provincial charge un Comité d'étudier la formation professionnelle par l'apprentissage en vue d'assurer une main-d'oeuvre pleinement qualifiée à tous les secteurs de l'économie; en avril 1966, le Premier ministre du Québec annonçait en son programme électoral la création d'un ministère de la Main-d'oeuvre et du Travail. Ces décisions s'imposent par suite de ce paradoxe inquiétant qui met en opposition l'augmentation continue du produit national et la diminution des emplois. Ainsi la production de la province, en 1965, a augmenté de 9% et le taux du chômage y oscillait autour de 6.5%. Récemment, en mars 1966, le taux de chômage au Canada baissait jusqu'à 3.3%, celui de l'Ontario à 2.9%, au Québec, il se maintenait à 6.5%.

En outre, la province comprend 24 zones désignées où le nombre des offres d'emploi est nettement inférieur à celui de la demande. On se perd en conjectures pour expliquer cette anomalie, les uns l'attribuent à l'automatisation qui met à pied à la fois des centaines de travailleurs, certains, à la vitesse avec laquelle en trois ans, le génie industriel applique des inventions qui jadis en prenaient cinquante à entrer sur le marché; d'autres accusent le manque de préparation scolaire des travailleurs. Ainsi au Québec, selon les statistiques provinciales, plus de 70% de la population scolaire au niveau secondaire abandonnent la classe pour le marché du travail. Des statistiques fédérales précisent qu'au-delà de 35% quittent l'école avant la 8^e, et 35% en outre avant l'immatriculation junior; 20% terminent le cours secondaire, 9% entrent à l'université et 6% y décrochent un diplôme; d'autres attribuent cette anomalie à l'insuffisance des institutions de la province dans la formation professionnelle. Ainsi, en nous basant sur les statistiques de 1964, Québec compte en ses institutions professionnelles environ 35,258 apprentis dont 18,925 sous la juridiction du ministère du Travail, et 16,333 sous la juridiction des comités paritaires, ce qui fait moins de 2% de la population active non agricole du Québec. Certains accusent le niveau de formation des Instituts techniques et soutiennent qu'à peine 10% de leurs diplômés peuvent passer les tests mécaniques dans l'industrie.

Quoi qu'il en soit, les hommes d'affaires et les associations patronales se plaignent comme d'un fait du manque de main-d'oeuvre qualifiée; il serait une cause du chômage et empêcherait la croissance économique. Combien d'entreprises ne peuvent réaliser leur objectif de production par suite d'une insuffisance de main-d'oeuvre. Des millions de dollars se perdent chaque année parce que les usines ne peuvent remplir les commandes et faire face aux échéances. L'expansion du Canada, disent ces gens, est menacée non par l'absence de crédit, ni par l'absence de marchés mais par le manque de main-d'oeuvre qualifiée. Le Conseil économique du Canada, le *Financial Post*, le Service national de Placement, l'Association des Manufacturiers canadiens portent le même jugement. Des firmes canadiennes vont recruter leur main-d'oeuvre jusqu'au Japon, à Hong Kong, en Italie, au Danemark, en Scandinavie, en Irlande, en Écosse et en Angleterre et défrayent les déplacements et l'établissement de ces travailleurs qualifiés.

Des études récentes entreprises par le ministère fédéral du Travail en Ontario, en Colombie britannique et au Québec démontrent que dans deux provinces, l'Ontario et la Colombie britannique, on demande 90,000 travailleurs qualifiés. Il en faudrait pour le Québec, en 1966, au-delà de 45,000. La situation est d'autant plus grave que la province compte proportionnellement deux fois plus de chômeurs que ces deux provinces. C'est donc une impérieuse nécessité que de s'attaquer au problème de la main-d'oeuvre et de répondre à cette question: si les emplois existent, comment expliquer le manque de main-d'oeuvre?

L'opinion publique confond souvent la politique de la main-d'oeuvre avec celle du plein emploi. Ce sont pourtant deux réalités économiques bien distinctes. Une politique de plein emploi veut assurer du travail à toute la population active qui désire et peut travailler, tandis que la politique de la main-d'oeuvre prépare la population active à remplir les tâches et les fonctions offertes par l'industrie.

A long terme, le plein emploi dépend de plusieurs causes: demande globale, politiques monétaires et fiscales, conjoncture économique et commerce international, etc. Une fois assuré, ce plein emploi exige des investissements à long terme en éducation et en formation professionnelle, afin d'empêcher le décalage entre une forte demande de main-d'oeuvre et l'impuissance à la combler. Pour prévenir le chômage, il importe de jumeler les mesures de plein emploi avec celles de la formation de la main-d'oeuvre. Les premières dépendent

de la politique générale d'un cabinet d'État et les secondes du réseau des institutions politiques et sociales chargées de former les travailleurs et de les préparer à remplir leur rôle précis sur le marché du travail. Les unes ne peuvent réussir sans les autres. Les premières se réalisent au Canada et au Québec grâce à notre prospérité économique sans précédent. Les secondes qui visent la formation de la main-d'œuvre restent à créer, car un chômage inquiétant persiste en dépit de la recrudescence de l'activité économique, de la production, de la consommation et de la hausse du niveau de vie. Cette politique de la main-d'œuvre consiste donc à ajuster l'offre et la demande de travail dans des régions et occupations spécifiques afin d'assurer l'utilisation optimum et maximum des ressources humaines.

Ceci rappelé, examinons les composantes d'une politique de la main-d'œuvre et sa réalisation au Québec.

I. — LES COMPOSANTES D'UNE POLITIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une politique de la main-d'œuvre s'attache à quatre composantes: le développement, le maintien, l'utilisation et l'évolution de la main-d'œuvre. Elle suppose le relevé de la population active en état de travailler par âge, sexe, éducation, état matrimonial, profession, occupation. *Le développement* considère la formation scolaire et la formation professionnelle que donnent l'acquisition des connaissances du métier et les exigences des occupations. On vise ainsi à éliminer les entraves à la mobilité de la main-d'œuvre, indispensable pour réduire au minimum la durée du chômage. Cette mobilité peut prendre trois formes: professionnelle, industrielle et géographique. Si un travailleur perd son emploi parce que son métier est devenu désuet, et qu'il ne peut s'embaucher ailleurs, il doit apprendre un nouveau métier. Ceci signifie réentraînement. Ou encore un employé peut être victime du déclin d'une industrie, il lui faut chercher de l'emploi dans une autre usine, la situation du marché du travail peut exiger un déplacement géographique.

Le « *maintien* » considère la préservation de la main-d'œuvre; il se réalise par la réadaptation des capacités de travail, la formation accélérée et les différentes formes de reclassement.

L'*utilisation* de la main-d'œuvre suppose le jumelage des travailleurs et des emplois selon leur degré de développement en vue d'un rendement optimum des ressources humaines. Elle exige des données démographiques relatives à l'emploi, au chômage, au placement, à la stratification selon l'âge, par occupations, statut social et par secteur économique. Tous ces éléments mis ensemble et coordonnés sont le champ de la politique de la main-d'œuvre.

Celle-ci n'est pas un problème accessoire qui résulterait d'une dimension d'un fait économique; elle devient une condition essentielle à la croissance et à l'équilibre. Elle adapte les ressources humaines aux besoins que détermine une politique de plein emploi.

Elle repose donc sur une connaissance de la conjoncture économique qui, elle, nous apprend si le chômage dépend de causes extérieures ou de causes inhérentes à la main-d'œuvre et permet d'ajuster la population des travailleurs aux emplois créés par la croissance économique; elle requiert une connaissance des stratifications professionnelles afin d'adapter les travailleurs à l'évolution technique; elle doit mesurer l'influence de la formation professionnelle elle-même sur le développement des ressources humaines. Enfin, elle réclame une action positive de l'État.

(à suivre)

Français international

DU FRANÇAIS INTERNATIONAL nous entretiennent à l'envi le Comité de Linguistique de Radio-Canada, l'Office de la Langue française et maints chroniqueurs de revues et de journaux. J'applaudis à leur campagne. Avec cette nuance que j'insiste *d'abord* sur la prononciation, les autres, si je ne me trompe, sur le vocabulaire.

Pourquoi cette préférence? Évidemment, pour assimiler notre parlure à celle des francophones... qui parlent bien. Et surtout par souci d'aller au plus facile, voire à ce qui, parvenu à une quasi-perfection chez la plupart de nos professionnels de la scène et des ondes, nous offre, sur place, exemple à imiter.

Avant d'inculquer aux miches de première année les précisions du vocabulaire, qui manquent au foyer et que l'école d'une classe à l'autre leur apprendra, on peut les dresser à prononcer un *i* français dans tous les mots, aussi bien dans *famille* que dans *servir*; un *u* français, dans *Jules* et *pilule* comme dans *mur*; un *a* français, dans *repas* comme dans *table*; et des nasales qui chantent, au lieu des sons brailards et vulgaires dont nos compatriotes, même instruits (?), nous agacent les oreilles lorsqu'ils emploient des mots comme *enfant*, *blondin*, *penchant*, *dindon*... Dès leur apprentissage de l'alphabet, garçons et filles possèdent un appareil phonateur qui a les ressources voulues pour l'émission juste des sons français. On ne peut exiger d'eux qu'ils sachent nommer tous les objets environnants. La classe de français, par le procédé des « centres d'intérêt », intelligemment exploité dans le *Cours de français* des Frères de l'Instruction chrétienne, enrichira leur vocabulaire. Mais, de grâce, que les professeurs ne se contentent pas d'exercer les écoliers et les écolières à lire comme il faut *en public!* Qu'à tout moment, ils obligent chacun(e) à une même perfection d'élocution! Pour cela, instituteurs et institutrices doivent consentir à s'amender. Or, ils refusent obstinément de le faire, ce qui entraîne une attitude de lâche concession devant l'in vraisemblable baragouin des écoliers.

La racine du mal, la voilà. Je n'admettrai jamais, pour ma part, qu'un homme ou une femme apte à enseigner dans nos écoles, peu importe son âge, n'ait pas assez de talent et d'énergie pour parfaire (rendre parfaite) sa prononciation du français, quand des annonceurs, gens parfois sans grande instruction ni culture, réussissent en moins de six mois à se donner une élocution presque irréprochable.

Que les propagandistes du français international réclament de nous l'usage d'un vocabulaire et d'une syntaxe accessibles aux francophones des autres pays, je les approuve. Mais on ne me fera pas croire qu'il faille d'abord dire *matinée* plutôt qu'*avant-midi*. Appliquons-nous *d'abord* à prononcer de manière que l'auditeur entende vraiment ma-ti-née, non ma-tsi-née. Et puis, un peu de logique! Si vous rejetez *avant-midi*, sous prétexte que les autres francophones ne le connaissent pas, veuillez nous offrir le moyen de distinguer une *matinée* d'un *après-midi*, quand à Montréal, depuis vingt ans et plus, on parle de *matinées* symphoniques pour désigner des concerts donnés *l'après-midi*.

Prononciation d'abord! Et que les propagandistes du français international, auxquels je m'associe de tout cœur, payent d'exemple! Avant la malaisante révolution de notre système scolaire, il eût fallu obtenir sans retard de chaque préposé(e) à chaque poste scolaire une prononciation sans défaut de notre langue. Ensuite, on aurait effectué les autres redressements. Ensuite seulement.

J. D'ANJOU.

L'affaire de Louvain

Dimitri MICHAÉLIDÈS, S. J. *

EN NOVEMBRE DERNIER, le professeur Woitrin, secrétaire de la section francophone de l'Université de Louvain, dévoilait, dans une interview accordée à un journal régional *l'Ergot*, le projet du « très grand Bruxelles », qui trouvait en M. Woitrin un ardent défenseur. Cette interview eut à Louvain l'effet d'une bombe: des manifestations d'étudiants flamands éclatèrent dans la ville réclamant le départ en Wallonie de la section francophone: *Walen buiten!* Depuis, l'agitation ne s'apaise que pour reprendre avec une violence accrue: l'opinion s'en émut, la presse francophone déversa sa trombe habituelle de slogans: fanatisme, extrémisme, néonazisme, tribalisme, apartheid, paganisme. La presse internationale fit chorus. L'affaire de Louvain était née! Le corps épiscopal fut invité à se prononcer sur le conflit: le 15 mai, il répondit par un *non possumus* qui souleva la Flandre d'indignation: *Et nos, non possumus!*

Qu'y avait-il dans ce projet du « très grand Bruxelles » qui fût susceptible de déclencher cette réaction? Quelques précisions préalables aideront le lecteur à comprendre la réponse à cette question.

Depuis 1962, la Belgique est divisée par une ligne, sorte de frontière linguistique, qui traverse le pays de l'est — au nord de Liège — jusqu'à l'ouest — au sud de Kortrijk (Courtrai). Au nord de cette démarcation linguistique s'étend la zone flamande (la Flandre), au sud la zone francophone (la Wallonie). En vertu de la législation linguistique de 1962, l'enseignement dans chaque zone obligatoirement se donne dans la langue de celle-ci, à l'exception de Bruxelles et de l'université de Louvain. La capitale belge, bien que sise en terre flamande, fut officiellement déclarée bilingue en 1962. L'Université de Louvain, sise aussi en Flandre, reçut un régime spécial: elle fut académiquement dédoublée en deux sections distinctes, l'une flamande, l'autre francophone, ayant chacune son prorecteur. Le mouvement timidement amorcé en 1911 et consolidé en 1932 atteignit ainsi en 1962 un palier, mais non le sommet. En effet, ces deux sections sont réunies sous la direction d'un seul Recteur magnifique, avec un seul budget, une seule administration générale, l'ensemble étant coiffé du conseil épiscopal belge.

Revenons au projet du « très grand Bruxelles »: il vise à l'extension de la capitale belge en la forme d'un immense triangle dont les trois angles seraient: Bruxelles, Wavre, Louvain. Cette extension entraînerait le passage de la ville flamande de Louvain avec son université à la zone bilingue de Bruxelles et, par conséquent, la dépossession des Flamands de l'une de leurs plus anciennes villes ainsi que d'une institution académique à majorité nettement flamande: 52.7% d'étudiants flamands, 38.4% d'étudiants francophones belges. De plus 54.3% des étudiants francophones belges viennent

de Bruxelles, soit 3,613 étudiants sur un total de 6,640 francophones belges contre 9,113 étudiants Flamands¹.

La signification de cette perte s'éclaire davantage lorsqu'on examine la signification du bilinguisme officiel de Bruxelles: il équivaut à parler la langue française. En effet, cette ville est nettement francophone alors que 70% de sa population catholique est de souche flamande; 30% seulement de ces Flamands peuvent pratiquer leur culte dans leur langue, le reste étant soumis à l'active francisation des paroisses francophones². C'est dire que le passage de Louvain avec son université à la zone de Bruxelles, comme le prévoit ce projet, équivaudrait à leur cession à la partie francophone du pays, au tandem Bruxelles-Wallonie.

Déjà, il apparaît nettement qu'un tel projet est de nature à susciter des manifestations, et qu'il déborde par ses implications les murs de Louvain. Ainsi, l'affaire de Louvain qui lui est étroitement liée déborde, elle aussi, le débat académique limité à Louvain pour s'insérer dans un bien plus vaste débat, à l'échelle nationale.

Le contenu de ce débat n'est pas, comme on le prétend, exclusivement ni même principalement linguistique: cette réduction œuvrée par la presse francophone vise à camoufler les données réelles du problème. C'est à l'histoire qui les a élaborées qu'il faut les demander. Ainsi, nous examinerons, en premier lieu, ce problème sous son angle historique; ensuite, à la lumière des conclusions dégagées par cette enquête historique, nous analyserons les revendications flamandes en général et dans le cas particulier de Louvain.

I. — ENQUÊTE HISTORIQUE

Avant 1830³

L'attrait des Flandres et du Brabant pour la culture française remonte au Moyen Âge: il est le fait des classes sociales privilégiées. Cette culture est en honneur à la cour, dans les rangs de la noblesse, notablement d'origine étrangère, parlant peu ou pas la langue flamande. Elle s'introduit dans les milieux de la bourgeoisie à la faveur des échanges commerciaux entre les Flandres et la France. Toutefois, malgré l'influence qu'elle exercera sur les esprits, elle demeure une précieuse importation en provenance de la France dans un pays qui possède sa propre tradition littéraire, la seule qui fût vraiment autochtone: la culture flamande.

Sa présence est un luxe culturel dans ces villes marchandes des Flandres dont la langue administrative est flamande jusqu'au déferlement de la Révolution française, en 1794.

1. BUREAU DES STATISTIQUES UNIVERSITAIRES: rapport annuel, 1965.

2. M. VAN HAEGENDOREN, *The Flemish Movement in Belgium*, p. 40.

3. Geschiedenis VAN VLAANDEREN, onder leiding van D^r R. Van Roesbroeck: 6 delen.

* En séjour d'étude à Louvain, l'A. en a profité pour se renseigner sur une question qui aujourd'hui divise la Belgique. Il nous fait connaître ici un point de vue rarement traité dans nos journaux et revues: le point de vue flamand.

Son culte est celui d'un raffinement prisé aux échelons supérieurs de la société. Toutefois, elle occupera une place bien modeste à l'Université de Louvain entre la fondation de celle-ci en 1425 et sa suppression en 1797⁴. En effet, Louvain ne cultivera ni ne flattera ce goût prononcé de la noblesse et de la bourgeoisie pour la culture française. Il s'ensuivra que Douai, malgré l'opposition de Louvain, sera doté d'une université en 1562, pour assurer un enseignement solide de la langue et de la culture françaises et arrêter l'exode inquiétant des étudiants vers l'Université de Paris et notamment vers celle de Genève, calviniste. Ce n'est que vers la fin du XVII^e siècle que Louvain fondera des cours de français pour faire concurrence à Douai afin de lui ravir sa clientèle: le but était intéressé et l'enseignement ne dépassa pas les rudiments de cette langue.

Haut lieu du savoir, sa langue courante, en dehors de l'enseignement qu'elle donne en latin, est flamande: au raffinement prisé par les classes privilégiées, Louvain préfère la langue de son milieu ambiant. Elle est de souche flamande. Une note démocratique marque la tradition de cette université qui, tel un État dans l'État, jouit d'une grande autonomie par rapport aux autorités civiles et religieuses, défendant farouchement ses privilèges et son statut de corps brabançon contre les empiètements du pouvoir central qui cherche à la régenter. Elle succomba en 1797 sous les coups de la Révolution française pour ressusciter en 1834 dans la condition d'une université catholique régie par le conseil épiscopal belge, proposant son enseignement dans la langue française.

1830-1831⁵

La Belgique d'aujourd'hui, née en 1830 de la conférence de Londres, adopta la langue française. Ce choix s'explique: la décadence de la culture flamande à partir du XVII^e siècle, accusée encore par la Révolution française, bloqua l'évolution de sa langue qui ainsi ne parvint pas à se dégager de ses dialectes ni à fixer son orthographe. Il y avait aussi le souvenir amer, encore trop vivant, des quatorze années d'union avec les Pays-Bas auxquels la révolution de 1830 mit fin.

Ce choix, malgré ses incontestables avantages, imposait une langue et une culture étrangères à la mentalité et au terroir de plus de la moitié de la population: en 1846, la langue flamande prédomine dans la proportion de 4 à 3. De plus, et surtout, ce choix était lourd de signification et de conséquences sociales. La langue flamande en effet chassée de l'administration, devenait la langue des pauvres: seule la langue française eut droit de cité dans la citadelle bourgeoise francophone. Aussi, la langue française se charge-t-elle d'une signification sociale, acquiert-elle un statut social: elle a partie liée avec une classe sociale, la bourgeoisie, qui a tourné à son profit la révolution de 1830. Elle n'exprime pas un triomphe quelconque du Wallon sur le Flamand, car à cette époque les deux communautés étaient aussi illettrées l'une que l'autre. Elle exprime un idéal à atteindre: la promotion sociale. D'où le phénomène de la « fransquillonerie » ou francisation volontaire du Flamand, au prix de l'abandon de sa langue et de sa culture, afin de s'élever dans l'échelle sociale et d'être admis dans les rangs de la bourgeoisie francophone régnante. La distinction des langues recouvre ainsi la nette distinction des classes selon l'axe bourgeoisie francophone — Flamands.

4. Prof. Dr T. LUYKX, *Politieke Geschiedenis van België*.

5. Analectes pour une histoire de l'université de Louvain — Léon VAN DER ESSEN, L'Université de Louvain. — Paul DELANNOY, L'Université de Louvain. — Revue *Ons Leven*.

Ce préjugé social, inspiré par des considérations sociales, engendrera un préjugé culturel contre la langue flamande: celle-ci et la culture qui lui est attachée seront identifiées à une forme dépassée de culture. La francisation se posera alors, non seulement comme la condition *sine qua non* de la promotion sociale, mais aussi comme une évolution culturelle à partir d'un état d'infériorité marqué au coin de la langue flamande, vers un état de supériorité garanti par la langue et la culture françaises.

L'élément social a investi l'élément culturel, le façonnant à son image: les avantages sociaux de la francisation se sont forgés un alibi culturel au prix d'un mépris sans précédent à l'égard de la langue et de la culture flamandes. L'humanisme est aveuglé par le prestige et les avantages sociaux de la langue et de la culture françaises. Cette fusion de la bourgeoisie avec la langue et la culture françaises aura son contre-coup du côté flamand: la maturation progressive du nationalisme flamand s'opérera par une fusion lente mais irréversible des aspirations linguistiques avec les aspirations d'ordre socio-économique, voire politique.

Après 1830-1831 : La Vlaamse Beweging⁶

C'est ce qu'illustre le mouvement flamand ou *Vlaamse Beweging*. Inspiré par la condition misérable dans laquelle la langue et la culture flamandes végétaient, ce mouvement qu'on peut retracer jusqu'en 1832 dans le pamphlet de P. Blommaert⁷, fut, à son origine et pendant longtemps, d'essence idéaliste et de tendance nettement romantique.

Les premiers témoins émouvants d'une conscience nationale flamande, sortis courageusement pour la plupart, des rangs de la bourgeoisie, appartenaient à l'*intelligentsia*. Conscience, le grand poète Gezelle, Rodenbach, Vuylsteke, le musicien Benoit, Rooses, de Vriendt, Vanderkindere, Laveley, pour n'en citer que quelques-uns, sont des prophètes coupés de la masse flamande trop illettrée et surtout trop malheureuse pour les comprendre. Seul le petit clergé, fidèle et courageux, l'avait suivi dans sa misère et ses humiliations et connaissait le langage qu'elle pouvait encore comprendre: celui de la Foi.

La nation flamande à laquelle ces héros proclamaient leur appartenance était encore privée de ses structures: elle n'était qu'une masse de pauvres gens, attachés au peu qui leur restait: leurs dialectes, eux aussi bien appauvris. Cette masse ne réagira pas aux appels de la *Vlaamse Beweging*. Comment l'aurait-elle pu? Il revenait à L. de Raet de comprendre cette anomalie et d'en indiquer les remèdes; ce serait l'économie, une *Sociale Beweging* fondée sur un programme, pour tirer cette masse de sa misère, pour lui donner des structures afin de l'éveiller à elle-même et à sa conscience nationale. Cela se passait à Gand, le 30 octobre 1905. Près de trente ans passèrent avant que les idées lancées par L. de Raet ne s'inscrivent dans les faits. La *Vlaamse Beweging* qui fut et demeure toujours un courant et non pas un mouvement organisé, se différencia progressivement en tendances di-

6. Dr H. J. ELIAS, *Geschiedenis van de Vlaamse Gedachte, 1780-1814*: 4 delen. — Max LAMBERTY, *Philosophie der Vlaamse Beweging*. — Dr M. VAN HAEGENDOREN, *De Vlaamse Beweging nu en morgen I-II Vlaanderen eisende partij*. — Dr S. H. SCHOLL, *De geschiedenis van de arbeidersbeweging in West-Vlaanderen (1875-1914)*. — L. DE RAET, *Een economisch programma voor de Vlaamse Beweging De Hoogeschool en de geschiedenis*.
7. P. BLOMMAERT, *Aenmekingingen over de verwaerloozing der Nederduytsche taal*.

verses sans jamais se laisser capter par aucune d'entre elles ni par les organisations et formations politiques qui s'inspirent de ces tendances. Ainsi, on discerne le courant traditionnel idéaliste et romantique, qui ira s'atténuant en se laissant teinter par la *Sociale Beweging*. Ce courant traversera dans sa facture purement idéaliste le *V. N. V.*, formation politique nationale flamande d'avant-guerre, sous la pression duquel seront votées les lois linguistiques de 1932. Dans sa forme atténuée, ce courant inspirera la *Volksunie*, successeur d'après-guerre du *V. N. V.* Le courant social ou *Sociale Beweging* exercera son influence dans l'aile flamande des syndicats chrétiens et des formations politiques telle que le P. S. C. (en Flandre) nettement majoritaire. Il y a aussi ce courant qui rejoint bon nombre de Flamands appartenant à des milieux divers, notamment le petit clergé et une *intelligentsia* particulièrement active dans les cercles universitaires, dans l'enseignement secondaire et les mouvements de jeunesse.

Par la diversité de ses tendances, la *Vlaamse Beweging* a frayé sa voie jusqu'au Flamand de toute condition, sensibilisant sa conscience au nationalisme flamand à travers son milieu ambiant immédiat, créant entre les divers milieux et secteurs flamands une affinité nationaliste dont procède aujourd'hui une conscience nationale flamande qui n'est pas le fait d'une personne, d'un groupe, d'une classe, mais d'une communauté entière en voie de coagulation. L'élément linguistique a rejoint l'élément socio-économique dans cette conscience nationale flamande: la revendication linguistique enveloppe un contenu socio-économique. Le dialogue s'est établi entre l'*intelligentsia* et la population flamande, grâce à cette fusion qui a opéré l'étrange évolution de ce qui était au XIX^e siècle, une classe sociale en une communauté nationale en pleine formation.

II. — LES REVENDICATIONS LINGUISTIQUES FLAMANDES

Il en résulte que les revendications linguistiques flamandes d'aujourd'hui ne sont pas dirigées contre la langue et la culture françaises; elles ne visent pas à instaurer un despotisme culturel flamand sur la partie francophone du pays. Elles traduisent une exigence inhérente à une communauté nationale en pleine conquête de ses responsabilités socio-économiques, en devenir vers sa condition d'adulte, s'éveillant, progressivement à sa personnalité et à son particularisme national. Tel est le témoignage que rend la présence envahissante de la jeunesse flamande et particulièrement de cette jeunesse étudiante dans les conflits linguistiques qui secouent actuellement la Belgique. Dans ce contexte, la revendication de l'égalité de la langue flamande avec la langue française est celle d'un DROIT: celui d'être belge autant qu'un francophone, tout en demeurant à 100% Flamand. Les persiflages et les digressions contre la valeur culturelle de la langue flamande sont, en l'occurrence, hors de propos: les droits d'une personne ne se mesurent pas à la qualité de sa culture. Ce serait de l'apartheid intellectuel! Quant à la valeur culturelle de la langue flamande, nul homme sensé et instruit ne la mettrait en doute.

Toutefois, les revendications linguistiques des Flamands, malgré les justifications qu'ils apportaient, ont toujours engendré des conflits, et pour cause: elles mettent en question, inéluctablement, cette distinction entre une langue propre au peuple, le flamand, et une autre langue, le français, qui partage avec la première le droit de cité dans les rangs de la bourgeoisie. Ces revendications ne se heurtent pas seulement à un préjugé culturel mais aussi à ce qui l'a engen-

dré historiquement: la primauté sociale et économique de la toute puissante bourgeoisie francophone.

Le conflit est inévitable et la fusion opérée entre l'élément culturel et l'élément socio-économique par le nationalisme flamand d'aujourd'hui apparaît comme un processus normal d'explicitation de potentialités contenues dans les revendications linguistiques flamandes. La rencontre brutale du nationalisme idéaliste et romantique du XIX^e siècle avec une masse flamande qui ne le comprenait pas amorça ce processus d'explicitation, d'abord dans l'esprit de L. de Raet, ensuite dans la *Vlaamse Beweging* devenue trop riche pour être drainée par un courant homogène, enfin dans la conscience nationale flamande d'aujourd'hui, située à la croisée d'un faisceau de tendances qui la sensibilisent de plus en plus à l'affinité réciproque des éléments culturel et socio-économique.

Aussi les conflits engendrés par les revendications linguistiques flamandes ne mettent pas aux prises deux cultures mais une puissante classe sociale — la bourgeoisie francophone défendant sa main-mise sur l'économie belge en invoquant un alibi culturel, — et une communauté nationale, les Flamands, en pleine croissance.

Cette bourgeoisie, noyautée par la haute finance (haute bourgeoisie) forme une classe sociale compacte, conservatrice, formée d'éléments notamment bruxellois auxquels s'aggrègent des éléments wallons et fransquillons. Malgré l'existence d'une bourgeoisie naissante flamande, farouchement opposée à la fransquillonerie, la bourgeoisie francophone conserve les rênes de l'économie du pays. La puissance des syndicats ne la gêne pas car les *holdings* n'étant soumis à aucun contrôle, le développement économique de la Belgique, dont le secteur nationalisé est très réduit, dépend du bon plaisir de cette bourgeoisie d'investir: l'échec de la reconversion des charbonnages faute d'investissements privés l'illustre bien.

En face de cette bourgeoisie francophone: le nationalisme flamand en voie de maturation, chargé d'aspirations socio-économiques, s'explicitant dans la conscience d'une communauté en voie d'émancipation économique. Cette communauté nationale en devenir — et non pas une classe bourgeoise ou ouvrière d'expression flamande — conteste, pour la lui disputer, la main-mise de la bourgeoisie francophone sur la vie économique du pays en Flandre. Les Flamands — et non pas une classe de Flamands — aspirent à être les maîtres chez eux. Dans ce contexte, les aspirations linguistiques flamandes se situent dans la trajectoire de l'émancipation économique de la communauté nationale flamande qui s'esquisse: elles en sont le visage, les traits de son identité.

Le conflit est non seulement inévitable mais les adversaires qu'il oppose sont irréductibles: ils ne peuvent composer entre eux en raison du caractère nettement démocratique du flamingantisme. En hissant la langue flamande aux plus hauts échelons de la société, ce dernier entend faire accéder les diverses couches sociales flamandes aux responsabilités économiques du pays en Flandre.

L'art de la guerre connaît la manœuvre derrière l'écran de fumée et telle est la tactique adoptée par la bourgeoisie francophone dans ce conflit. Une lutte ouverte contre le flamingantisme démasquerait, en effet, les intentions inavouées de conserver la main-mise sur l'économie belge. Cela faciliterait une alliance contre elle du socialisme traditionnel wallon, qui l'a toujours combattue, avec le nationalisme flamand qui la combat actuellement. A. Renard, l'ancien chef des syndicats socialistes, aujourd'hui décédé, l'avait

entrevue⁸. Elle le sait, d'où sa stratégie de l'écran wallon, qui consiste à prévenir une telle alliance, qui lui serait fatale, en dressant le Wallon contre le Flamand⁹.

A cet effet, il lui a suffi de recourir à l'alibi culturel, de le vider de son contenu socio-économique au mépris de l'histoire et de la vérité, puis de le gonfler aux dimensions démesurées d'un conflit racial, inspiré par un fanatisme tribal, d'allégeance néo-nazie, engagé et entretenu par un dangereux extrémisme flamand dirigé contre la Wallonie et visant la domination du Flamand sur le Wallon, dans un esprit de vengeance: la porte était ainsi largement ouverte aux inquiétudes wallones à l'égard du flamingantisme.

La manœuvre, il faut l'avouer, jusqu'à présent a réussi: le tandem Bruxelles-Wallonie est formé; le socialisme wallon, en porte-à-faux, est muselé car au moindre clin d'œil de ce dernier au nationalisme flamand, la Wallonie, envoûtée par cette propagande francophone, crierait à la haute trahison.

A cause de cette manœuvre, le conflit est susceptible de dégénérer en conflit ouvert entre les deux communautés: la Wallonie se battrait alors pour le roi de Prusse, en l'occurrence, la bourgeoisie francophone qu'elle a toujours combattue en accordant ses suffrages au socialisme! Actuellement, tout est de nature à mettre aux prises les deux communautés: le nationalisme flamand ne peut atteindre cette bourgeoisie qui s'abrite derrière l'écran wallon, sans rencontrer ce dernier sur son chemin et se heurter contre lui. Le *Walen buiten* a éclaté dans ces circonstances. L'affaire de Louvain, qui condense en un point géographique le conflit qui déchire actuellement la Belgique, l'illustre bien.

III. — LES REVENDICATIONS FLAMANDES À LOUVAIN

L'événement qui a déclenché l'agitation étudiante à Louvain et la réaction massive des Flamands au *non possumus* épiscopal du 15 mai dernier permettent d'identifier les adversaires qui sont aux prises dans l'affaire de Louvain et de déterminer leurs intentions respectives.

Défendu par celui qui le rendait public, le professeur Woitrin, secrétaire de la section francophone de Louvain, le projet du « très grand Bruxelles » trahit, en la personne de son défenseur, les intentions et le rôle de la section francophone de l'Université, à Louvain: servir de trait d'union entre l'alma mater et la bourgeoisie francophone, dont la citadelle est Bruxelles. La présence de cette section francophone à Louvain fournit ainsi à la bourgeoisie francophone l'écran et l'alibi culturel dont elle a besoin à Louvain pour tenter d'arracher aux Flamands une de leurs plus anciennes villes avec son université, sises en terre flamande.

L'examen de ce projet dévoile les intentions inavouées de ses promoteurs. Ce projet opère à Wavre la jonction territoriale de Bruxelles, sise en terre flamande, avec la Wallonie. Le triangle qu'il préconise prend appui sur la ligne Bruxelles-Wavre pour s'enfoncer profondément en Flandre en forme d'une tête de pont dont la pointe à l'Est, serait Louvain. Cette ville appelée à se développer, en raison de son université et de sa propre situation géographique privi-

légiée, deviendrait un gros centre d'agglomération francophone qui formerait avec Bruxelles un large front d'expansion francophone vers le nord de la Flandre, et qu'étalerait, à l'est, la poussée de Louvain vers Tirlemont. Ce projet ouvrirait ainsi une brèche dans le flanc sud de la Flandre à l'expansion francophone en Flandre. Cette expansion équivaudrait à l'étranglement territorial de l'effort d'émancipation de la Flandre: le nationalisme flamand mourrait ainsi d'asphyxie territoriale. Le Flamand ne serait plus maître chez lui: sa mise en tutelle, malgré les apparences d'égalité, et la suite donnée à ses revendications linguistiques idéalisées serait consommée. Ses aspirations à l'émancipation économique seraient bloquées à l'avantage de la mainmise de la bourgeoisie francophone sur l'économie du pays.

Il est évident qu'un tel projet était de nature à déchaîner des manifestations violentes à Louvain. Celles-ci opposèrent au tandem Bruxelles-Wallonie des étudiants flamands en colère. Leur colère éclatait en slogans *Walen buiten*, ou en chants nationaux flamands. La presse francophone s'empara aussitôt de ces événements, en camoufla le contenu réel, pour les décrire en termes d'extrémisme flamand. La presse internationale lui fit chorus. Le scénario mordait, lorsque soudain un ouragan soufflant sur la Flandre renversa le château de cartes... Au *non possumus* épiscopal jeté aux revendications flamandes à Louvain, on répondit de tous les côtés et sur tous les tons: *Et nos, non possumus!* La Flandre gronda de colère. Pendant des mois elle avait suivi les événements dans une attitude d'expectative: d'où la thèse de l'extrémisme de l'agitation louvaniste, alors que la Flandre espérait. Le 15 mai mit fin à cette espérance irénique: ce fut la tempête qui dessilla les yeux. Des manifestations éclatèrent dans les villes universitaires de Gand, d'Anvers, de Malines. On chanta dans les églises, durant les offices religieux, *We shall overcome*. Dans les mouvements de jeunesse la levée de boucliers fut générale. L'aile flamande du P. S. C. se mit en mouvement pour voter la présentation à l'Assemblée d'un projet de loi qui aboutirait à l'application stricte à Louvain de la législation linguistique de 1962. Le *Het Volk*, organe officiel de l'aile flamande des syndicats chrétiens, prit nettement position contre la déclaration épiscopale, dénonçant les intrigues de coulisse qui l'avaient précédée. Les séminaristes de Malines adressèrent à leur archevêque une courageuse lettre de protestation. La réaction était générale: Louvain faisait rapidement tache d'huile dans toute la Flandre. La célérité et l'ampleur de cette réaction mit brutalement l'opinion en face d'un nationalisme flamand vivace, trop répandu pour être le fait d'extrémistes, trop spontané pour être un scénario monté, trop accusé pour être un mouvement de colère passagère. Au tandem de Bruxelles-Wallonie s'oppose, à Louvain, le nationalisme d'une communauté flamande en voie de coagulation.

En exigeant le départ en Wallonie de la section francophone de l'Université de Louvain, les Flamands, une fois de plus, secouent la mise en tutelle dont les menace la puissante finance francophone. Aussi ont-ils frappé à la racine du mal à Louvain: par ce départ qu'ils réclament, ils entendent mettre fin à une présence, qui sous le couvert d'un alibi culturel, vise sournoisement à assurer définitivement leur mise en tutelle. Ce rétrécissement territorial arracherait aux Flamands leur terre avec leurs racines en elle, afin d'y faire pousser des racines étrangères, d'importation francophone, alimentées par les investissements de la haute finance bruxelloise en vue de juguler, une fois pour toutes, l'émancipation de la Flandre.

La transplantation en Wallonie de la section francophone de Louvain déjoue cette stratégie. Les arguments invoqués

8. « Perspectives socialistes sur la question flamande », in *la Gauche*, 19 avril 1958.

9. Pamphlet de Gérard GARITTE: *Va-t-on tuer Louvain?* — Pamphlet de Paul DE VISSCHER: *Le temps des responsables*. — Pamphlet rédigé par un groupe de professeurs de l'Université de Louvain: *L'Université de Louvain à Louvain*.

Vient de paraître

Sociologie du christianisme

par Hervé CARRIER et Emile PIN

*Professeurs de sociologie religieuse
à l'Université Pontificale Grégorienne*

Il s'agit d'une Bibliographie internationale et systématique de Sociologie religieuse du christianisme.

Plus de 3200 titres d'ouvrages et d'articles présentés

par auteurs

par pays

par matières

Le classement par AUTEURS permet en quelques instants de connaître toute la bibliographie d'un auteur de sociologie du christianisme.

Le classement par PAYS fournit toutes les monographies concernant un pays, une région, un département ou province.

Enfin le classement par MATIÈRES (près de 400 thèmes) est particulièrement pratique. Au lieu de répartir en un classement unique trop dépendant des conceptions subjectives de qui l'établit, les auteurs ont préféré faire figurer pour chaque thème — les thèmes sont eux-mêmes rangés par ordre alphabétique — tous les ouvrages ou articles le concernant. Cette partie de la bibliographie est en fait une série de bibliographies spécialisées. La plupart des ouvrages apparaissent ainsi 2, 3 ou 4 fois, sous autant de rubriques différentes. En plus, de nombreux renvois réfèrent le lecteur aux thèmes voisins.

Un ouvrage des Presses de l'Université Grégorienne, Rome. 316 pages. \$7 l'exemplaire.

En vente aux

ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent

Montréal-11

Les Éditions Bellarmin ont préparé une circulaire présentant un choix de volumes sur les questions sociales. Cette circulaire sera envoyée sur demande.

contre la scission de l'Université en deux corps distincts et autonomes dont l'un s'établirait en Wallonie, assimilent l'affaire de Louvain à une querelle de deux cultures dont l'une, la flamande, chercherait à prendre le pas sur l'autre. Il n'en est rien: l'aspect culturel entre en ligne de compte en autant que l'égalité culturelle de la langue flamande avec la langue française est menacée par le blocage de l'émancipation flamande visée par le projet du « très grand Bruxelles » et la présence à Louvain de la section francophone de Louvain. C'est en ce sens que les Flamands affirment que cette présence menace leur langue et leur culture. L'aspect culturel est indissociable de l'aspect socio-économique dans l'affaire de Louvain tout comme dans le conflit, à l'échelle nationale, qui oppose le tandem bourgeoise francophone-Wallonie au nationalisme flamand.

La propagande francophone et fransquillone s'est gardée soigneusement de le reconnaître: c'eût été embarrassant. Elle a préféré les slogans et les préjugés. En effet, le vieux préjugé culturel contre la langue flamande a joué dans la controverse: d'aucuns ont identifié le départ de la section francophone, qui est minoritaire, à la mort de l'Université, malgré les dimensions actuelles de la section flamande et la qualité de son personnel enseignant ainsi que de ses équipes de recherche.

De tristes arguments ont alimenté cette affaire: l'escroquerie sans précédent des Flamands, le droit du premier occupant qui serait le francophone¹⁰, le complexe d'infériorité du Flamand, sa schizophrénie, sa paranoïa, le coût exorbitant de 500 millions de dollars pour installer la section francophone en Wallonie, alors que les prévisions se situent entre 200 et 250 millions de dollars et que ce départ, s'inscrirait dans les plans de l'expansion de l'université qui craque actuellement sous le nombre. On a déploré le déclin international de l'alma mater qui suivrait ce départ, comme si la raison d'être d'une université était sa renommée à l'étranger et comme si le génie wallon, qui s'attribue généreusement les mérites de ce culte international pour Louvain, perdrait soudain de sa vigueur une fois rentré chez lui...

On a parlé aussi de la déroute de l'esprit évangélique à Louvain, de la faillite de l'œcuménisme et de Vatican II dans les murs de ce qui fut le séminaire du récent concile, mais on a omis de répondre à la question fondamentale: la crise actuelle ne mettrait-elle pas en cause une situation contraire à tout vrai dialogue chrétien entre les parties intéressées parce qu'il y manque la condition indispensable: l'égalité des deux interlocuteurs? Est-il si assuré que le Flamand viole l'esprit de l'Évangile en défendant sa liberté et sa dignité contre une présence qui ne peut se réclamer de Vatican II ni de l'œcuménisme pour justifier ses complicités avec la bourgeoisie francophone dont les visées ne s'inspirent ni de l'Évangile ni de l'encyclique *Rerum novarum* dont on vient de fêter avec éclat le 75^e anniversaire?

Dans cette affaire on a tout dit, sauf, semble-t-il, la vérité, qui eût été embarrassante. Pour l'heure la bourrasque soulevée par le 15 mai, date désormais historique pour le nationalisme flamand, souffle toujours balayant sur son passage les derniers vestiges des slogans et alibis culturels ou religieux. Comment l'affaire de Louvain se soldera-t-elle? Il y a beaucoup à parier que la tournure qu'elle prend est irréversible.

10. *Onze Alma Mater*, 1966 nummer 2, pp. 142 ss. « Leuven: dynamisch gegeven » in *De Standaard*, 10 mai 1966 (rapporte le point de vue d'un francophone).

APRÈS LE CONCILE

Joseph LEDIT, S. J.

LES GRANDES LEÇONS DU CONCILE gagnent et pénètrent la masse des fidèles. Traduits et publiés dans les diverses langues de la chrétienté, les textes conciliaires sont étudiés et mis en pratique. La bibliographie des commentaires devient imposante. A tous les paliers, du cercle paroissial aux conférences interuniversitaires, on approfondit le message. Les communautés religieuses revisitent leur législation. Paul VI leur a expliqué que la tâche principale des chapitres généraux est de se ressourcer à partir de l'Évangile et de maintenir en état, au cours des temps, les règles établies par le fondateur. Un renouvellement de la discipline s'impose aujourd'hui. Tant qu'il n'est pas au point, les religieux ne doivent rien innover de leur propre chef, ni relâcher la discipline, ni se permettre de critiquer n'importe comment. Dans les paroisses, jeunes et vieux s'habituent avec joie à la prière communautaire; on y prend goût; le prêtre parle aux fidèles; on voit qu'il agit avec eux. Tous, prêtres, ministres et fidèles, communient au rite lui-même, mais en s'unissant à l'*ecclesia*, à l'assemblée convoquée et présidée par Jésus-Christ. Dans les séminaires, on traduit en règles concrètes les principes formulés dans le décret *Optatam totius*. A travers le monde, les évêques et les conférences épiscopales mettent tout en œuvre pour que la vitalité spirituelle qui stimule l'Église déborde dans les individus et les institutions. L'Église est en marche, animée d'un optimisme extraordinaire.

Elle a réfléchi sur elle-même et sur les rapports qui l'unissent à Dieu; elle s'est mise au service de l'humanité. Elle a engagé un loyal et respectueux dialogue avec toutes les forces de la vie moderne, tous les groupes sociaux et politiques qui veulent l'accepter sur ce plan d'absolue sincérité et de véritable humanité. Plusieurs de ses démarches furent sensationnelles; toutes furent bien accueillies. Dans l'homme douloureux, tourmenté de notre siècle, le Concile a reconnu les traits du Christ. Il nous a appris d'une manière neuve, simple et solennelle, à aimer l'homme pour aimer Dieu.

* * *

Tout le monde ne comprend pas les choses comme cela. Écartons d'abord les paresseux, ceux qui se sentent dérangés, qui regrettent les habitudes religieuses et morales que le Concile a voulu

changer, et qui cherchent des raisons intellectuelles et spirituelles pour justifier leur indolence. A cette attitude, il n'y a qu'un remède, la *metanoia*, ce renouvellement intérieur dont parla saint Paul aux Éphésiens (4, 23).

D'autres commencent à préparer Vatican III, et se constituent experts inamovibles d'un concile permanent. Ils remettent tout en question, s'attribuant compétence et autorité pour introduire leurs propres critères, innovateurs ou subversifs, dans l'analyse des dogmes, des statuts, des rites, de la spiritualité de l'Église catholique. Ils continuent à lever des doutes, à faire des enquêtes sur ce que le Concile a déterminé. Paul VI revient souvent sur cette tentation de répudier ce qui a été fait ou pensé hier, de se détacher de la théologie et de la discipline traditionnelles comme si c'était aujourd'hui qu'on devait commencer à construire l'Église, à refaire ses doctrines, en partant non pas tant des données de la révélation et de la tradition que des réalités temporelles dans lesquelles se développe la vie contemporaine. On voudrait ainsi créer de nouvelles formes de pensée, de spiritualité, de mœurs; on se plie aux courants de pensée qui sont à la mode, et on réduit à néant la croix du Christ.

Tel n'est pas l'*aggiornamento* que voulait Jean XXIII. « *Aggiornamento* signifiera donc désormais pour nous pénétration dans l'esprit du Concile et fidèle application des directives qu'il a tracées d'une main si heureuse et si sainte. » (Paul VI.)

Les erreurs qui troublent le plus prêtres et fidèles, au Canada comme dans les autres pays, peuvent se rattacher aux chapitres suivants:

1) *L'Eucharistie*. Il en est qui répandent au sujet des messes privées, du dogme de la transsubstantiation et du culte eucharistique des opinions qui troublent l'esprit des fidèles et sèment beaucoup de confusion à propos de vérités de foi. On dirait qu'il est loisible à n'importe qui de reléguer dans l'oubli une doctrine déjà définie par l'Église ou de l'interpréter de manière à appauvrir le sens authentique des termes ou à énerver la force dûment reconnue des notions. Paul VI a réagi avec l'encyclique *Mysterium fidei* qui n'est pas, comme on l'a stupidement prétendu, « le dernier soubresaut du jansénisme mourant », mais un acte du magistère qui nous oblige en

conscience. Il a répondu encore par le discours d'Orvieto (11 août 1964), par sa participation au congrès eucharistique de Bombay, son homélie du Jeudi saint 1965 sur le mystère de la présence réelle, par son homélie au congrès eucharistique de Pise (10 juin 1965). Le jeudi suivant (17 juin 1965), il porta le saint Sacrement à la procession de la Fête-Dieu dans un nouveau quartier de Rome, et y prononça son allocution sur la signification sociale de ce sacrement d'amour.

2) *Le Sacré Cœur*. Le Pape constate « avec tristesse » que le culte du Sacré Cœur, chez certains, s'est affaibli. Dans sa lettre apostolique *Investigabiles divitias Christi*, il a proclamé que « le culte du Sacré Cœur semble bien devoir être prêché avant tout autre » (6 févr. 1965). Le 25 mai suivant, il écrivit aux supérieurs généraux de six communautés religieuses d'hommes pour les inviter à répandre davantage le culte du Sacré Cœur: « Il est absolument nécessaire que les chrétiens... adorent et honorent ce Cœur de la plénitude duquel nous avons tout reçu et qu'ils apprennent parfaitement de lui la façon de régler leur vie pour que celle-ci réponde tout à fait aux exigences de ce temps. »

3) *La sainte Vierge*. Il est particulièrement pénible d'entendre certains prêtres dénigrer le mois de Marie, le Rosaire, ou les Congrégations mariales. Paul VI éprouva une joie particulière à proclamer au nom du Concile tout entier Marie, Mère de l'Église. Son encyclique *Mense Maio* est une nouvelle consécration du mois de mai à la sainte Vierge. Dans son allocution du 7 octobre 1964, il rappela la tradition de tous les papes de ces derniers temps d'offrir à Notre Dame des encycliques sur le Rosaire. Léon XIII en publia une presque chaque année de 1883 à 1901 et « c'est ainsi que nous avons un rosaire d'encycliques mariales »...

4) *L'obéissance*. Le Pape en parle à tous, laïques, religieux, prêtres. Il constate le relâchement dans l'observance des préceptes que l'Église a jusqu'à présent proposés pour la sanctification et pour la morale de ses fils. Un esprit de critique et même d'indocilité et de rébellion met en question des normes sacrosaintes de la vie chrétienne, du comportement ecclésiastique, de la perfection religieuse. On parle de « libération »; la notion de péché est altérée; l'obéissance est combattue et on lui

conteste sa fonction constitutive dans l'ordonnance de la communauté ecclésiastique; on accepte dans l'action, la pensée, le divertissement des formes et des goûts qui font du chrétien non plus le disciple du Christ, mais un indécis qui est poussé par tout vent d'erreur et de doctrine...

Est-il nécessaire de pousser cette enquête plus avant? Pas pour l'instant, puisque nous avons une bonne méthode de travail. Si quelqu'un nous propose de changer notre manière de penser ou d'agir, en matière religieuse, il suffira de recourir aux documents du Concile ou aux actes pontificaux. L'excellente édition de la Maison Bellarmin est à portée de tous. Si la nouveauté s'accorde avec ce que demande le Concile ou le Pape, elle fait partie de l'*aggiornamento*; si elle s'en écarte, elle lui est opposée.

Ceux qui sont portés à s'affoler pourraient utilement se « ressourcer » en relisant leur histoire de l'Église. A titre d'exemple, rappelons brièvement ce qui se passa après le premier concile œcuménique de Nicée (325).

Constantin, encore catéchumène, avait convoqué le concile d'accord avec le pape Sylvestre pour redonner la paix à l'Église, déchirée par l'hérésie d'Arius. Ce prêtre alexandrin, pieux, lettré et buté, s'était convaincu que le Fils n'était pas égal au Père. Il niait donc le mystère de la

sainte Trinité; il avait réussi à répandre largement son erreur, ou, tout au moins, à s'acquérir des sympathies. Constantin jugea qu'il fallait réunir les évêques. Ils décideraient, eux, quelle devait être la vraie foi; lui, il l'imposerait. Du point de vue humain, son calcul était simple et logique.

Environ 300 évêques se réunirent (gardons, si on veut, le chiffre mystique de 318, cher aux Orientaux), ils définirent la foi, proclamèrent le Fils consubstantiel au Père et nous laissèrent le symbole de Nicée que nous chantons encore aux grand-messes. Deux évêques ne signèrent pas et furent immédiatement exilés. La doctrine était définie, mais la paix s'envola pour longtemps, car les solutions simples et logiques prévalaient tout, sauf l'imprévu.

Aussitôt après le concile, trois évêques retirèrent leurs signatures, et les intrigues se développèrent avec une telle vigueur qu'en moins de cinq ans dix évêques furent déposés comme perturbateurs par des conciles régionaux. Comme par hasard, tous étaient des tenants de la foi de Nicée. En 335, le concile de Tyr condamna saint Athanase d'Alexandrie et réhabilita Arius. Rome défendait saint Athanase; mais en 335, le pape Libère fut arrêté, envoyé à Bérée en Thrace et gardé sous la surveillance de l'évêque arien Démophile. On finit par lui arracher une condamnation de

saint Athanase, la confusion devint indescriptible. Saint Athanase, saint Hilaire de Poitiers, saint Mélèce d'Antioche, saint Eusèbe de Verceil étaient tous en exil. « Toute la terre gémissait, nous dit saint Jérôme, surprise de se voir devenue arienne. » C'est alors que Julien l'Apostat monta sur le trône. On allait de catastrophe en catastrophe...

Qu'est-il resté de tout cela? Une irrésistible explosion de foi! Rarement, au cours de son histoire, l'Église aura vu une pléiade de génies comparables à ceux qui illustrèrent la seconde moitié du IV^e siècle: Basile, Grégoire, Chrysostome, Cyrille, en Orient; Ambroise, Jérôme, Augustin, en Occident, et tant d'autres encore. La foi de Nicée, la mémoire de ses champions, confesseurs et martyrs, ont traversé les siècles et dureront jusqu'à la fin du monde. Les pauvres intrigants qui avaient dépensé tant d'efforts et de talent pour imposer leurs folies à l'Église et à l'État ont disparu dans la poussière où, de temps à autre, quelque historien va les chercher.

C'est qu'il y a, dans l'Église, une présence qui dépasse tous nos calculs humains: la présence de Jésus-Christ qui reste avec nous, toujours, jusqu'à la consommation des siècles. Nous n'avons qu'une seule chose à faire: comprendre clairement ce qu'il veut de nous, — ce qu'il manifeste clairement dans et par l'Église, — puis, l'accomplir. C'est tout.

Réflexions d'un aumônier d'hôpital

Dominique CASERA, O. S. Cam.

UN FAIT que rapporte Louis Lochet dans *Présences*, 62, n° 81, par. 7, nous introduit à l'exigence première du ministère du prêtre auprès des malades, celle du dialogue. Il écrit:

Je pense à cette femme blessée au bras, qu'un prêtre encourageait: « Ça s'arrangera; on va bien prier pour vous. » Il lui avait donné une médaille et un chapelet; il lui avait suggéré de communier le dimanche suivant. Pourtant, il était passé tout à fait à côté du mystère de la vie de cette femme, car si elle s'était blessée au bras, ce n'était pas en glissant dans sa cuisine ou dans la rue, mais en essayant de se suicider. Bien sûr, elle ne va pas le dire comme ça, à brûle-pourpoint, au moment où le prêtre arrive. Et même si le prêtre était averti de la chose, par ailleurs, il faut pourtant que ce soit elle qui le dise, qu'elle parvienne à exprimer le drame de sa vie. Oui, alors elle se racontera. Mère de sept enfants, elle était épuisée de travail; son mari lui faisait des reproches et elle était tellement écœurée de cela, après

vingt ans de mariage, qu'elle a voulu mettre fin à ses jours. C'est lourd... un tel secret... Elle ne peut pas le confier d'un coup. Elle a besoin d'une longue attention, il faut que le prêtre se préoccupe non seulement de son âme mais qu'il sache découvrir, au-delà de la souffrance occasionnelle, un drame engageant toutes les profondeurs de la vie.

L'Église en Concile nous a rappelé cette loi fondamentale du dialogue. Paul VI notamment nous en a donné la charte admirablement nuancée et complète dans son encyclique *Ecclesiam suam*. Nous avons là des idées maîtresses de toute action apostolique hospitalière: intelligente, franche, dévouée, bienfaisante. Les difficultés surgissent quand il s'agit d'appliquer ces directives aux cas pratiques que nous rencontrons tous les jours.

Un bon pourcentage de nos malades dans les hôpitaux généraux ne présentent

pas, pour le moment, à notre apostolat, de difficultés majeures. La visite de l'aumônier est désirée, appréciée; sa bénédiction est accueillie avec foi; la patience du malade est souvent exemplaire, parfois héroïque; la souffrance est éclairée par la foi; l'acceptation courageuse d'un mal inguérissable et de la mort est bien dans la ligne d'une spiritualité chrétienne solide et édifiante. Franchement, je suis édifié du comportement de bien des malades devant des maladies dont la guérison ne laisse aucun espoir. Si tout cela est le fruit de l'éducation chrétienne reçue, il faut dire avec honnêteté qu'il y avait là et qu'il y a encore du bon dans le bon vieux temps. Nous recevons souvent des exemples merveilleux de foi, de force d'âme, de véritable esprit chrétien; exemples bouleversants qui enrichissent notre expé-

rience religieuse et stimulent notre fidélité dans nos tâches pastorales.

Il faut avouer en toute sincérité que des cas pénibles réclament notre présence sacerdotale et notre empressement. Les réactions devant la maladie sont multiples et diverses. Elles tiennent à la maladie, mais aussi au tempérament, à la situation familiale, à l'âge, aux à-côté qui nous échappent. Quelques exemples.

Un homme de 37 ans, père de 10 enfants en bas âge. Pris du cancer. Tout s'écroule autour de lui.

Une femme de 30 ans. La première découverte d'une nodosité au sein, les premiers soupçons, les efforts et les détours pour le cacher au mari, enfin, le diagnostic du docteur, l'opération, la convalescence, la rechute et la mort. Cela est décrit dans le roman de Cesbron: *Il est plus tard que tu ne penses*. Quelque chose de monstrueux, comme une vengeance cosmique: « Ah! s'il s'apercevait, lui, Jean, — le mari — que j'ai de la cellulite! Que « sa statue », sa « championne », sa « louve » a de la cellulite! c'est affreux! Et ce n'était pas seulement de la cellulite, c'était du cancer! » Et on est au printemps, dans le midi de la France, où tout est si frais, si fin, et prometteur!

Un autre exemple: un petit bout de femme de 54 ans. Pas d'enfants. Des troubles rénaux l'obligent de temps à autre de revenir à l'hôpital. Son mari aussi est invalide. Leur budget est minime: 110 dollars par mois, pour les deux. Si la santé est suffisante, on arrive à boucler. On reste même avec 7 ou 8 dollars pour les imprévus. Mais la maladie renverse le budget et introduit dans le foyer des éléments d'angoisse. « Ah! mon Père, il y a dans l'Évangile une parole: « Bienheureux les pauvres », et je suis heureuse, je ne me plains pas. Mais c'est triste d'avoir des dettes. »

Et les exemples pourraient continuer. Notre vie à l'hôpital se déroule dans une ambiance où les problèmes de la vie se manifestent dans les dimensions de la souffrance, de la frustration, de l'inquiétude, de l'angoisse.

Du dialogue humain au dialogue religieux et sacramental, c'est la même exigence au fond. Si notre contact avec le malade donne lieu à une révélation humaine et sympathique, nous sommes sur la bonne voie pour déboucher sur un dialogue plus profondément religieux. Que ce passage au domaine de la religion et des sacrements soit discret: nous avons devant nous des hommes libres, non des hommes à violenter. Le discours du Pape devant l'Assemblée des Nations Unies pourrait nous orienter.

Celui qui vous parle est un homme comme vous; il est votre frère. Il ne demande qu'une seule permission... celle de servir. Nous n'avons rien à demander, rien, aucune question à soulever, tout au plus, un désir à formuler, une permission à solliciter: celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de notre compétence, avec désintéressement, humilité, amour.

Servir le malade avec désintéressement, humilité, amour, c'est l'aider à découvrir, après l'avoir découverte nous-mêmes, la présence de Dieu dans sa vie. Cela demande infiniment de respect, de délicatesse, de doigté et les qualités du dialogue prônées par Paul VI.

Le sacrement de Pénitence est souvent désiré comme une libération, mais, souvent aussi, redouté pour la remise en question qu'il peut impliquer d'une mauvaise conduite, pour la remise à jour d'une situation pénible et illégale à tous points de vue. Donnons à ce sacrement son vrai sens qui est celui de la miséricorde et de l'accueil.

Le confesseur se rappellera qu'il représente avant tout l'amour miséricordieux du Père, tel que le Christ l'a incarné et manifesté, au cours de sa vie terrestre. On connaît sa douceur et sa tendresse à l'endroit des pécheurs publics: Marie-Madeleine, la femme adultère. Pas plus que Jésus, le confesseur n'est là pour condamner, mais pour pardonner, encourager, soutenir, éveiller, exhorter. Il doit surtout se faire accueillant. Il doit rendre visible l'accueil invisible que Dieu fait au pécheur repentant. (*Maintenant*, 1966, n° 51, p. 79.)

Il semble, sous bénéfice d'inventaire, que deux catégories de personnes ne sont pas bien disposées à l'égard de la confession: les universitaires (une certaine jeunesse d'aujourd'hui) et ceux dont la vie sentimentale — ou matrimoniale — ne correspond pas aux prescriptions de l'Église ou de la loi naturelle. Les uns et les autres ont quand même quelque chose de positif dans leur vie, nous devons le reconnaître: leurs égarements ne sont pas nécessairement dus à la mauvaise volonté mais souvent à la confluence de situations malheureuses. Il est bon de notre part de rappeler les paraboles de la Brebis égarée et du Fils prodigue: on y chercherait en vain des reproches ou des condamnations.

Je m'interroge souvent sur la valeur spirituelle de l'Eucharistie dans la vie de l'hôpital. A l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke, depuis qu'on a mis la distribution de la communion à 7 heures moins quart le soir, presque tout le monde communie. Le séjour à l'hôpital donne la possibilité d'une réflexion intérieure, que la communion quotidienne peut bien pousser en profondeur. Dans la vie pratique, Dieu est mis en échec par bien des ennemis: l'argent, la chair, l'orgueil, les soucis quotidiens,

le travail harassant, les nerfs, les chicanes. La déviation loin du spirituel est presque inévitable. A l'hôpital, immobilisés par le mal, nous nous rendons compte qu'il nous faut une force spirituelle de contre-courant. Cette force, l'Eucharistie nous la donne, l'Eucharistie, c'est le Pain de vie, le Repas quotidien du réconfort. Le malade revit l'histoire du prophète Élie qui, découragé, s'était enfui au désert; épuisé, il se coucha sur le sol et demanda à Dieu de le retirer de ce monde. Dieu lui envoya un ange. Il mangea et put accomplir son long voyage (*I Rois*, 19, 1-8).

La valeur de l'Eucharistie dans la vie du malade est souvent d'autant plus évidente que la maladie, par sa gravité et son prolongement, déclenche des problèmes pénibles ou ne présente aucun espoir d'amélioration ou de guérison. Dans ce dernier cas, la communion acquiert une valeur spéciale comme provision pour le voyage de l'éternité, elle manifeste sa richesse comme sacrement de la vie éternelle et de la Résurrection.

Je voudrais dire quelques mots sur la messe dans la chambre du malade. Le Droit canon de façon générale l'interdit. Nous, Camilliens, nous pouvons la dire par privilège. Je ne tiens pas beaucoup aux privilèges qui sont des survivances de vieilles mentalités juridiques. Mais, à la messe dans la chambre des malades, je tiens beaucoup et j'aimerais que cette permission fût étendue à tous les aumôniers. Donc, deux, cinq, même une quinzaine de malades se réunissent autour de l'autel. Ainsi, de façon profonde et significative, toutes les activités des malades, leurs besoins, leurs prières, leur vie familiale et conjugale, leurs tracasseries, leurs épreuves, si elles sont vécues dans

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

l'esprit de Dieu et patiemment supportés, deviennent, dans l'offrande eucharistique, « offrandes spirituelles agréables à Dieu, par Jésus-Christ ». Ces offrandes rejoignent l'Oblation du Corps du Seigneur, pour être offertes en toute piété au Père. La messe se déroule très simplement, dans l'offrande et la prière communautaires et laisse toujours un très bon souvenir.

Au sujet de l'Onction des malades, il y a eu récemment quelques changements secondaires dans l'ordre des rites. D'autres changements plus importants dans les textes des prières viendront. En attendant les textes qui seront, dit-on, communautaires de l'Onction des malades. De ces membres de mon corps, qui sont devenus membres du Christ par l'effusion de l'eau et l'Esprit-Saint, j'ai fait mauvais usage. L'Onction des malades est la remise à neuf de mon état de baptisé, donc aussi un réajustement vis-à-vis de tous les frères avec qui je

suis lié sur terre, comme aussi la préparation à la rencontre de la communauté de l'Église triomphante. Toute l'Église diversifiée, selon l'état de gravité des malades ou des moribonds, essayons de saisir la dimension communautaire de l'Onction des malades. C'est à partir du Baptême que nous retrouvons le sens vraiment affecté par chaque Onction des malades.

De toute façon, il faut nous mettre en garde contre la routine, l'habitude, les formules passe-partout. Même si notre temps est mesuré et que d'autres malades nous attendent, il faut nous rappeler que dans la rencontre du prêtre avec le malade, l'histoire de la Rédemption se répète. Chaque âme est unique au monde, Pour chacune le Christ a donné sa vie. Telle est notre foi. C'est Lui qu'il faut donner au malade de rencontrer en notre personne.

Hôpital général Saint-Vincent-de-Paul, Sherbrooke.

et surtout qui croit que l'amour est un porte-bonheur et rend heureux. Tout le contraire, donc, de Nina qu'il aime, lui aussi, et prétend épouser. Après l'avoir rencontrée au Jardin des Tuileries, il la relance à la Grande Roue pour demander sa main à son truant de père qui en tombe des nues.

Thème dramatique bien peu original, mais qu'Hanoteau s'efforce de corser par des péripéties ingénieuses et des méprises loufoques. Tout s'arrangera pourtant le mieux du monde et l'ingénuité l'emportera sur la roublardise et les machinations équivoques.

Le déroulement de l'action d'un sujet si mince est parfois un peu lent. Le mouvement s'accélère cependant et la dernière partie est vive et enlevée. Porteuse d'aucun message, pas compliquée pour deux sous, cette comédie veut simplement nous amuser sans forcer nos méninges: une pièce de vacances, quoi!

C'est sûrement le but cherché — nous détendre — par Paul Buissonneau dont la mise en scène souligne les éléments comiques de la pièce à laquelle il a donné un tempo alerte, même trépidant.

En quête d'un programme, inexistant le soir de la première, il nous a fallu nous ingénier à découvrir nous-même, sous les costumes et maquillages de scène, les interprètes de la pièce.

Yvan Canuel était parfaitement reconnaissable en propriétaire de la Grande Roue, mais, habitué à jouer des rôles de composition particulièrement cocasses, il n'e paraissait pas très à son aise dans son personnage peu en relief. Jacques Zouvi a détaillé avec aplomb et vivacité son rôle de croupier très sûr de lui. Même remarque pour son collègue qui était, je crois, Réjean Roy. Andrée Saint-Laurent remplissait le rôle d'une excentrique et extravagante demi-mondaine, personnage obligé des tripots comme la Grande Roue.

Mireille Lachance interpréta avec beaucoup de charme la petite Nina. Par son allure et son jeu, elle fait penser à Lise La Salle, ce qui, à mon sens, est un compliment, pourvu que cela ne tourne pas à la copie. Son amoureux, ancien *boy scout* grand amateur de la marche, est probablement Jean Bégin, si je me réfère à la publicité des journaux. Il a l'allure empesée et gauche qui convient à son rôle mais son jeu garde quelque chose de mécanique qui n'est pas naturel. Le temps et l'expérience l'assoupliront.

Il y a aussi une gouvernante très « vieux style », amusante et, pour moi, parfaitement inconnue.

Avec *la Grande Roue*, le Théâtre de Quat'sous tient en main un spectacle qui devrait faire une belle saison estivale.

Le théâtre

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

PÉNIBLEMENT, l'été est arrivé, accompagné des projets de vacances et de la dispersion des comédiens, un peu partout dans la province, pour des manifestations de théâtre estival.

Grâce à ces représentations diverses, ordinairement d'œuvres légères et de divertissement, les villégiateurs et les touristes peuvent varier leurs plaisirs de vacances. Cette heureuse initiative est toutefois surtout une aubaine pour les résidents des régions plus ou moins éloignées de la Métropole et, ainsi, incapables, sauf très rarement, de s'accorder une soirée de théâtre ou de musique, pendant l'année.

La réciproque est vraie — relativement au théâtre d'été — pour beaucoup de citadins condamnés à séjourner en ville pendant la belle saison. Plusieurs seraient bien aise, un soir ou l'autre, de laisser reposer leur appareil de télévision et de négliger le cinéma du quartier pour se délecter, au théâtre, d'une belle pièce.

Entre autres endroits — rares, à vrai dire, — ils pourront fréquenter la jolie salle — et fraîche — de Paul Buissonneau, rue des Pins, et s'amuser avec les comédiens du Théâtre de Quat'sous, qui y

représenteront, tout l'été, la comédie de Guillaume Hanoteau, *la Grande Roue*.

LA GRANDE ROUE

Guillaume Hanoteau — qu'il ne faut pas confondre avec Gabriel, historien et académicien de renom — affectionne, semble-t-il, évoquer, dans ses pièces, le milieu pittoresque et turbulent du monde interlope. En fait, la Grande Roue est justement le nom d'un tripot de luxe, disons plutôt de demi-luxe, dont le propriétaire est un escroc assez célèbre, père, au surplus, d'une toute jeune fille, élevée plutôt librement, comme on peut le penser. Tous les croupiers et autres employés de la Grande Roue ont le béguin pour cette Nina, d'ailleurs peu farouche. Certains idées de la demoiselle ne sont pourtant pas de tout repos. Elle aime à dire — et à expérimenter — qu'aimer c'est souffrir. Ses nombreux amoureux éprouvent à leur tour les effets de cette théorie.

Mais voilà! La volage Nina s'amourache — et sérieusement — d'un jeune homme, le plus rangé de la terre, naïf comme on n'en fait plus (au vrai, nous sommes en 1912, avant les deux grandes guerres émancipatrices de l'humanité!),

Les États généraux du Canada français

Michel PELLETIER *

COMME L'INDIQUE l'expression « États généraux », le but du projet est de rejoindre toutes les parties du peuple canadien-français, afin de définir collectivement ses besoins et ses aspirations, ainsi que l'avenir constitutionnel qui, réponde à ces besoins et aspirations. C'est pour cela que les États généraux sont nécessaires et pas pour autre chose: aller recueillir la *Volonté populaire*.

Le principal défaut de notre démocratie électorale n'est-il pas que la nation canadienne-française n'a jamais été consultée sur son avenir constitutionnel? Principalement à cette heure où le Québec, fondement de la nation canadienne-française, est appelé à vivre la tranche la plus décisive de son histoire, cette lacune de la démocratie que nous connaissons ne risque-t-elle pas de devenir un objet de frustration pour les Canadiens français, particulièrement pour les Québécois? Ils ne se sentent pas citoyens à part entière parce que non consultés sur des problèmes aussi capitaux pour la survie de leur langue, leur culture et leur patrimoine.

C'est M. Raymond Barbeau qui disait, avec grande justesse, dans un mémoire présenté à la Commission fédérale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme:

Le peuple n'a jamais consenti formellement, et selon la pratique habituelle lors de l'adoption d'une constitution nationale, à être gouverné de la manière qu'il l'est depuis 97 ans. Le gouvernement fédéral, s'il est légal, n'est pas légitime puisqu'il ne s'est pas appuyé dès l'origine sur la volonté populaire. Les institutions qui dirigent le Canada et plus particulièrement le Québec n'ont pas été créées par le peuple, avec l'accord du peuple. La constitution canadienne n'a jamais été votée par le peuple. Aucune institution fédérale n'a reçu la sanction populaire par référendum ou plébiscite. De cette tare, la Confédération ne pourra jamais se départir, sauf en donnant au peuple l'occasion d'exprimer son choix sur la forme de gouvernement qu'il désire foncièrement.

C'est en vue de répondre à la nécessité de cette recherche fondamentale

* Michel PELLETIER, ex-président de l'Association générale des Étudiants de l'Université de Montréal, et maintenant directeur général des États généraux du Canada français.

d'une saine démocratie que la Commission itinérante des États généraux est allée dans les régions de Joliette, Rimouski et Saint-Hyacinthe, recueillir les idées exprimées par la population et par les corps intermédiaires sur les problèmes culturels, socio-économiques et constitutionnels.

Cette tournée régionale de la Commission itinérante, composée de MM. Jacques-Yvan Morin et Georges-Émile Lapalme et du Père Richard Arès, S. J., fut l'occasion d'un très riche contact avec la population. L'historien Mason Wade avait sûrement raison lorsqu'il parlait du « vieux bon sens inexprimé » des Canadiens français. Cette première tournée nous a donné la preuve que les « non-instruits » avaient beaucoup de choses à exprimer et qu'il fallait leur faire confiance sur le choix de notre avenir constitutionnel.

Dans chacune des régions, les nombreux participants venant de la C. S. N., de l'U. C. C., de la F. T. Q., des S. S. J. B., du B. W. E. Q., etc., se divisaient en quatre commissions d'étude principales: vie culturelle, vie sociale, vie économique, questions constitutionnelles. Faisaient suite les rapports des secrétaires de commissions à l'assemblée générale et la discussion générale de ces rapports. Qu'il s'agit de radiodiffusion, d'éducation, de recherche scientifique, d'immigration, du système judiciaire, de relations internationales, de vie économique, de politique de la main-d'œuvre, de sécurité sociale, d'agriculture ou de pêcheries, il était remarquable que partout la réponse donnée à la question — « De quel gouvernement devraient-ils relever? » — fut: du QUÉBEC.

Cette visite de chacune des régions-clés du Québec, suspendue momentanément pendant la campagne électorale, se poursuivra en septembre et octobre dans les régions de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Jérôme et du Lac-Saint-Jean. (Ces visites au Québec seront complétées par deux visites dans les provinces qui ont de fortes concentrations de Canadiens français: l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.)

Cette tournée régionale a un double but: donner à la population l'occasion de s'exprimer sur les principaux choix touchant notre avenir constitutionnel et

préparer sérieusement le terrain pour des Assises préliminaires fructueuses. Aucun effort ne devra être ménagé pour que les résolutions qui seront adoptées aux Assises des États généraux soient réellement l'expression de la volonté populaire.

On a souvent parlé du conflit existant entre Canadiens français et Canadiens anglais, mais très peu de la crise, non moins grande et sans doute plus dramatique, qui sévit dans les rangs des Canadiens français. Il n'est pas nécessaire d'être très lucide pour constater que la nation canadienne-française est fortement divisée: conflit des générations, dont parlait le sociologue Marcel Rioux, — il semble s'accroître de plus en plus, — conflit idéologique entre diverses chapelles de pensée, entre les centrales syndicales et les diverses sociétés dévouées à la cause nationale. A travers tout cela, celui qu'on se plaît à appeler le « bon peuple » ne comprend plus rien et se sent de plus en plus « manipulé » par ses dirigeants, sinon ignoré d'eux. C'est pour combler cette principale lacune de notre démocratie, que les États généraux doivent se mettre à l'écoute de ce qu'ont à dire les « non-instruits » sur leur avenir constitutionnel, et cela dans les plus brefs délais possibles avant que ne saute la « marmite québécoise »...

E I E Mot de passe

Un mot de passe qui signifie pour le client : *Expérience... Intégrité... Efficacité...* trois qualités qui ont bâti la réputation de JETTÉ depuis sa fondation dans le domaine du chauffage et de la plomberie.

Votre intérêt et votre tranquillité vous conseillent de faire confiance à Jetté.



"Où le travail devient œuvre... chef-d'œuvre"

849-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

“Les cahiers de Sainte-Marie”

LE COLLÈGE SAINTE-MARIE de Montréal vient de prendre une initiative qui nous semble des plus heureuses: il a fondé, au cours de la dernière année scolaire, ses propres éditions. Elles comprennent, pour le moment du moins, deux séries de publications: des *Cahiers* et des *Cours*. Une troisième série pourrait également voir le jour, si le besoin s'en faisait suffisamment sentir pour que l'entreprise devint rentable; il s'agirait de rééditions de vieux textes canadiens aujourd'hui introuvables et que les professeurs d'histoire et de littérature canadiens aimeraient bien faire lire à leurs élèves¹.

« Les Cours de Sainte-Marie »

Les *Cours* sont d'abord destinés aux étudiants de Sainte-Marie; mais, si demande il y a, ils seront rendus accessibles aux étudiants des autres collèges de chez nous. Cette éventualité devrait forcer les auteurs à ne publier que des cours vraiment utiles, bien faits et bien présentés. De simples notes de cours, à peine rédigées et mal ordonnées, ne sauraient, nous l'espérons, trouver place dans une série de publications patronnée par une institution qui se respecte. Que l'on veille à la qualité de ces *Cours*, et il en pourra naître, un jour, des manuels adaptés à nos programmes et aux besoins des jeunes Québécois, entre autres en histoire du Canada et en littérature canadienne.

« Les Cahiers de Sainte-Marie »

Les *Cahiers* ont un but modeste. Ils veulent être un débouché pour les recherches des quelque 150 professeurs du collège; ils sont cependant d'ores et déjà ouverts à toute collaboration qui viendrait de l'extérieur. Les *Cahiers* visent un public immédiat: les professeurs et les 7,000 étudiants de Sainte-Marie. Ils devraient atteindre également les professeurs et les étudiants des autres collèges. Nous croyons, en effet, qu'il y a place en notre milieu pour une telle série de publications. Les professeurs et les élèves de notre province sont de plus en plus nombreux au niveau collégial et pré-universitaire. Et qui plus est, les premiers sont de plus en plus compétents et dynamiques; les seconds, de

plus en plus désireux de savoir. Un public étudiant à l'affût de toute nouveauté naît et grandit, qui force nos professeurs à approfondir leurs connaissances et les incite à pousser plus avant leurs recherches. Le dialogue entre les deux groupes ne peut qu'être bénéfique et stimulant pour les uns et les autres, et l'on en sent la nécessité: de là sont nés les *Cahiers de Saint-Marie*.

Un Cahier de littérature canadienne

Leur premier numéro est tout entier consacré à la littérature canadienne. Rénald Bérubé (pp. 9-15) retrace la présence de l'hiver dans *le Temps des hommes* d'A. Langevin; «essentielle, nécessaire», elle représente symboliquement «un monde où l'homme est seul et incapable de communiquer avec ses semblables» (15). Madeleine Grefard (17-22) dégage clairement les significations majeures de l'avant-dernier roman de M.-C. Blais, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*; elle y voit, avec raison, une sorte de «kaléidoscope de la réalité québécoise» (17). L'article de Renée Legris (23-30) est bien écrit et bien composé. C'est une étude assez rigoureuse des structures de l'action et des images dans le difficile roman de Hubert Aquin, *Prochain Épisode*. Il appert que «le véritable espionnage du roman n'est peut-être pas celui du personnage qui doit accomplir le meurtre de H. de Heutz, mais bien plus celui de l'auteur qui est à la recherche de sa propre identité spatiale et temporelle, et qui combat le désespoir par la création littéraire» (27). Raymond Turcotte décrit longuement (31-45) les classes sociales qui s'affrontent dans *Au pied de la pente douce* de R. Lemelin et *Au milieu, la montagne* de R. Viau. Pour Claude Racine (47-54), *Ashini* d'Yves Thériault «est une œuvre de revendication, de remise en question non seulement du rapport entre Blancs et Indiens, mais sur un plan beaucoup plus étendu, celui de l'homme avec lui-même, avec la civilisation qu'il a créée, avec sa Destinée» (47). C'est avec plaisir que nous accompagnons Jacques Allard sur «le chemin qui mène à la *Petite Poule d'eau*» (55-67). En suivant minutieusement cette «route maîtresse» de G. Roy, M. Allard découvre «dans la diversité des éléments qui nous sollicitent comme autant de pistes secondaires» (55) une

unité profonde; elle reposerait sur un «affrontement des univers de la droite et du cercle. Nous aurions tout d'abord l'échec de la réconciliation quand il s'inscrit dans le réel et ensuite sa réussite démontrée possible uniquement dans l'intemporel espace propre à une Petite Poule d'eau mythique.» (67.) Maximilien Laroche (71-76) décèle dans notre nouvelle poésie une sorte de «conscience américaine» qui, «en ouvrant les poètes et leurs lecteurs du Québec à une inspiration fraternelle et généreuse est peut-être la première étape d'une poésie tout à la fois québécoise et universelle» (76). Les réflexions de Jean-Guy Sabourin sur notre théâtre (79-81) sont marquées au coin de l'homme pratique et expérimenté. Par souci d'économie et de démocratisation, il conseille de «simplifier l'appareil technique de nos spectacles et [de] les présenter dans les centres de loisirs, les auberges et les collèges» (79); il réclame non pas d'augmenter la publicité, mais de la mieux faire; pour la formation d'un public intéressé et compréhensif, il compte sur les maîtres: «c'est à l'école que l'effort doit être fait, par l'instituteur qui connaît et façonne ses élèves» (80); à moins que le mal ne soit plus profond encore:

Il est possible que les dramaturges contemporains ne sachent plus traiter les sujets capables par leur actualité et leur vigueur de passionner un grand nombre de citoyens. Ou encore que la mentalité populaire manque à ce point d'unité ou d'élan qu'elle n'est plus une terre qui peut exiger de ses auteurs les récits qu'elle veut entendre. La forme dramatique n'a pas véritablement changé depuis le XVIII^e siècle et les sujets traités, non plus. Alors on constate que la population considère comme dérisoires les histoires racontées, et intraités les problèmes jugés essentiels. (81.)

Les *Cahiers* (83-88) reproduisent un poème que l'on a cru, pendant un certain temps, devoir être attribué à Nelligan. On sait aujourd'hui que ce poème, intitulé «l'Ancolie», est de Joséphin Souvary².

Le grand texte des *Cahiers* (89-128), c'est celui de Françoise Loranger, *Un cri qui vient de loin*, téléthéâtre que Louis-Georges Carrier a magnifiquement réalisé à Radio-Canada au cours de la dernière saison. L'intérêt de ce document lui vient à la fois du texte parlé et des remarques écrites pour en guider la réali-

1. Notons aussi l'urgent besoin d'éditions à prix modique de nos œuvres canadiennes même les plus récentes.

2. Voir *le Petit Journal*, semaine du 15 mai 1966, pp. 38-39.

sation. Les professeurs et leurs étudiants, — il ne faut pas oublier que c'est d'abord à eux que s'adressent les *Cahiers*, — trouveront ici un modèle de préparation de texte pour la télévision. Il faut savoir gré à Madame Loranger d'avoir si bénévolement permis la reproduction de son texte intégral.

En somme, ce *Cahier* de 128 pages, de format *Planète*, est un bon début³. Aussi attendons-nous avec confiance les prochains numéros: on nous en annonce quatre, « ouverts » à des disciplines

3. Le premier tirage de 1,000 exemplaires a été enlevé très tôt; il a fallu procéder à un second.

diverses, pour l'année académique 1966-1967. Que les professeurs de Sainte-Marie mènent à bien leur entreprise, et ils auront fait œuvre utile à notre milieu.

René DIONNE.

2955, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (26°).

AU FIL DU MOIS

Balaguer victorieux

Contre toutes les attentes et toutes les prédictions, c'est Joaquin Balaguer, non Juan Bosch qui est sorti victorieux des élections récentes en République dominicaine:

Soudain, joyeux, il dit: Grouchy! C'était Blücher!

L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme...

La défaite de Juan Bosch demeure un mystère pour une certaine gauche convaincue que, partout, le peuple est à gauche, et que la gauche, par définition, est le progrès. Stupéfaite, elle parle maintenant — Juan Bosch en tête — de fraude électorale, d'intimidation, d'influence induite des troupes de l'O. E. A. La grande presse et la télévision américaines lui avaient pourtant été sympathiques; et une commission dirigée par nul autre que Norman Thomas, éternel candidat socialiste à la présidence des États-Unis, a déclaré, après enquête sur les lieux, que les élections avaient été honnêtes.

Le mystère de cet échec s'explique assez facilement. Idéliste, idéologue même, d'une sensibilité vulnérable, Juan Bosch n'est pas ce qu'on appelle un animal politique. John F. Kennedy disait de lui — s'il faut en croire son biographe Arthur Schlesinger (*A Thousand Days*) — qu'homme de lettres, professeur, il était *better as a story writer than as a statesman*. Il n'a certes pas l'étoffe d'un Martin Luther King ou d'un James Meredith. Au printemps tragique de 1965, il choisissait de demeurer à Porto Rico plutôt que de s'avancer dans la tempête. Durant la récente campagne électorale, il parlait admirablement de réformes, d'audaces: « Et son âme chantait dans les clairons d'airain. » Hélas! pas une seule fois il ne quitta sa villa de banlieue, de peur d'être abattu. Le résultat des élections connu, mis en face de l'échec, lui qui se dit démocrate empoisonna l'atmosphère en refusant le verdict du peuple, ne se résignant que

deux semaines plus tard à se ranger dans l'opposition légitime pour y préparer une revanche électorale, selon la règle du jeu démocratique.

Balaguer a droit à son terme d'office, qu'on s'en félicite ou non, et même si sa majorité a été assurée par le vote du monde rural. L'opposition peut le surveiller, le stimuler, le harceler, bref collaborer à une œuvre commune. C'est là son devoir. Elle aurait grand tort de traîner la révolte dans ses paroles. Car la tâche primordiale et indispensable, au sortir d'une guerre civile, est de défendre les institutions démocratiques, d'éduquer le peuple à la liberté, de favoriser l'amour fraternel, de forger l'unité nationale, sans quoi on ne fera rien d'autre que préparer le lit à une nouvelle dictature.

Luigi D'APOLLONIA.

Kuo Mo-jo

La Chine communiste. Si peu que nous sachions ce qui s'y passe, le nouveau, c'est que l'épuration en cours atteint à la fois le parti, l'armée, les intellectuels: toute la hiérarchie. Des rumeurs nous arrivent, lointaines, il est vrai, assez fortes, cependant, pour nous avertir que l'orage rôde et que l'unité du pays vantée, clamée, chantée, est largement une fiction officielle et dérisoire.

Je viens de lire l'autocritique de Kuo Mo-jo. Une entre combien? Quel mystère d'avalissement! Ce bonze des milieux littéraires, artistiques et scientifiques de la Chine nouvelle, poète, dramaturge, historien, archéologue, médecin, spécialiste des littératures allemande et anglaise, vice-président de l'Assemblée nationale populaire, président de l'Association chinoise des lettres et des arts, président du Comité de la paix de la Chine populaire, quoi encore? homme de tous les congrès, prix Staline de la paix, membre de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S., complice de toutes les horreurs du parti et de toutes ses folies,

de la répression des « Cent fleurs » à l'exaltation du « grand bond en avant » et à la « purification par le feu », eh bien! le voici, touché par la grâce, « le cœur gros », avouant ses infidélités à la pensée de Mao Tsé-tong:

En quelques dizaines d'années, j'ai écrit et traduit un certain nombre d'œuvres qui comptent peut-être plusieurs millions de caractères [chinois]. Pourtant si l'on aborde la question avec les critères d'aujourd'hui, toutes les œuvres que j'ai écrites jusqu'à présent doivent, strictement parlant, être brûlées complètement: elles ne valent rien!

Quelle en est la raison principale? Elle consiste en ceci: je n'ai pas assimilé les idées du président Mao; je ne me suis pas armé des idées du président Mao; par suite, j'ai parfois un point de vue de classe très nébuleux.

Ces derniers temps, la presse se livre à une critique approfondie dans le domaine de la littérature et de l'histoire. C'est fort bien. J'ai lu presque tous les articles de critique... Presque chaque article, chaque remarque critique exigent que je fasse la « révolution » en moi-même. Je n'en parle pas simplement pour parler. C'est tout à fait vrai. Je n'ai pas assimilé les idées du président Mao et je ne me suis pas réformé...

Et pour conclure, lui qui a soixante-dix ans passés, qui s'est déjà abêti jusqu'à consacrer des strophes basement ridicules à la gloire de Staline et de Mao, déclare vouloir s'abaisser davantage:

Autrement dit, s'il faut que je me vautre dans la boue, je veux bien le faire; s'il faut que je me salisse avec du mazout, je veux le faire; et même s'il faut que je couvre mon corps de sang au cas où l'impérialisme américain nous attaquerait, je veux moi aussi jeter quelques grenades sur les impérialistes américains. Telles sont mes idées.

Des hommes réduits à une faune étrange, à de petits reptiles...! Pourvu que devant notre bifteck et le petit écran, nous n'allions pas, dans le secret de nos pensées, admettre qu'il est nécessaire après tout à l'électrification rurale de la Chine et à la réussite des plans quinquennaux de détruire de la sorte le visage de l'homme.

Luigi D'Apollonia.

La communauté chrétienne à l'école

Depuis quatre ans, les aumôniers d'écoles secondaires sont invités à réfléchir en congrès provincial sur des aspects de leur apostolat à l'école. Ils mettent en commun leurs réflexions et leurs expériences personnelles pour s'éclairer mutuellement et assurer une pastorale plus dynamique et toujours mieux adaptée.

Cette année, la rencontre réunissait près de deux cents personnes, aumôniers et invités, à Sainte-Anne-de-Beaupré. On s'y est interrogé sur la signification profonde et vitale de la communauté chrétienne à l'école. Comme il se doit quand il s'agit d'animateurs de pastorale, on n'en est pas demeuré aux définitions abstraites, on a cherché à découvrir les moyens concrets de mettre en œuvre, éléments, personnes et groupes, qui permettraient d'aller vers cet idéal en respectant la liberté de chacun et tout spécialement les objectifs prioritaires de l'institution scolaire.

Les divers témoignages d'expériences vécues ont vite fait saisir que parler de communauté chrétienne à l'école, c'est désigner des noyaux de communauté, des dynamismes mis en œuvre, des efforts de dialogues, des prises de cons-

science de valeurs à respecter et à faire respecter; c'est surtout réaliser une communauté humaine en développement, c'est assurer une collaboration de plus en plus engagée dans la revalorisation toujours plus parfaite de toutes les réalités de l'école.

Un fait semble évident pour tous désormais: impossible de songer à marcher efficacement vers la réalisation quelconque d'une communauté chrétienne sans qu'existe déjà une certaine communauté humaine en plein progrès.

Bien plus, il serait illusoire de croire qu'on puisse travailler seul à l'animation chrétienne d'une école; au contraire, il faut mettre en œuvre toutes les forces vives de l'école et collaborer avec toutes les personnes qui veulent librement s'engager dans cette animation.

Enfin, en pastorale scolaire comme ailleurs, il serait funeste de ne croire qu'en une seule et unique forme d'animation, il faut viser à mettre en œuvre une pastorale avec toutes ses dimensions sous peine de compromettre son efficacité d'animation chrétienne.

Les responsables de ces congrès. — Si cette réflexion commune des aumôniers d'écoles à l'étendue de la province est devenue une réalité grandissante, il faut en remercier la centrale de la J. E. C.

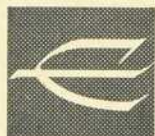
Les deux premiers congrès furent son œuvre, et à ce moment-là, les aumôniers se réunissaient sous l'étiquette d'aumôniers de J. E. C.

Puis, un comité provisoire responsable fut formé sous l'approbation de Nos Seigneurs les évêques qui l'automne dernier donnaient leur *placet* au principe d'une association provinciale d'aumôniers d'écoles.

Cette année, pour la première fois, le congrès annuel des aumôniers d'écoles devenait la réalisation pleine et entière de leur association provinciale. Cette association qui se situe au niveau d'une meilleure animation pastorale de nos écoles est tout heureuse d'avoir déjà à son crédit l'organisation conjointe, avec la Faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke, d'une session d'initiation à la pastorale scolaire.

L'association provinciale des aumôniers n'a pas l'intention d'en demeurer à cette première réalisation, car déjà, elle mûrit un certain nombre d'autres projets pour répondre à l'urgence d'une pastorale éclairée, souple, dynamique de nos écoles d'aujourd'hui et de demain.

Rosaire-O. BLACKBURN, C. SS. R.,
Président de l'Association provinciale des aumôniers d'écoles.



*L'ÉCONOMIE est
à la base même
d'une
saine administration
en quelque
domaine
que ce soit.*

*Plans
de
protection
modernes*

- Assurance-vie
- Rentes viagères
- Assurance collective
- Caisse de retraite

L' É C O N O M I E
M U T U E L L E D' A S S U R A N C E

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal — 845-3291
Québec — Joliette — Saint-Jean — Sherbrooke — Ottawa

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue
par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal
(section classique)
et par le Ministère de l'Éducation

Directeur : Aurèle Daoust

COURS DU JOUR

Cours classique	8 ^e , 9 ^e , 10 ^e années
Cours général	8 ^e à 11 ^e année
Cours scientifique	8 ^e à 11 ^e année
Cours commercial	10 ^e et 11 ^e années

COURS DU SOIR

Cours général	8 ^e à 11 ^e année
Cours scientifique	8 ^e à 11 ^e année
Cours commercial	10 ^e et 11 ^e années

Les cours du soir se donnent à raison de quatre soirs par semaine.

1380, RUE GILFORD, Montréal 34 - Tél.: 525-2516

Le problème des institutions chrétiennes et de l'école confessionnelle

Le numéro du 1^{er} mai 1966 de la Documentation catholique, de Paris, contient d'importants témoignages sur un des grands problèmes en discussion actuellement au Québec: celui des institutions chrétiennes, particulièrement de l'école confessionnelle.

L'école publique

La série de ces témoignages s'ouvre par le texte d'une allocution prononcée par S. Exc. Mgr Elchinger, évêque coadjuteur de Strasbourg, devant plus de 2.000 membres catholiques de l'enseignement public en France. Les évêques, déclare en substance l'orateur, cherchent à comprendre toujours mieux la grandeur de notre mission au sein de l'enseignement public; ils vous demandent, en retour de vous efforcer « de comprendre et d'admettre l'apport historique de l'école catholique en France, et sa légitimité dans le monde d'aujourd'hui, là où elle est sociologiquement possible, pastoralement désirable, et positivement désirée par les parents ».

Vous avez raison, ajoute-t-il, de nous demander de ne pas seulement estimer vos personnes et votre fonction d'éducateur, mais aussi l'institution scolaire elle-même où vous travaillez. Au début, l'école laïque a voulu être libératrice, mais s'étant opposée à l'Église, elle est apparue non seulement anticléricale, mais antichrétienne. « Depuis, on a réfléchi de part et d'autre. Et nous sommes arrivés à un moment historique... Est-ce que, désormais, la mission des chrétiens de l'Université n'est pas d'être, à l'intérieur du monde scolaire, des hommes de dialogue? »

L'école publique a ses mérites, souligne Mgr Elchinger :

Il faut reconnaître que le milieu mêlé de l'école publique prépare les jeunes à dialoguer et à collaborer avec ceux qui, à l'âge adulte, seront de toute façon leurs compagnons de vie et de travail. Bien plus, la rencontre au sein de l'école de jeunes appartenant à diverses familles spirituelles peut stimuler les jeunes chrétiens à une recherche de la vérité qui corresponde au climat intellectuel de notre temps, comme il peut les préparer très directement au courage chrétien qui leur sera indispensable au sortir de l'école s'ils veulent rester fidèles à l'Évangile.

Il est certain que Dieu est dans votre classe, même si son nom n'est pas prononcé. Dieu est là où son règne arrive. Et son règne

arrive là où des hommes s'entraînent à devenir des hommes libres, à obéir à leur conscience, à sortir de leur médiocrité, là où ils apprennent à se respecter dans leur diversité, là où ils découvrent la grandeur de l'amitié et la joie de partager.

Ces propos sympathiques à l'égard de l'école publique ayant été interprétés par certains comme un changement d'attitude de la part de l'épiscopat français, S. Exc. Mgr Veuillot, archevêque coadjuteur de Paris et président de la Commission épiscopale du monde scolaire, intervint pour réaffirmer l'attachement de l'épiscopat français, dans son unanimité, à l'école catholique. Le fait que les évêques s'efforcent de comprendre les problèmes de l'école publique, précisa-t-il, ne doit pas être interprété comme un manque de confiance en l'école catholique.

Les institutions chrétiennes

Avant de quitter son diocèse de Toulouse S. Exc. Mgr Garrone, qui vient d'être nommé à Rome pro-préfet de la Congrégation des séminaires et universités, a publié, dans sa Semaine religieuse, un article traitant du problème des institutions chrétiennes. En voici quelques extraits :

C'est ainsi que sous la forme d'un problème des institutions chrétiennes se pose aujourd'hui à l'Église une question d'une extrême gravité: au milieu de ce monde nouveau, l'Église doit-elle, pour accomplir son œuvre, se fonder dans des structures humaines étrangères à toute orientation religieuse, car il s'agit de bien plus que d'une « déconfectionnalisation »? Doit-elle au contraire essayer de sauvegarder, voire même créer des institutions qui lui soient propres, marquées à son signe et imprégnées de son esprit? Où est la voie non seulement de l'efficacité apostolique, mais aussi et avant tout de la vérité? Car c'est de vérité que d'abord il s'agit: qu'a voulu le Christ? Par quel chemin passe sa grâce?

Afin de répondre correctement à ces questions, affirme Mgr Garrone, il faut d'abord se souvenir que « l'Église elle-même est une institution », que « l'événement qui a donné naissance à l'Église est déjà, par lui-même, institutionnel » et que « l'Église comme institution n'est que « l'institution même du Verbe incarné » répandue et communiquée, épanouie parmi les hommes. »

Cette remarque fondamentale doit commander le jugement quand on veut aborder la question aujourd'hui si souvent posée des institutions chrétiennes.

Il en résulte en effet que toute contestation de principe sur la légitimité des institutions chrétiennes est incompatible avec une notion correcte de l'Église.

Certes, ceux qui contestent ne discernent pas toujours le lien profond qui relie le principe des institutions chrétiennes avec l'institution de l'Église elle-même et, par-delà, avec le fait de l'Incarnation. Mais une analyse approfondie leur permettrait souvent de voir où se situe en eux réellement la difficulté et que, de proche en proche, c'est leur foi même qui risque de s'altérer. On ne fera jamais que le rapport soit simple, aisé et facile entre les institutions purement humaines et cette institution qu'est l'Église, issue d'un vouloir positif et gratuit de Dieu.

Ce n'est pas à dire que l'Église puisse et doive susciter n'importe quelle institution. Deux limites s'imposent à elle: d'une part sa propre mission, d'autre part les contextes historiques dans lesquels elle se trouve placée. Il y a en effet des institutions qui, soit par elles-mêmes, soit par le jeu de leur évolution, peuvent comporter ou entraîner une altération de la mission de l'Église ou risquer de la compromettre. Il y en a d'autres qui, ayant eu dans un contexte ou dans un temps donné leur pleine justification, peuvent dans un autre contexte et dans un autre temps, desservir le but de l'Église ou devenir simplement inopportunes pour l'évangélisation...

C'est ainsi qu'on peut être amené aujourd'hui, dans un contexte historique donné, à poser le problème d'une institution comme l'école chrétienne. Il ne faut pas refuser la question. Mais c'est à la condition que, implicitement ou explicitement, on n'en vienne pas à récuser les principes que nous avons évoqués, et qu'on reconnaisse à l'Église elle-même le droit d'interroger et de manifester là-dessus sa tradition, comme elle l'a fait au Concile... S'il est vrai qu'une certaine laïcité peut et doit s'entendre en plein accord avec la foi, il y a une conception et une mystique de la laïcité qui, pour n'être pas sectaire, n'est cependant pas vraie.

De proche en proche, le procès de l'institution chrétienne pourrait bien devenir,

à l'insu même de ceux qui le mènent, le procès de l'Eglise, et par-delà, une méconnaissance de ce que la foi a de plus profond et de plus radical: la venue de Dieu dans la chair et l'avènement d'un nouvel état du monde appelé à devenir le corps du Christ.

En Allemagne : l'école catholique et l'œcuménisme

Au mois de mars dernier, les évêques allemands se réunirent pour étudier les objections soulevées contre l'école confessionnelle catholique, entre autres que cette école, faisant preuve d'étroitesse d'esprit et s'opposant au progrès de l'organisation scolaire, n'avait plus droit d'exister. Après avoir affirmé que l'école catholique peut rivaliser avec n'importe quel autre enseignement, même pour ce qui est de l'étendue et de la profondeur de son enseignement profane, les évêques allemands déclarèrent ce qui suit (le 4 mars 1966):

L'Eglise catholique tient beaucoup à ce que notre enseignement s'adapte à l'évolution et aux nécessités de la société moderne. Mais l'école n'est pas faite seulement pour donner des connaissances, elle doit surtout former l'homme tout entier. C'est pourquoi, en elle, tous les éléments éducatifs décisifs doivent entrer en ligne de compte. La religion doit être le fondement et l'âme de tout l'enseignement. Et nulle part cela ne se réalise mieux que dans une école où tout est imprégné de la foi.

Le Concile du Vatican, dans sa déclaration sur l'éducation chrétienne, a rappelé expressément la nécessité et l'importance de l'école catholique. Ce serait se méprendre sur les objectifs les plus profonds du Concile que de vouloir — comme on le fait souvent maintenant — recommander les écoles non confessionnelles pour des motifs œcuméniques.

Ce n'est pas par un nivellement des convictions religieuses qu'on inculquera dans le cœur des enfants le respect de ceux qui pensent autrement et l'aspiration à l'unité des chrétiens. Seule une profonde connaissance de sa foi rend capable d'avoir une attitude œcuménique et authentiquement tolérante.

Nous, les évêques, rappelons aux parents et aux enseignants chrétiens leur devoir de donner aux enfants une éducation religieuse. Nous leur demandons de prendre conscience de leurs responsabilités à l'égard de l'ensemble de notre enseignement et de rester fidèles, au milieu des discussions actuelles, aux principes de l'éducation et de la formation catholiques.

L'éducation chrétienne

Toujours dans la Documentation catholique du 1^{er} mai, on trouve le texte de la lettre que S. Exc. Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, publia au lendemain de son départ pour Rome (10 mars) où il devait prendre possession de ses nouvelles fonctions de pro-préfet de la Congrégation des séminaires et universités. Le sujet en est l'éducation chrétienne.

Parler des institutions chrétiennes, c'est évoquer immédiatement et irrésistiblement dans les esprits la question de l'école chrétienne. Question irritante, lourdement

hypothéquée par l'histoire, toujours suspecte, aux yeux des uns et des autres, de compromissions et d'exploitations politiques.

Le Concile n'a pas éludé la difficulté.

Son texte, qui se présente comme l'amorce d'un travail ultérieur, a été diversement accueilli, chacun ayant attendu ce qui ne pouvait être: que le Concile vint confirmer ses vues. Il en est résulté qu'on n'a généralement pas fait ce qu'il fallait

Vous aurez remarqué (dans le décret sur l'Education) le souci du Concile de réaffirmer, contre certains courants actuels, la permanente opportunité et nécessité de l'école catholique. Que cette insistance si solennelle du magistère de l'Eglise vous soit un encouragement dans votre tâche. Non, «ce n'est pas en vain que vous travaillez», pour reprendre l'expression de l'Apôtre.

Vous êtes adonnés à une tâche que l'Eglise non seulement ne considère pas comme périmée, mais qu'elle proclame, par la voix de plus de deux mille pères, comme souverainement importante. Et le Concile n'hésite pas à ajouter que «le rôle de ces maîtres — le vôtre — est un apostolat proprement dit, tout à fait adapté, en même temps que nécessaire à notre époque: un vrai service rendu à la société».

(Allocution de S. S. Paul VI aux membres du Chapitre général des Frères des Ecoles chrétiennes, le 7 juin 1966.)

faire: entrer sans parti pris dans le texte, essayer sans prévention de se pénétrer de son enseignement. *Un texte conciliaire n'est pas une opinion de plus dans une matière controversée, il est le fruit d'une réflexion de l'Eglise, menée à la lumière de l'Esprit de Dieu dans le cadre exceptionnel des évêques rassemblés de toute la terre. Il y a donc, du point de vue de la foi et même du point de vue du simple bon sens, beaucoup de légèreté et un peu de suffisance, à juger ce décret de haut; il y a surtout, et à coup sûr, un manque énorme à gagner, quel que soit le caractère ouvertement limité et sommaire de ce texte...*

Dans les esprits et dans la discussion courante, le problème de l'école chrétienne est posé à peu près toujours directement, et pour soi-même. On met en cause l'opportunité de cette institution, on dénonce ses tenants et aboutissants, on plaide un procès, et même si ces échanges ne sont pas vains, ils n'ont aucune chance d'aboutir à quelque solution. Chacun reste sur ses positions...

[Le décret conciliaire] s'installe résolument face à l'éducation qui est due à l'enfant, et unanimement reconnue, face plus expressément à l'éducation chrétienne à laquelle il a droit comme à la principale richesse... Si l'Eglise ne consent pas à abandonner l'idée de l'école chrétienne, c'est finalement parce qu'elle a de l'éducation religieuse due à l'enfant un certain sens. C'est donc à cette éducation qu'il faut s'arrêter, puisque ceux-là mêmes qui contestent l'école reconnaissent eux aussi le principe et l'exigence d'une telle éducation. Il ne s'agit pas ici de moyen — l'école en est un — mais de la fin.

L'initiation à Dieu

En vue d'une réflexion sérieuse et pacifique sur l'école, il faut donc d'abord, avec le Concile, faire un temps abstraction de l'école et se demander ce qu'est l'éducation d'un enfant et, en particulier, car c'est ici que l'Eglise interviendra au titre de sa mission, ce qu'est l'éducation chrétienne.

Rien n'est plus clair en apparence, rien n'est en réalité moins défini dans l'esprit commun. Et là l'Eglise a le droit de s'exprimer, car il s'agit des fins. Elle a qualité pour dire ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le Christ; quelle attitude d'âme mérite le nom de foi; et, par conséquent, comment doit être dans les âmes préparé l'accès à la foi, cultivée et entretenue la vie de foi.

En cette matière, un double principe commande sa pensée et explique son attitude. Les circonstances pourront lui inspirer des choix pratiques différents, aucune ne saurait l'écarter de la fidélité à ces vues générales issues de la foi elle-même.

— Le premier de ces principes est que l'initiation à Dieu ne suit pas les lois d'une instruction quelconque. Elle ne s'apprend pas comme les mathématiques ou la géographie. Il s'agit en effet du principe premier et de la fin dernière; de ce qui est la raison suprême d'aimer tout ce qui est aimable. Dieu n'est pas un objet parmi les objets de connaissance; il n'est pas un terme d'amour parmi les autres termes d'amour; on n'apprend pas à aimer Dieu pas plus qu'à le connaître en plus et en marge du reste. Mais pour la même raison il ne saurait être exclu ni d'une connaissance ni d'un amour, et de l'éducation qui y correspond.

— D'une telle initiation, la famille est le cadre premier idéal sur lequel tout autre cadre artificiellement conçu devra apprendre à se régler. La nature a disposé là, dans le prolongement des forces génératrices, un ensemble de conditions unique, exemplaire, pour que puissent être communiqués ce sens de la vie, cette conscience de l'existence qui se confondent avec la connaissance et l'amour de Dieu, cette participation aux raisons de vivre sans la connaissance et l'acceptation desquelles la vie humaine n'a plus de sens.

Il semble que ces deux principes mériteraient les premiers une sérieuse réflexion: ils appartiennent à la conscience profonde de l'Eglise et commandent une attitude que l'on ne peut comprendre sans eux; personne ne devrait parler de la position de l'Eglise en cette matière sans avoir pris le temps de s'y arrêter. »

Les livres

Avery DULLES, S. J.: **Le Christ des Évangiles**. Traduit de l'anglais par Marcel Régner, S. J. Coll. « Beauchesne ». — Paris, Beauchesne, 1965, 122 pp., 17,5 cm. (En vente aux Editions Bellarmin.)

PROFESSEUR de théologie fondamentale à Woodstock College, l'A., — fils de l'ancien secrétaire d'Etat, Foster-Dulles —, donnait, il y a quelque temps, au Summer Biblical Institute for Priests, cinq leçons sur l'apologétique chrétienne en face des études bibliques modernes. Ce sont des leçons simples et claires, mais qui touchent aux problèmes fondamentaux de la critique biblique. En voici les titres: « L'apologétique de l'historicisme », « Les évangiles et l'histoire scientifique », « Les évangiles, documents confessionnels », « La Résurrection: histoire et confession », « La divinité du Christ: histoire et témoignage ». Un des arguments que le P. Dulles met en valeur est « la force persuasive des évangiles, qu'ont éprouvée d'innombrables âmes tout au long des siècles ». C'est là, dit-il, une importance vitale pour l'apologétique: les évangiles jouissent d'un pouvoir secret pour allumer et attiser la flamme de la foi; ils possèdent une efficacité quasi sacramentelle. « Quand un homme lit les évangiles avec respect et piété, le Saint-Esprit sera certainement au travail dans son cœur pour l'incliner intérieurement à adhérer à la vérité. »

Un petit livre à répandre: il éclaire et réchauffe à la fois.

Richard ARÈS.

Jean GALOT, S. J.: **Vainqueur par la souffrance**. Coll. « Museum Lessianum », section ascétique et mystique, 35. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1964, 316 pp., 18,5 cm.

LA SOUFFRANCE demeure la grande énigme, l'épreuve souveraine imposée à notre raison et à notre foi. La Révélation seule nous apporte la lumière avec le Christ en sa Passion: c'est Dieu venant en notre chair partager notre souffrance en y plongeant jusqu'au fond, librement, par amour, pour glorifier son Père en opérant à si grand prix notre rachat. C'est en vainqueur que le Christ a partagé notre souffrance et c'est à la vaincre nous-mêmes avec sa grâce qu'Il nous achemine. On aimera reprendre à la suite du P. Galot cette contemplation du Christ en sa Passion. Il éclaire vivement la psychologie religieuse du Sauveur. Avec sobriété et plénitude, en une langue toujours accessible. Un bel ouvrage digne d'un grand sujet.

Georges ROBITAILLE.

Raymond GIRARD, P. S. S.: **Prêcher Jésus**. Coll. « Approches ». — Paris, Fleurus, 1965, 210 pp., 20 cm.

L'HOMÉLIE a retrouvé avec le Concile son importance dans la célébration liturgique. Sa brièveté doit être compensée par la plénitude, qui, elle-même, suppose une connaissance précise de l'Écriture et le sens des besoins actuels des fidèles. L'A.,

ayant enseigné l'Écriture Sainte en divers séminaires avant d'exercer, comme il le fait présentement, les fonctions du ministère paroissial, réunit les qualités qui assurent à cette série d'homélies pour l'année complète la solidité doctrinale et les sens aigu du réel. L'ensemble de ces courts textes est excellent.

Georges ROBITAILLE.

Germain CÔTÉ, S. C.: **Le Dessein bienveillant de Dieu. L'Ancien Testament dans la catéchèse**. — Victoriaville, chez l'Auteur (455 est, rue Notre-Dame, Victoriaville), s. d., 162 pp., 27,5 cm.

ON SAIT combien l'Histoire du Salut a pris de l'importance dans la catéchèse actuelle. Or, dans cette Histoire, l'Ancien Testament occupe une place capitale. L'A. avec beaucoup de clarté et de méthode, invite les catéchistes à se familiariser avec l'Histoire du Salut dans l'Ancien Testament. Ce dernier est envisagé dans sa référence au Nouveau Testament, de sorte que, sans cesse, l'un éclaire l'autre; de plus, la dimension eschatologique n'est jamais oubliée. Les citations bibliques sont non seulement abondantes, mais précises et éclairantes. Il était nécessaire que les catéchistes aient cette vue d'ensemble afin de bien situer leur enseignement aux différents niveaux. Sinon, on risque d'engendrer la confusion ou la monotonie. Le F. Côté poursuit une œuvre de qualité en établissant solidement les bases d'une catéchèse authentique.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Marcel Van CASTER, S. J.: **Dieu nous parle**. Tome 2: *Thèmes de la Catéchèse*. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1965, 400 pp., 22 cm.

EN PROLONGEMENT DU PREMIER TOME consacré aux structures de la Catéchèse, ce deuxième tome ne peut être lu sans qu'on ait pris connaissance du premier; d'ailleurs, il y a référence constante de l'un à l'autre. De plus, ce livre demande à être plutôt étudié que lu: il se tient à mi-chemin entre les notes d'un cours et une présentation purement cursive. Sans cesse, le texte est coupé par des indications bibliographiques précieuses. L'A. s'efforce de relier les données de la réflexion théologique et pédagogique et les apports de l'anthropologie (y compris la sociologie et la psychologie). Ce procédé est plus sensible dans les chapitres qui traitent des valeurs humaines, mais il n'est pas totalement absent dans les chapitres qui abordent les thèmes proprement théologiques, comme Dieu, Jésus-Christ, l'Église, la morale, les vertus théologales, etc. Cet ouvrage, fruit d'une recherche patiente et courageuse, éclairera la voie au spécialiste de la catéchèse tout comme au prêtre engagé dans la pastorale. Les deux tomes réunis (structures et thèmes) constituent l'un des apports les plus sérieux à l'orientation de la catéchèse actuelle.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Manuel de Catéchisme biblique. — Tome III, 2^e partie: *La vie selon les commandements de Dieu*. Leçons 114 à 126. *Les Fins dernières*. Leçons 127 à 136. Traduit de l'allemand par J. Carretier. — Paris, les Editions du Cerf, 1965, 440 pp., 23 cm.

NOUS AVONS déjà signalé, à propos de cet ouvrage monumental, les mérites du commentaire (voir *Relations*, 1962, p. 199): qualité de la présentation pédagogique, excellence de la préparation spirituelle. On retrouve ces traits dans la deuxième partie du troisième tome. En particulier, on notera le tour concret avec lequel sont présentés les commandements: notre corps et notre vie corporelle, nos aptitudes et nos facultés spirituelles, travail et profession, le souci de notre salut éternel, le souci du salut éternel de notre prochain, la pudeur et la chasteté, etc. Même si, au Canada français, les spécialistes de la catéchèse se sont lancés dans diverses expériences, il ne leur sera pas mauvais de consulter ce manuel et d'y puiser: ils y trouveront plus d'une application pratique. Quand aux autres catéchètes, il leur sera bon de prendre contact avec un ouvrage stimulant.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Ambroise LAFORTUNE, ptre: **Le Mot du Père Ambroise**. Tome 2: *Liturgie et pain quotidien*. — Montréal, Les Editions du Jour, 1966, 144 pp., 18 cm.

CHAQUE MATIN, à l'émission radiophonique *Chez Mirville*, au milieu des es-carbilles d'humour lancées par les interprètes de cette heure humoristique, le Père Ambroise vient jeter son grain de sel, c'est-à-dire, de sagesse. Cela peut paraître paradoxal, mais c'est bien ainsi. Dans le deuxième tome qu'il nous présente aujourd'hui sous le titre *Liturgie et pain quotidien*, le Père Ambroise distille le meilleur de la liturgie telle qu'elle se déroule chaque jour et interprète le message de Dieu à travers les événements quotidiens qui lui arrivent. Rien de banal, mais toujours une note sacerdotale savoureuse qui s'affirme avec une pointe d'humour. Ces méditations quotidiennes, quoique de l'année 1962-1963, conservent leur charme. Le lecteur pourra y entendre la leçon discrète que le Père Ambroise lui sert avec son sourire, le sourire ingénu et désarmant d'un enfant du Seigneur.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

R. CAPORALE, S. J.: **Les Hommes du Concile**. Coll. « L'Église aux cents visages ». — Paris (29, boul. Latour-Maubourg), Editions du Cerf, 1965, 224 pp., 18 cm.

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE faite auprès des participants de Vatican II; évêques et observateurs. Présentés d'une façon simple et sans appareil technique, les résultats de cette enquête sont des plus intéressants à lire. Par exemple, on demande aux évêques si, avant l'annonce d'un concile faite par Jean XXIII, ils s'attendaient eux-mêmes à un concile ou le croyaient possible. Les réponses sont claires: la plupart ne s'y attendaient pas ni même ne croyaient possible un tel événement. Autres questions posées aux évêques: que pensent-ils du pape Jean XXIII? quels fruits personnels ont-ils retirés du Concile? ont-ils

augmenté leurs connaissances et leurs amis parmi les autres évêques? L'A. analyse ensuite le fonctionnement des différentes conférences épiscopales, le comportement des observateurs, leur degré de satisfaction à l'égard du Concile, etc.

Une mine de renseignements sur la sociologie de Vatican II.

Richard ARÈS.

Georges LECLERC, C. S. C.: **La Célébration des sacrements**. Coll. « Liturgie vivante ». — Montréal (245 est, boulevard Dorchester), Editions Fides, 1965, 216 pp., 19 cm.

LE CONCILE a apporté ou permis beaucoup de changements dans la célébration des sacrements. Le moindre n'est certes pas l'usage de la langue vernaculaire, c'est-à-dire, pour nous, du français. Voici un livre qui sera très utile à ceux qui veulent se mettre à jour dans la célébration des sacrements. Il consacre à chaque sacrement un chapitre comportant des notes doctrinales, des textes de monitions, des suggestions pratiques et des indications bibliographiques, le tout élaboré par une équipe liturgique. Sans être le dernier mot en un domaine appelé à se transformer encore, un pareil volume est apte à rendre aujourd'hui de grands services.

Richard ARÈS.

Louis LACHANCE, O. P.: **L'Humanisme politique de saint Thomas d'Aquin**. *Individu et Etat*. — Paris (22, rue Soufflot), Editions Sirey, Montréal (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine), Editions du Lévrier, 1965, 400 pp., 24 cm.

RÉÉDITION d'un des plus importants ouvrages de philosophie politique jamais publiés au Canada. L'A. est décédé au moment même où il achevait de préparer le texte de cette nouvelle édition. Qu'est-ce que la personne humaine et comment s'insère-t-elle dans l'Etat? Qu'est-ce que l'Etat? Que faut-il entendre par le bien commun? Quelle est l'étendue de la mission de l'Etat? Comment concilier bien propre et bien commun? Quels sont les rapports entre l'ordre de la justice et l'ordre moral, entre le *bonus vir* et le *bonus civis*, entre l'éthique et la politique? A toutes ces questions et à bien d'autres encore, l'A. apporte une réponse inspirée du Docteur angélique, réponse prudente et largement motivée. « L'Etat thomiste est surtout fonctionnel, écrit-il; il est un tout constitué de personnes libres ou d'associations de personnes libres. » C'est là une conception de l'Etat tout à fait adaptée aux exigences du monde démocratique contemporain; d'où l'actualité et l'intérêt de cet ouvrage fondamental.

Richard ARÈS.

Helmut GOLLWITZER: **Athéisme marxiste et foi chrétienne**. Traduit de l'allemand par Bernard Delez. — Paris, Casterman, 1965, 210 pp., 19 cm.

OUVRAGE savant où sont confrontées les opinions de nombre d'auteurs et philosophes allemands sur la religion: Engels, Feuerbach et surtout Marx. Il y est même question de ce nouveau prophète de notre temps, Dietrich Bonhoeffer, lequel affirme que l'époque de la religion est révolue et que nous nous acheminons vers « une époque totalement aréligieuse ». A l'aide

de nombreuses citations, l'A. établit la position de Marx à l'égard de la religion. Fort significative est cette phrase où ce dernier proclame que « la liberté de conscience civile n'est rien, si elle n'est que la tolérance de toutes sortes possibles de libertés de conscience religieuse et qu'elle doit plutôt tendre à libérer la conscience de l'épouvantail religieux ». L'A. montre qu'en déposant Dieu au nom de l'humain, l'humanisme s'est dépossédé de son propre fondement et que « ce n'est qu'en situant sa norme au-dessus de lui que l'homme atteindra sa hauteur ». Vérité que saint Augustin avait exprimée en ces termes dans la Cité de Dieu: *Cum ergo vivit homo secundum hominem, non secundum Deum, similis est diabolo*. Ainsi donc lorsque l'homme vit selon l'homme, non selon Dieu, il devient semblable au démon. La conclusion de l'A. est que l'Eglise doit admettre de n'être plus acceptée sans réserves par le monde et même d'être radicalement mise en question. Il lui faudra s'armer théologiquement pour répondre à la critique marxiste de la religion.

Richard ARÈS.

Florent GABORIAU, prêtre: **Les Grandes Etapes de la pensée**. *Décisions 2*. « Nouvelle initiation philosophique », t. 5. — Tournai (Montréal, 306 est, rue Sherbrooke), Casterman, 1965, 680 pp., 22 cm.

FIDÈLE à la méthode définie et rigoureusement observée dans les quatre tomes précédents (voir *Relations*, juin 1965, p. 190), l'A. étudie la liberté, la mort, le moi, tels qu'ils apparaissent au métaphysicien soucieux d'en êtreindre la réalité sans recourir à un Dieu adoré par la foi. Prêtre et théologien, il sait pertinemment que le dernier mot appartient à la Parole révélatrice. Le lecteur s'en souviendra pour ne pas reprocher à l'A. l'insuffisance des réflexions qu'offre le présent volume sur la liberté et sur l'éducation. Il appréciera d'autant mieux l'honnêteté du philosophe qui ne joue ni au prophète et récuise, par conséquent, les fantaisies naïves d'un Teilhard (pp. 180-190, 201, 204), ni à l'apologiste et s'oblige à réfuter Sartre ou Marx (414-422) en se plaçant à leur propre point de vue. Il aura soin de ne pas négliger les « carrefours », extraits variés que l'A. cite abondamment et commente avec une extrême lucidité. Ayant goûté le tome V, on éprouve un vif désir de lire le suivant, qui traitera de Dieu. On sait gré à l'A. d'avoir ici marqué avec force l'aspect tragique de la mort, *non-être de l'homme*, même en sauvegardant l'indestructibilité de l'intellect spirituel qui pose au philosophe un problème dont la solution le dépasse; on félicite l'A. de répondre à l'énigme du mal, sans l'écarter comme voudrait le faire un existentialisme puérilement optimiste, sans l'imputer non plus à un Dieu soit encore inconnu, soit connu pour ce qu'il doit être: infiniment parfait; enfin, — pour ne pas tout dire, — on trouve plaisir et profit à méditer les aperçus relatifs à l'amour, au progrès, à la personnalité, à l'influence de la liberté (caprice ou passion) sur l'acceptation ou le refus de la vérité. Il faut répéter qu'à notre connaissance n'a jamais paru aucune synthèse de métaphysique à la fois aussi cohérente et aussi conforme à la pensée de saint Thomas. Les contempteurs superficiels du docteur angélique feraient bien de retourner à l'école, dans la classe de l'abbé Gaboriau.

Joseph D'ANJOU.

François HERTEL: **Vers une sagesse**. Coll. « Les essais ». — Paris (65, rue d'Amsterdam), Editions de la Diaspora, 1966, 136 pp., 19 cm.

MÉDITATION DÉCOUSUE, avoue l'A. (p. 33), à propos de ses réflexions sur la mort et l'humilité, thèmes centraux de son inquiétude et de son doute (57, 58, 60). Le mot s'applique à tout l'ouvrage, qui fourmille de contradictions. La peur du « dogmatisme » affleure constamment, mais s'allie à une affirmation gratuite du matérialisme (56): l'esprit étant « une vue de l'esprit », du scepticisme ou « désespoir philosophique » (56) et du « devoir » de « troubler » ceux qu'on a « sauvés » naguère du doute (57), après avoir ridiculisé « le rôle de guide » (49). Sagesse, cela qui qui n'explique rien, mène au rien? Pour s'en contenter, il faut souffrir d'une certaine déliquescence de l'esprit. L'A. m'accusera d'orgueil chrétien (34). Orgueil pour orgueil, je choisis celui qui attend d'un Autre l'exaltation d'un moi insuffisant, non celui qui se proclame humble (33, 56, 88) au nom d'une fausse suffisance (53, 55, 58). L'A. reconnaît l'insuffisance du moi (64). Mais il refuse le dépassement surnaturel, que l'homme ne peut ni se procurer par ses moyens, ni cesser de désirer. La personne est incommunicabilité; l'A. y insiste avec raison; elle est aussi communion: l'A. n'en parle que pour la juger illusoire (61, 70). Dans le dernier chapitre, le plus triste du livre, l'A. croit montrer, par d'inraisonnables arguties, l'inexistence historique de Jésus. Contre le réel se bute ici une volonté acharnée à démolir spiritualité, vérité, amour, fidélité, foi, mystique, et qui renvoie Dieu aux calendes grecques, à un hypothétique futur (52, 59-60, 83), pour accueillir l'astrologie (79), la survie dans un monde sidéral (51-52), 90) et l'accouplement temporaire dans le nôtre (93)! Plutôt que *Vers une sagesse*, on titrerait mieux *Vers une déraison* l'opuscule qui recommande de « ne pas penser », puisque « voilà le salut » (69). Sagesse souriante (49, 54), prétend l'A., qu'approuve une critique de chez nous (*Le Devoir*, 14 mai 1966, p. 14). Un certain sourire peut, l'A. même en convient (49), ressembler à une grimace, dont il paraît peu sage de se glorifier.

Joseph D'ANJOU.

Pol VANDROMME: **Maurras, L'Eglise de l'ordre**. Coll. « Humanisme et religion ». — Paris (117, rue de Babylone), Editions du Centurion, 1965, 180 pp., 18 cm.

BIOGRAPHIE SYMPATHIQUE de Charles Maurras. Présentation intelligente et nuancée. L'A. s'efforce de comprendre en profondeur les ressorts intimes de la pensée et de l'action de Maurras; il nous le montre tour à tour aux prises avec la souffrance, le péché, l'esthétique, la politique, la morale et... Pascal. L'un des chapitres les plus intéressants porte sur les idées religieuses de Maurras, plus précisément sur son attitude à l'égard de l'Eglise catholique, « l'Eglise de l'ordre ». Devant le catholicisme, Maurras éprouve un sentiment de reconnaissance et d'admiration. « Rien au monde, écrira-t-il, n'est comparable à ce corps de principes si généraux, de coutumes si souples, soumis à la même pensée et tel enfin que ceux qui consentent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance, et faute de savoir au juste ce

qu'ils devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir. » Pour lui, l'Eglise est la seule Internationale qui tienne, la seule force spirituelle capable de faire l'Europe et même d'unifier le monde occidental. « Abstraction faite de l'Eglise, le monde est fait de chair et d'os. » Et pourtant c'est cette même Eglise qui condamne le mouvement de l'Action française...

Richard ARÈS.

Jean-Paul LEFEBVRE: **Les Adultes à l'école.** — Montréal (3411, rue Saint-Denis), Editions du Jour, 1966, 126 pp., 19 cm.

CE VOLUME porte en sous-titre « Un plaidoyer de Jean-Paul Lefebvre », et c'est bien ce qu'il est: un plaidoyer en faveur de l'éducation des adultes, de l'éducation permanente. Disons que l'objectif est excellent et que le plaidoyer est fort bien mené par quelqu'un qui s'y connaît. Pas de fanatisme ni de jugements simplistes, ni même de gauchisme! L'A. se refuse, par exemple, à souscrire à ce jugement « de nos jeunes militants de gauche qui rattachent tous nos maux à l'existence du capitalisme et envisagent le socialisme, marxiste ou non, comme une panacée, une sorte de miracle laïque. A les entendre, il suffirait de changer l'enseignement sur notre système économique-social pour qu'aussitôt la justice et l'ordre règnent partout. » (P. 84.)

Un plaidoyer sain, lucide et pratique.

Richard ARÈS.

D^r Romain MATIGNON, O. F. M.: **Equilibre psychique et Vie consacrée.** — Elisabeth GOSSMANN: **L'Homme et la Femme.** Coll. « Questions posées aux catholiques ». — Toulouse (14, rue des Arts), Editions Privat, 1965, 136, 126 pp., 18 cm. Prix: 6,90 F.

MÉDECIN, prêtre, psychothérapeute occupé à traiter ses confrères dans le sacerdoce, l'A. parle avec compétence et expérience de l'équilibre humain, de la vocation à la vie consacrée, des difficultés propres à cette vie, des motivations, saines ou morbides, conscientes ou inconscientes, qui la font choisir, enfin des moyens de s'y épanouir, même au milieu des embarras psychologiques (il y en a dans tous les états) qu'elle entraîne. Ouvrage plus clinique que pédagogique. Non pas pessimiste, cependant. Le réalisme de l'A., fondé sur la grâce autant que sur les ressources de l'âme, lui inspire confiance dans les capacités de rebondissement des malades, sans qu'il majore les bienfaits toujours relatifs, de la guérison. Equilibre: notion équivoque, qualité dynamique, variable selon l'âge, le sexe, le caractère; harmonie qui ordonne les principes de « plaisir » et de « réalité » au principe de « valeur », et qui accorde le moins mal possible motivations conscientes et inconscientes, celles-ci moins variables que celles-là, et plus mystérieusement efficaces. Il importe donc de faire aussi, comme le suggère l'abbé Oraison, son « examen d'inconscience » avant de s'engager dans un état stable: mariage ou célibat religieux. Mais partout, une hygiène mentale s'impose; l'A. en indique les éléments principaux. Prêtres et religieux surtout profiteront à lire l'ouvrage du P. Matignon, qu'il eût convenu d'alléger d'une préface inutile et mal écrite,

et de réviser pour en éliminer anglicismes fautes de syntaxe, d'orthographe et de ponctuation.

MOINS RICHE que le précédent, l'ouvrage de Mme Gossmann déçoit un peu. Mais l'A. insiste fort à propos sur l'ampleur de la vocation féminine, telle qu'elle apparaît dans la Bible et qu'elle se réalise de nos jours. Car le couple transcende la procréation; sa mission sociale, autant que sa fécondité charnelle, explique pourquoi il ressemble à Dieu. Accepter cette transcendance exige dialogue entre hommes et femmes, collaboration respectueuse de la dignité personnelle, refus du despotisme comme de la servilité; on en retire paix, amitié, rayonnement spirituel; remèdes à l'isolement et au désespoir dont souffrent nos contemporains. La traduction de l'ouvrage gagnerait à se purger de certains tics d'expression, de fautes de vocabulaire et d'orthographe qui la déparent et indisposent le lecteur.

Joseph D'ANJOU.

EN COLLABORATION: **Le Couple et sa fécondité.** — Tournai et Paris, Casterman, 1965, 128 pp., 19 cm.

REPRISE EN VOLUME de réflexions sur le sens et les problèmes de la fécondité des époux dans la société d'aujourd'hui, qu'avaient poursuivies en équipe quatre ménages et deux moralistes. La revue *Feuilles familiales* avait publié en numéro spécial ces réflexions.

Elles méritent un large accueil pour le sérieux avec lequel on traite cette donnée complexe, pour leur orientation positive et pour la hiérarchie qu'on maintient entre les valeurs. Sous prétexte de progrès dans la maturité et la responsabilité, on ne défigure ni ne caricature l'héritage de la tradition; on croit encore que l'Eglise, quoique humaine et astreinte au progrès, garde le droit et le devoir d'exercer ici son magistère.

J'euise souhaité pour ma part que les directives pontificales fussent rappelées avec encore plus de netteté.

Georges ROBITAILLE.

Mgr Emile-Joseph DE SMEDT: **Pour un dialogue parents-adolescents.** — Bruges (8, rue Notre-Dame), Beyaert, 1965, 78 pp., 19,5 cm.

AYANT ÉCRIT une lettre pastorale sur la famille, l'évêque de Bruges reçut de ses diocésains des centaines de lettres, dans lesquelles ceux-ci lui demandaient de traiter aussi des rapports entre parents et adolescents. L'évêque à son tour invita ses diocésains à lui faire part par écrit de leurs opinions sur le sujet. Utilisant le contenu des lettres qu'il reçut par la suite, Mgr de Smedt composa une seconde lettre pastorale, qu'il fit imprimer sous forme de brochure et distribuer dans son diocèse. Après avoir présenté les devoirs réciproques des parents et des enfants (respect, compréhension, justice), l'A. décrit les moyens de promouvoir leurs bonnes relations; d'où ses commentaires sur l'autorité, le dialogue, la confiance, les obstacles à vaincre (dont la télévision), sur ce que peuvent faire les parents pour gagner ou rétablir la confiance de leurs grands enfants, ou pour les encourager. Selon l'évêque de Bruges, si l'on se plaint beaucoup aujourd'hui de la jeunesse, c'est parce qu'on la comprend mal; de leur côté, les jeunes comprennent mal leurs parents. Aussi faut-il restaurer la foi en

la jeunesse et la confiance de celle-ci à l'égard des parents. Son double mot d'ordre est le suivant: « Parents, ayez foi en vos enfants; enfants, ayez confiance en vos parents. »

Un petit livre rempli de précieux conseils sur une question fort actuelle.

Richard ARÈS.

Laurent POTVIN: **Aujourd'hui, l'école.** Coll. « Repenser ». — Alma (301, rue Saint-Louis), Editions du Phare, 1966, 166 pp., 19,5 cm.

TÉMOIGNAGE d'un éducateur sur la situation actuelle de l'école au Québec. Principaux sujets abordés: les étudiants, les parents, l'Eglise, les maîtres et l'Etat. A ce dernier sujet, l'A. consacre cinq chapitres, qu'il intitule ainsi: « La démocratisation progressive de l'enseignement: mythe ou réalité? », « Notre élite: faut-il la sacrifier? », « Les examens: les supprimer ou les modifier? », « Une erreur à éviter: la coéducation », « Une tentation subtile: l'étatisme ». Autant de questions d'actualité que l'A. traite avec bon sens, pondération, expérience et surtout « dans une vision chrétienne de la personne ». Signalons qu'il se montre plutôt sceptique à l'égard de l'école polyvalente proposée par le Rapport Parent. Il pose la question: « Quel sort réserve-t-on à l'élite dans ce nouveau système? On ignore l'élite. On la laisse dans la masse. Qu'elle s'y débrouille! Qu'elle y donne le rendement qu'elle pourra! Aussi, un danger a été souligné bien souvent, et judicieusement: le nivellement par le bas! »

Richard ARÈS.

Mgr Félix-Antoine SAVARD: **La Dalle des morts.** Drame en trois actes. — Montréal et Paris, Fides, 1965, 155 pp., 21 cm.

CE « DRAME DU DÉPASSEMENT » comme l'appelle l'A., qu'il dédie à la jeunesse est celui de l'opposition entre le paysan attaché à la terre qu'il cultive de son mieux et le coureur de bois, toujours porté vers l'aventure. En fait c'est un vibrant hommage à ces hardis explorateurs et découvreurs qui ont taillé jadis un immense empire français sur cette terre d'Amérique.

A vrai dire, la comparaison est un peu forcée. Pour ma part, je n'assimilerais pas volontiers la glorieuse performance de La Vérendrye lancé à la conquête de l'Ouest et qui a touché les Rocheuses à celle des personnages de *la Dalle des morts*, valeureux sans doute, mais dont le but premier de tant d'efforts consistait à maintenir et étendre encore davantage le puissant monopole de l'Hudson's Bay. Les énergies de nos jeunes, au début du siècle dernier, auraient pu être utilisées à meilleur escient.

Au reste, dans la pièce de Mgr Savard, ces vaillants coureurs de bois jouent un rôle extrêmement mince. Au deuxième acte où, enfin, ils paraissent pour la peine, ils ne font qu'égrener l'itinéraire des « voyageurs » qui partent pour les pays d'En-Haut, coupé du chant de quelques cantilènes. Le vrai drame — quand il y a un drame, c'est-à-dire dans trois ou quatre scènes — c'est au cœur des personnages féminins qu'il a lieu, en particulier entre la grand-mère Elodie, sang-mêlé née sur les bords de la rivière Rouge, favorable aux expéditions lointaines, et Rachel, épouse et mère de deux « voyageurs », fils et petit-fils d'Elodie. Ce dernier, Gildore, est fiancé

à une charmante jeune paysanne, Délie, qui s'efforce en vain de le retenir.

Le conflit souligné dans cette pièce est dramatique mais traité avec trop de sensibilité et d'imagination poétique, il manque de vigueur et de densité. Rarement nous nous sentons engagés dans le débat et poussés à prendre parti. Mais le ton chaleureux et la langue forte et imagée de l'A. rendent attrayante la lecture de la *Dalle des morts*.

Georges-Henri D'AUTEUIL.

Collège Sainte-Marie,
Montréal.

Carl GRIMBERG et Ragnar SVANSTRÖM: **Histoire universelle**, n° 10. *La Bourgeoisie libérale et l'éveil des nationalités*. Adaptation française sous la direction de Georges-H. Dumont. Marabout-Université. — Verviers, Gérard et Cie, 1965, 342 pp., 18 cm.

LE VOLUME PRÉCÉDENT de ce vaste ensemble historique avait surtout insisté sur les dernières luttes pour l'hégémonie, en Europe, des grandes familles régnantes, terminées par la cassure de la Révolution française. Ce dixième volume décrit la difficile naissance d'une Europe nouvelle soulignée, dans la première moitié du XIX^e siècle surtout, par la révolution industrielle suivie d'une révolution sociale où s'affrontent avec virulence deux classes importantes de la société: la bourgeoisie possédante dont l'influence grandit au détriment de l'aristocratie nobiliaire et le prolétariat ouvrier à qui Engels et Karl Marx prétendent fournir une doctrine, le communisme.

Conjointement les idées libertaires de la Révolution de 1789, propagées par les armées napoléoniennes dans toute l'Europe et au delà, avaient fait éclore chez les peuples de vifs désirs d'indépendance et d'autonomie politique qui se manifestèrent par des révoltes et insurrections dont quelques-unes réussirent, notamment en Belgique et surtout en Italie qui créa son unité et en Amérique du Sud qui secoua définitivement les jougs espagnol et portugais, grâce à l'appui de l'Angleterre et des États-Unis. Ce même principe des nationalités permit à Bismark, après trois guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France, de réaliser le rêve de sa vie: l'unification de l'Allemagne sous la couronne du roi de Prusse.

Écrit avec une sereine objectivité, cet ouvrage nous présente une claire synthèse d'une époque proche de nous et dont certaines idées influencent encore la politique et les courants sociologiques et économiques de nos gouvernements.

Georges-Henri D'AUTEUIL.

Collège Sainte-Marie,
Montréal.

Roch DUVAL: **Adolescence d'aujourd'hui**. — Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 191 pp., 23 cm.

L'ÉDUCATION DES ADOLESCENTS a fait l'objet de plusieurs essais ces dernières années. L'A. du présent ouvrage ne prétend pas offrir aux éducateurs d'adolescents une étude scientifique sur le sujet; il entend seulement leur livrer les réflexions que les travaux des spécialistes, l'expérience et le roman de Michel de Saint-Pierre, *Les Nouveaux Aristocrates*, lui ont suggérées.

Considérant les seuls aspects qui paraissent former « le substratum psychologique du phénomène adolescent », l'A. explique « comment l'adolescent parfait sa liberté, comment il s'adapte à un nouveau mode de vie, comment il intègre sa sensibilité, comment il apprend à aimer, comment il équilibre son caractère, comment il affirme son autonomie et enfin comment il adhère aux normes sociales du monde adulte ». Chacune des sections est illustrée à l'aide de fines analyses du roman de Michel de Saint-Pierre dont le mérite est de faire vivre des personnages constituant « la réplique animée et souvent passionnante des phénomènes psychologiques décrits et expliqués dans les livres de sciences ». Cette façon de procéder, malgré les répétitions qu'elle entraîne, permet une meilleure compréhension des phénomènes propres à l'adolescence et rend agréable la lecture de l'ouvrage.

Optimiste, l'auteur présente une réflexion positive et équilibrée sur des questions aussi importantes que l'affectivité, la liberté, les fréquentations, la vocation. Sa critique des méthodes pédagogiques utilisées jusqu'à présent dans les collèges s'avère passablement exacte et ses suggestions rejoignent plusieurs des recommandations du Rapport Parent. En somme, les éducateurs d'adolescents trouveront dans cet ouvrage « matière à réflexion », même si certains points peuvent devenir « matière à discussion » comme cette « métaphysique de la pureté morale » basée sur l'amour de l'ordre. Notons enfin que le lecteur souhaiterait que les références des textes cités soient indiquées.

Rosaire TREMBLAY.

Faculté S. J.,
Montréal.

Diane GIGUÈRE: **L'eau est profonde...** *Récit*. — Montréal, Le Cercle du livre de France, 1965, 141 pp., 19.5 cm.

LE DERNIER ROMAN de Diane Giguère nous ramène au monde insondable de l'enfance. La jeune héroïne est une enfant de la solitude, laissée à elle-même (sa mère a sombré dans la folie et son père est trop occupé...) et à la magie de ses songes.

Elle a cru trouver quelqu'un qui la délivrât de son enfance et de sa solitude. Son aventure avec un homme marié, rencontré à l'île Sainte-Croix dans les Antilles, et qu'elle connaît vraiment à Montréal, sera un échec. Elle se retrouve au même point, un peu plus seule, « perdue dans la rafale » de ses songes, et souhaitant une présence enfin comblante. « Pourrai-je jamais savoir si j'aime ou si je hais! Ah, tout sauf cette attente et ce libérateur qui ne vient pas! J'accueille la lame de fond, les yeux fermés, et l'amour me traverse comme un oiseau frileux, un amour qui ne sert à rien et à personne et que je n'arrive pas à éteindre... Qu'ai-je fait? Qu'ai-je fait pour être si déchirée? Dites-le moi quelqu'un! Qu'on me juge ou qu'on m'aime mais qu'on me délivre enfin de l'absence! » [140-141.]

Diane Giguère manie une langue très poétique, bien accordée à ce « rêve intérieur » que poursuit son héroïne. Celle-ci trouve les noms de toutes les fleurs et de tous les coquillages qui lui tombent sous la main. Il n'y a que son nom qu'elle ne nous dit pas, qui attend sans doute d'être prononcé.

Denis PION.

Faculté S. J.,
Montréal.

EN COLLABORATION: **La Chanson française**. Collection « Collège et famille », n° 1. — Montréal, Les Éditions Bellarmin (8100, boulevard Saint-Laurent), 1965, 140 pp., 23 cm.

CE VOLUME groupe des études historiques sur la chanson de tous les temps et des essais sur celle d'aujourd'hui, qu'elle soit française ou canadienne; il ouvre aux éducateurs, aux parents et aux jeunes des horizons inédits qui leur permettront de jeter un regard plus serein en même temps que plus lucide sur un phénomène social d'importance. Il n'est pas indifférent que les chansonniers canadiens actuels aient rejoint leurs confrères de France ni que les thèmes chantés par eux déploient des résonances qui vibrent jusqu'au plus profond de l'être humain. Chacun des collaborateurs de cet ouvrage apporte une contribution originale avec, en tête, Jacques Charpentreau, un spécialiste de la chanson française et, à sa suite, dans des études vigoureuses, Jean Genest, Germain Lemieux et Michelle Duval. Ceux qui désirent organiser des chansons-clubs trouveront des indications pratiques, et quant aux thèmes à traiter et quant aux notes biographiques, en particulier sur seize chansonniers canadiens (Alcide Dupuis). Enfin, le P. Edmond Desrochers a dressé une importante bibliographie couvrant le sujet. L'ensemble du recueil grouille de vitalité et il éclairera les esprits avides de lumière et de beauté.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Gustave LANCTÔT: **Histoire du Canada: II. du régime royal au Traité d'Utrecht (1663-1713); III. du Traité d'Utrecht au Traité de Paris (1713-1763)**. — Beauchemin, Montréal, 1963 et 1964; 370 et 396 pp., 21 cm.

CES DEUX VOLUMES couvrent un siècle de notre histoire et s'étendent chacun sur une période de 50 ans; distribution qui n'est pas arbitraire, mais pleinement justifiée. La méthode ne varie pas d'un volume à l'autre: après le récit de l'histoire-événements, l'auteur décrit le Canada démographique, social, politique et économique. Le dernier chapitre du volume III, « Le Canada à l'heure de la Cession », mérite particulièrement de retenir l'attention. Retenons-en la fin, sympathique regard sur le passé et préparation de l'avenir: « Rentré dans ses foyers, l'âme brisée de tristesse et de regrets, ce petit peuple garde en lui-même l'orgueil de son passé, la confiance dans ses chefs et sa foi dans la Providence. Ce sont ces éléments d'extinguible fidélité qui vont inspirer, déterminer et marquer son évolution sociale et politique sous une domination étrangère. » (293.) On peut sur tel ou tel point ne pas partager les vues de M. L.; pour l'ensemble de notre histoire, il reste un guide sûr, compétent et qu'on lit toujours avec profit. Des pièces documentaires rehaussent la valeur de l'ouvrage: commissions du gouverneur et de l'intendant, édit de fondation du Conseil Souverain; statistiques du premier recensement du Canada (1666-1667); Traités d'Utrecht et de Paris, articles de la Capitulation de Montréal, recensements de 1713 et de 1765, etc. Les deux volumes sont illustrés; ils comportent des bibliographies imposantes et des index en rendent la consultation facile.

Léon POULIOT.

Collège Sainte-Marie,
Montréal.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

EN COLLABORATION: **C'était mon frère...** *Soixante-quinze ans de vie franciscaine au Canada, 1890-1965.* — Montréal (2080 ouest, boulevard Dorchester), Librairie Saint-François, 1965, 480 pp.

Recueil de biographies franciscaines. Chacun des 197 Frères Mineurs et des 21 Syndics décédés depuis 1890 y occupe deux ou trois pages, composées avec humour et sympathie. Intéressera certainement toute la grande famille franciscaine.

EN COLLABORATION: **Saint Paul. Les Actes des apôtres. Les épîtres de saint Paul. Les épîtres catholiques. L'Apocalypse de saint Jean.** Traduction de la Bible de Jérusalem. — Paris (29, boulevard Latour-Maubourg), Editions du Cerf, 1965, 352 pp.

Après les *Quatre Evangiles* à l'usage du chrétien, le même éditeur publie, en un seul volume, format de poche, l'ensemble des autres livres du Nouveau Testament. Le volume contient plus de 40 pages de tables dégagant les grands thèmes de la pensée de saint Luc et de saint Paul.

Chanoine E. OSTY, P. S. S., et J. TRINQUET, P. S. S.: **Le Nouveau Testament. Les quatre Evangiles.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1965, 472 pp.

Ce volume vaut surtout par la présentation aérée, en gros caractères, du texte des Evangiles. La lecture en est ainsi rendue beaucoup plus facile et mise à la portée même de ceux dont la vue s'affaiblit...

Anne CORSE: **Rencontre avec Nancy.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1965, 148 pp.

Ce livre retrace le cheminement spirituel de Nancy, cette petite infirme de Californie, qui se convertit au catholicisme, fut soumise à quarante opérations et mourut à l'âge de quatorze ans. Sa vie est une réponse au problème du mal...

Saint Jean Bosco: **Saint Dominique Savio.** — Lyon (11, rue Sainte-Hélène), Editions Xavier Mappus, 1965, 200 pp.

Traduction de la biographie du petit Dominique Savio écrite par celui qui fut son père spirituel, Don Bosco.

Collection « Est-il vrai que?... »

Jo.-M. GRINNAERT: **Il n'y a pas de morale au volant?** — Joseph DOUCET: **Vieillir est une misère?** — Gaston ISAYE: **L'homme est un robot pensant?** — Albéric van CUTSEM: **Le prêtre n'est plus dans le coup?** — F. DELECLOS: **La liturgie nouvelle empêche de prier?** — Bruxelles (184, rue Washington), Oeuvre des Tracts, ou Montréal (4100, rue Vendôme), Centre Leunis, 1965, chacun 16 pp.

Réflexions de bon sens et vues chrétiennes sur les questions actuelles les plus discutées.

Saint HILAIRE DE POITIERS: **De Trinitate et ouvrages exégétiques.** Textes choisis, traduits et présentés par Albert Blaise. Coll. « Les écrits des saints ». — Namur, Les Editions du Soleil levant, 1964, 196 pp.

Saint Hilaire, en ces pages, défend la foi chrétienne contre l'arianisme; il vise surtout à prouver la divinité de Jésus-Christ.

EN COLLABORATION: **Suffit-il d'être belle?** — Montréal (2650 est, Sherbrooke), Editions du Lys, 1965, 64 pp.

Brochure contenant un choix d'articles parus dans la revue *Idéal féminin*, sur des problèmes qui intéressent toute femme: beauté, dignité, apostolat, vie spirituelle, éducation, mariage, psychologie.

Jean-Claude LINDSAY: **La Sécurité aquatique.** — Montréal (1130 est, rue de la Gauchetière), Editions de l'Homme, 1966, 128 pp.

Conseils pratiques pour assurer une plus grande sécurité sur et dans l'eau: aux baigneurs, aux pêcheurs, aux skieurs, aux plongeurs, aux chasseurs, etc.

La Messe. — Cap-de-la-Madeleine (10, rue du Sanctuaire), Edition du Cap, 1965, 64 pp.

Prières de la messe, cantiques nouveaux et anciens, mélodie de quatre messes en français.

Wilfrid-E. LAURIAULT: **Le Mur mitoyen.** — Montréal (4240, chemin de la Côte-de-Liesse), 1965, 50 pp.

A partir d'une causerie de Paul Béique, présentation du régime de la mitoyenneté dans la province de Québec.

Wilfrid LEBEL: **La Dactylographie** (en 10 leçons ou 25 heures). — Montréal (1130 est, rue de la Gauchetière), Editions de l'Homme, 1966, 160 pp.

Méthode très simple de dactylographie. Volume abondamment illustré.

Gemma TREMBLAY: **Poèmes d'identité.** — Paris (50, rue Rodier), Jean Grassin éditeur, 1965, 80 pp.

Recueil de poèmes très denses, pas toujours faciles à lire. Dans l'un d'eux, intitulé « Souvenirs », l'A. écrit:

Trois phares tournent leurs feux royaux sur mes enfances
Percé-Métis-Pointe-au-Père
aveuglent mes chemins vers la grand'ville
jusqu'aux gratte-ciel effilés...

Maurice LEBEL: **Le Rapport Parent.** — Québec, Librairie franciscaine missionnaire, 1965, 32 pp.

Réflexions sur les 2^e et 3^e volumes du Rapport de la Commission royale d'en-

quête sur l'Enseignement. Conclusion de l'A.: « Le Rapport Parent paraît à son heure, qui est celle de la remise en question, du défi et de la relève. Tout discutable et imparfait qu'il est, il marque un pas, un cran en avant... »

Lourdes 64. Une expérience de dialogue dans l'Eglise pour le renouveau de l'art sacré. — Paris (10, rue Cassette), Le-thielleux, 1965, 64 pp.

Recueil des documents concernant l'exposition d'art sacré qui s'est tenue à Paris et à Lourdes en 1964 à l'occasion du centenaire de la statue de la Grotte.

Chanoine Paul THÔNE: **Une spiritualité mariale et thérésienne: le bienheureux Marcellin Champagnat. — Confiance! « Paix sur la terre aux bien-aimés de Dieu! »** — Château-Richer, Québec, Editions Marie - Médiatrice, 1965, 64 et 120 pp.

Présentation de la spiritualité du bienheureux Champagnat. — Ce qu'est la confiance et motifs que nous avons d'avoir confiance en Dieu. Le psaume de la confiance: psaume 22.

Walter-A. DEVETTER: **Au service et à la gloire de la Providence: saint Joseph-Benoît Cottolengo.** — Château-Richer, Québec, Editions Marie-Médiatrice, 1965, 174 pp.

Vie et œuvres d'un saint moderne d'Italie.

Luce LAURAND: **Une flamme en marche: saint Jean-François Régis.** — Château-Richer, Québec, Editions Marie-Médiatrice, 1965, 160 pp.

Biographie pleine d'intérêt, celle d'un apôtre et d'un saint, d'un missionnaire et d'un prédicateur écouté des foules.

Henri CHARLIER: **Couperin.** Coll. « Nos amis les musiciens ». — Lyon (46, rue de la Charité), Editions et imprimeries du Sud-Est, 1965, 124 pp.

Présentation de la vie et l'œuvre du musicien François Couperin.

Sainte THÉRÈSE D'AVILA: **Amour et prière.** Textes choisis et présentés par Pierre Serouet, O. C. D. — Paris (29, boulevard Latour-Maubourg), Editions du Cerf, 1965, 224 pp.

Pour le chrétien qui veut apprendre à prier et qui ressent le besoin d'un guide. Il y apprendra que, quel que soit son point de départ, il existe un chemin qui peut le mener à la rencontre de Dieu.

Marc VIGNAL: **Mahler.** Coll. « Solfèges ». — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1966, 192 pp.

Vie et œuvre du grand compositeur Gustave Mahler. Ce dernier disait de lui-même: « Je suis trois fois apatride! Comme natif de Bohême, en Autriche; comme Autrichien, en Allemagne; comme Juif, dans le monde entier. Partout un intrus, nulle part désiré! » Abondamment illustré.

OUVRAGES REÇUS

- ANONYME: **Au cœur même de l'Église.** Une recherche monastique: « Les Frères de la Vierge des Pauvres ». Préface de Jean-François Six. — Paris et Bruges, Desclée de Brouwer, 1966, 203 pp.
- ANSELME, Frère; CAVIALE, Jean; LAGRÉE, Mgr Yves; MAUCO, Georges; MERLAUD, André; ROUSSELOT, Joseph: **Les Univers de l'enfant.** Coll. « Cahiers d'éducateurs », 5. — Paris, Fleurus, 1966, 145 pp.
- AYMÉ, Marcel: **Le Confort intellectuel.** Le Cercle du Livre de France. — Paris, Flammarion, 1966, 179 pp.
- BABIN, Pierre O. M. I.: **Options pour une éducation de la foi des jeunes.** Coll. « Monde-Foi ». — Lyon, Éditions du Chalet, 1966, 123 pp.
- BERTRAND, Guy-M., C. S. C.: **Saint Joseph dans les écrits des Pères, de saint Justin à saint Pierre Chrysologue.** Analyse des textes et synthèse doctrinale. — Montréal et Paris, Fides, 1966, 201 pp.
- BOSC, Pasteur Jean, et LEFEBVRE, Dom Georges: **Le Christ, notre vie commune.** Préface du Pasteur Marc Boegner. — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 185 pp.
- BOYER, Raymond: **Les Crimes et les châtements au Canada français du XVII^e au XX^e siècle.** Encyclopédie du Canada français, V. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1966, 542 pp.
- CARRÉ, A. M., O. P.: **Mère du Christ, Mère des hommes.** Conférences de Notre-Dame de Paris, 1966. — Paris, Éditions du Cerf, 1966, 187 pp.
- COCAGNAC, A. M., O. P.: **Chansons bibliques du P. Cocagnac illustrées par Véronique Filozof.** — Paris, Éditions du Cerf, 1966, 64 pp.
- COCAGNAC, A. M., O. P.: **8 chansons nouvelles.** — Paris, Éditions du Cerf, 1966.
- DE BOVIS, André, S. J.: **Vivre de la foi.** Coll. « Bibliothèque de spiritualité » 3. — Paris, Beauchesne, 1966, 321 pp.
- DE LENVAL, Hélène Lubienska: **Pédagogie sacrée.** — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 122 pp.
- DE LAUNAY, Jacques: **Histoire de la diplomatie secrète de 1914 à 1945.** Coll. « Marabout Universitè », 97. — Verviers, Gérard et Cie, 1966, 380 pp.
- DESCHAMPS, Nicole: **Sigrid Undset ou la morale de la passion.** — Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1966, 193 pp.
- DESLANDES, Jacques: **Histoire comparée du cinéma. I. De la cinématique au cinématographe, 1826-1896.** — Paris-Tournai, Casterman, 1966, 336 pp.
- DHAUSSY, R.: **L'Écharpe d'Iris.** Avant-propos d'André Maurois. — Paris, Les Éditions de l'École, 1965, 144 pp.
- DOLORÈS, Sœur Marian, S. N. J. M.: **Vie religieuse et efficacité personnelle.** Traduit de l'américain par Louis Brevet. — Mulhouse, Éditions Salvator; Paris-Tournai, Casterman, 1966, 141 pp.
- DOYON, Jacques: **Le Concept d'aliénation religieuse dans Marx.** Extraits d'une thèse de doctorat. — Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1966, 114 pp. Prix: \$1.50.
- ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS, 21: Numéro consacré aux jeunes auteurs. Textes soumis au VI^e concours organisé par la Société Radio-Canada. Nouvelles, Poésie, Théâtre. — Montréal, Écrits du Canada français, 1966, 254 pp.
- EN COLLABORATION: François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre, Ouvrage préparé sous la direction de Paul Wyczynski à l'occasion du centenaire de la mort de F.-X. Garneau. — Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, 207 pp.
- EN COLLABORATION: **Le Bouton du mandarin.** L'École face à notre avenir. Préface de Jean Rostand. — Tournai-Paris, Casterman, 1966, 152 pp.
- EN COLLABORATION: **Missionnaires pour demain.** Actes de la 18^e session (Lyon) organisée par le Centre national des vocations. — Paris, Éditions du Centurion, 1966, 205 pp.
- FESSARD, Gaston, S. J.: **La Dialectique des Exercices de saint Ignace de Loyola, II.** « Fondement, péché, orthodoxie ». Coll. « Théologie », 66. — Paris, Aubier, 1966, 283 pp.
- FOGLEN, Claude: **La France de l'entre-deux-guerres (1917-1939).** Coll. « Années tournantes ». — Paris Tournai, Casterman, 1966, 226 pp.
- FRITTI, Jules, P. S. S.: **Église, cinéma et télévision.** Choix de textes des papes et des évêques. Introduction, annotations et index analytique des thèmes. — Paris, Fleurus, 1966, 388 pp.
- GÉNEVOIX, Maurice: **Beau François.** Contes. — Paris, Presses de la Cité (Le Cercle du Livre de France), 1965, 313 pp.
- GRIÈGER, Paul, F. S. C.: **Directoire des vocations de jeunes.** Vocations religieuses dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui. — Montréal, Les Éditions Lidéc, 1966, 105 pp.
- HÉON-CANONNE, Jeanne: **Les hommes blessés à mort orient.** Lettre-préface d'Albert Camus. Lyon, Éditions du Chalet, 1966, 314 pp.
- KOLODZIEJ, LÉON: **Il y a mille ans naissait la Pologne (966-1966).** — Mulhouse, Éditions Salvator; Paris-Tournai, Casterman, 1966, 176 pp.
- LAMBERS, E. B.: **Jours d'arrière-saison.** La vieillesse, âge heureux? — Mulhouse, Éditions Salvator; Paris et Tournai, Casterman, 1966, 131 pp.
- LÉON XIII, PIE XI, PIE XII, JEAN XXIII, PAUL VI: **Encycliques et messages sociaux.** Textes choisis et préface de Henri Guittou. — Paris, Librairie Dalloz, 1966, 441 pp.
- LEQUENNE, Fernand: **Antoine de Padoue.** Sa vie, son secret. — Padoue, Editeur Messagero, 1966, 296 pp.
- LESAGE, Germain, O. M. I.: **Manereuil, fondateur de Louiseville, 1665-1672.** — Presbytère de Louiseville, 1966, 199 pp.
- LUC: **Évangile, Actes des Apôtres.** Edition œcuménique. — Paris et Tournai, Casterman, 1966, 207 pp.
- LUCQUES, Claire: **Les Chemins de l'homme.** Le tourisme sous le signe de Tobie. Préface d'Henri-Irénée Marrou. — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 168 pp.
- MARABINI, Jean: **Les Hommes du futur.** Utopies ou réalités de demain? — Paris et Tournai, Casterman, 1965, 245 pp.
- MARENIS, Jacqueline: **Saison ardente.** Roman. Coll. « La Palme d'Or ». — Paris et Tournai, 1966, 304 pp.
- MARNY, Jacques: **La Chanson et ses vedettes.** Des troubadours aux Beatles. — Paris, Éditions du Centurion, 1966, 167 pp.
- MERCANTON, Jacques: **Racine.** Coll. « Les écrivains devant Dieu ». — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 142 pp.
- MONTUPET, Janine: **La Rose amère.** Roman. — Paris, Robert Laffont, 1965, 164 pp.
- PARADIS, Suzanne: **Le Visage offensé.** Poèmes. — Québec, Éditions Garneau, 1966, 976 pp.
- PETIT, Jacques: **Léon Bloy.** Coll. « Les écrivains devant Dieu ». — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 142 pp.
- PIAZZA, François: **L'Identification.** Poèmes. — Longueuil, Éditions Le Crible, 1966, 53 pp.
- RACHEL, Luce: **Je ne mourrai pas, je vivrai.** Cheminement d'une conversion. Coll. « Recherches pastorale », série « Conversions d'aujourd'hui ». — Paris, Fleurus, 1966, 87 pp.
- RÉTIF, André: **Laïcité missionnaire.** — Le Puy et Lyon, Éditions Xavier Mappus, 1966, 111 pp.
- RICHARD, Colette: **Ma double nuit des cavernes.** — Mulhouse, Éditions Salvator; Paris et Tournai, Casterman, 1966, 203 pp.
- RONDET, Henri, S. J.: **Hegelianisme et christianisme.** Introduction théologique à l'étude du système hégélien. — Paris, P. Lethielleux, 1965, 160 pp.
- ROUSSEAU, Guido, et ROUSSEAU, Yvette: **L'ouvrière refuse le travail de nuit.** — Sherbrooke, Éditions Paulines, S. D., 80 pp.
- ROY, Gabrielle: **La Route d'Attamont.** Coll. « L'Arbre », 10. — Montréal, Éditions HMH, 1966, 263 pp.
- ROYER, Jean: **Patience d'aimer.** Poèmes. Couverture et hors-texte de Marie Laberge, Québec. — Éditions de l'Aile, 1966, 82 pp.
- SEMAINES SOCIALES DE FRANCE: **L'Homme et la révolution urbaine.** Citadins et ruraux devant l'urbanisation. 52^e session, Brest 1965. — Lyon, Chronique sociale de France; Paris, Éditions Gamma, 1965, 408 pp.
- STEPHANIC-ALLMAYER, Karl: **L'Organisation pratique du bureau.** Coll. « Marabout service ». — Verviers (Belgique), Gérard et Cie, 1965, 282 pp.
- SURIN, Jean-Joseph, S. J.: **Correspondance.** Texte établi, présenté et annoté par Michel de Certeau. Préface de Julien Green. Bibliothèque européenne. — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 1827 pp.
- TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, S. J.: **Le Christ évolutif, socialisation et religion, carrière scientifique.** Cahiers « Pierre Teilhard de Chardin », V. — Paris, Éditions du Seuil, 1966, 166 pp.
- THIJS, Gustave: **Propos et problèmes de la théologie des religions non chrétiennes.** Coll. « Église vivante ». — Paris et Tournai, Casterman, 1966, 204 pp.
- TOFINI, Paolo: **La Planète Terre, I: Sa structure, ses mouvements, son évolution; II: Son atmosphère, sa place dans l'univers.** « Marabout université », 95, 96. — Verviers (Belgique) Gérard et Cie, 1966, 237 et 230 pp.
- TRESMONTANT, Claude: **Comment se pose aujourd'hui le problème de l'existence de Dieu?** — Paris, Éditions du Seuil, 1966, 410 pp.
- TROADEC, Henri: **Évangile selon saint Marc.** Préface du R. P. Féret, O. P. Coll. « Paroles de vie ». — Paris, Mame, 1965, 254 pp.
- TROUBADOURS, Les: **Le Trésor poétique de l'Occitanie.** Texte et traduction par René Nelli et René Lavaud. Bibliothèque européenne. — Paris, Desclée de Brouwer, 1966, 1085 pp.
- UPJOHN, Everard M.; WINGERT, Paul S.; MAHLER, Jane Gaston: **Histoire mondiale de l'art, 2.** « Des Étrusques à la fin du Moyen-Âge ». Coll. Marabout Université, 87. — Verviers, Gérard & Cie, 1965, 267 pp.

« Le temple de la lumière »

Pour vos ampoules
tubes fluorescents
et
fournitures électriques



JEAN BÉLAND, Ing. P.,
président
et directeur général

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal 274-2465*

Documents du Concile

On peut se procurer aux Éditions Bellarmin tous
les documents du Concile:

Constitutions — Décrets — Déclarations

Format commode — Présentation agréable

Traduction soignée

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11